

Quand le passé est un mauvais guide pour l'avenir

Comment la crise économique mondiale a accéléré
les mutations de la démocratie

Abstract

Is democracy in crisis? While numbers of headlines and political science best sellers suggest so, the consideration of various definitions of democracy reveals a more complex picture where democracy as an aspiration and basic principle of political equality seems to be less questioned than ever, while liberal democracy as a regime has lost some of its appeal.

In this essay, we argue that the crisis of liberal democracy had started long before 2008, but the Great Recession has accelerated and amplified evolutions that had been weakening liberal democracies both in terms of citizens' trust and "efficiency" based on economic performance and decision-making.

We identify three such trends: increased polarization in society and shrinking middle class that reduce the sociological base of liberal democracies, anti-politics rhetoric and practice that limit available policy options to citizens and democratically elected bodies, and a "nonpolar" world order that is less safe for (liberal) democracies and pushes polities, in particular nation states, to rearm politically in order to preserve some autonomy in a world with no global policeman.

We also argue that by slowing down economic growth in most countries, developed and catching-up, the Great Recession has changed the perception of both domestics and global politics and turned them into zero-sum games, where cooperation is rendered more difficult because of the lack of belief in positive outcomes and gains.

In conclusion, we call for an overhaul of economic policy indicators and objectives in order to focus more on qualitative development that is more likely to be seen as a positive-sum game. We also call for an extension of democratic decision-making over areas of social life like businesses as a response to populist attempts of repoliticization, leading in practice to the denial of autonomy of non-political spheres such as the judiciary, media and the civil society.

Table

INTRODUCTION	4
PREMIÈRE PARTIE : LES MULTIPLES FACETTES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE	10
A) Une crise des marchés immobiliers	10
B) Une crise bancaire et financière	12
C) Une crise des dettes souveraines	15
D) Une crise des cours des matières premières	20
E) Une crise économique	22
F) La fin d'un modèle géoéconomique	30
SECONDE PARTIE : LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE	41
A) Une accélération de la polarisation et du déclin des classes moyennes	41
B) Populisme, technocratie : deux manifestations de l'anti-politique	54
C) Le repli nationaliste autoritaire	63
CONCLUSION	78
BIBLIOGRAPHIE	89
Livres	89
Rapports, articles scientifiques et instruments juridiques	91
Sites internet et articles de presse	97

INTRODUCTION

La démocratie est-elle en crise ? À lire les titres de grands journaux et de best-sellers de sciences politiques, on serait enclin à le croire. Dans son dernier livre *Ill Winds: Saving Democracy from Russian Rage, Chinese Ambition, and American Complacency* (Vents mauvais : sauver la démocratie de la rage de la Russie, de l'ambition de la Chine et de la complaisance des États-Unis), Larry Diamond, professeur à l'université de Stanford et spécialiste de la démocratie, fait ainsi observer sur la base des rapports annuels de l'organisation américaine Freedom House que tous les ans depuis 2005, le nombre de pays où la « *liberté globale* » recule excède le nombre de pays où cette liberté globale progresse. C'est une « *récession démocratique globale* », s'alarme Larry Diamond¹. La « *crise de la démocratie* » fait même l'objet d'un cours dédié à la prestigieuse université UCL de Londres².

Au-delà du changement de proportion entre pays « *libres* » et « *non libres* »³, les politologues Steven Levitsky et Daniel Ziblatt ajoutent que « *les démocraties meurent* »⁴ non plus à cause de coups d'État et autres actions violentes, mais sous l'action de gouvernements portés au pouvoir à la suite d'élections libres. Sans remettre en cause de façon ouverte les mécanismes électifs ou le principe d'État de droit, ils peuvent modifier la loi et asphyxier les contre-pouvoirs indépendants comme les médias et les tribunaux afin de réduire les chances d'alternance tout en maintenant des processus électoraux et les apparences de la légalité formelle. Cette dégradation plus ou moins lente et insidieuse de la démocratie serait plus redoutable car elle affecte aussi des régimes démocratiques « *établis* », jusqu'aux États-Unis mêmes.

L'abaissement de la barrière qui distinguerait clairement régimes démocratiques et non démocratiques et la volonté de nombreux gouvernements plus ou moins autoritaires de conserver malgré tout des institutions démocratiques de façade permettent d'apporter des nuances bienvenues au constat d'une « *crise de la démocratie* ».

Si, dans les pas d'Alexis de Tocqueville, on considère d'abord la démocratie en tant qu'état social, que société caractérisée par l'aspiration à « *l'égalité des conditions* », alors la démocratie ne semble pas en crise. Que ce soit dans la sphère politique ou socio-économique, l'aspiration à l'égalité ne faiblit pas, voire au contraire se renforce, et il se trouve aujourd'hui peu de personnes pour légitimer des inégalités « *naturelles* » fondées par exemple sur le sexe, le lieu de naissance, l'appartenance familiale, ethnique ou religieuse, à l'exception peut-être des défenseurs du système indien des castes. Dans l'ensemble, l'interdiction de l'esclavage, l'égalité devant la loi et le caractère universel des droits de l'homme (même si leur contenu, lui, ne fait pas l'objet d'un consensus universel) ne sont plus questionnés en tant que principes.

1 Larry Diamond, *Ill Winds: Saving Democracy from Russian Rage, Chinese Ambition, and American Complacency*, Penguin Press, 2019.

2 University College London, « ESPO031 - The Crisis of Democracy », <https://www.ucl.ac.uk/european-international-social-political-studies/study/courses-2019-20/esps0031-crisis-democracy>. Consulté le 11 mars 2020.

3 Freedom House, *Freedom in the World*, 2019.

4 Steven Levitsky et Daniel Ziblatt, *How Democracies Die*, Viking, New York, 2017.

Les inégalités de richesse et de niveau de vie sont, il est vrai, tolérées, mais dans une certaine limite et à condition que les perspectives de mobilité sociale existent et paraissent crédibles. Lorsque ce n'est pas le cas – et par le biais d'Internet et de la télévision, l'horizon des comparaisons est devenu mondial –, les populations se révoltent ou émigrent, comme dans la célèbre typologie des choix d'Albert Hirschman entre défection, protestation ou loyauté (*exit, voice and loyalty*). Que ce soit à l'échelle d'une personne ou d'une collectivité, le rejet de l'inégalité, de l'injustice et de la fatalité se traduit aussi en de maints endroits par une soif de dignité qui suscite rattrapage économique et ascension sociale, car on ne se satisfait plus d'une condition « inférieure » par nature.

Si l'on définit maintenant la démocratie comme un mode de prise de décisions collectives dans lequel tous les membres du groupe concerné ont voix au chapitre selon le principe « un homme, une voix », elle demeure exceptionnelle dans la sphère économique – en dehors des coopératives, le pouvoir dans les entreprises est proportionnel au nombre de parts sociales possédées – mais dans le domaine politique, elle constitue une référence, même quand elle n'est pas respectée en pratique.

Exemple d'application de la démocratie à la prise de décision politique, le suffrage universel existe ainsi dans des régimes considérés comme non démocratiques, notamment en Chine (pour les assemblées locales), en Russie et en Iran. Les règles qui ont longtemps tenu à l'écart de la vie civique les métèques, les esclaves, les femmes, les pauvres, ou encore certains groupes ethniques et religieux sont devenues très rares et ne sont plus franchement assumées, bien qu'elles réapparaissent parfois de manière plus ou moins masquée comme en Inde avec sa récente réforme de la loi sur la nationalité, ou aux États-Unis via la pratique de l'« *effacement d'électeurs* »⁵. Cela ne justifie pas pour autant de parler de crise de la démocratie.

Si l'on réduit encore le champ pour ne s'intéresser à la démocratie qu'en tant que régime politique caractérisé non seulement par l'égalité des droits entre citoyens, mais aussi par la possibilité réelle pour eux d'influer sur les orientations politiques de leur collectivité – on s'en tiendra ici à l'échelon de l'État –, les symptômes d'une crise commencent à être plus perceptibles.

Outre les régimes dans lesquels l'architecture institutionnelle, le mode de scrutin et/ou la répression des oppositions empêchent structurellement la possibilité d'une alternance nette (Chine, Russie, Iran...), cette dernière devient *moins probable* dans les pays où une personnalité et son parti réussissent à contrôler suffisamment de ressources (argent, emplois, couverture médiatique...) pour biaiser la compétition électorale au point de la rendre très inéquitable en défaveur des rivaux. C'est le phénomène que décrivent Steven Levitsky et Daniel Ziblatt dans leur ouvrage, et il est en effet en progression dans des pays comme la Pologne, la Hongrie et la Turquie.

Dans la mesure où de tels systèmes maintiennent néanmoins le mécanisme des élections et en admettant que les citoyens reconnaissent l'utilité de la possibilité de l'alternance pour changer d'orientation politique et dissuader le pouvoir d'abuser de ses prérogatives, la question qui vient immédiatement à l'esprit est la suivante : pourquoi un grand nombre de

5 Vann R. Newkirk II, « Voter Suppression Is Warping Democracy », *The Atlantic*, 17 juillet 2018.

citoyens – car il ne fait pas de doute que ces partis dits « populistes » jouissent d'un large et sincère soutien populaire – acceptent de réélire des dirigeants dont l'action tend justement à restreindre de plus en plus la possibilité de l'alternance ? Comment en outre expliquer que ces personnes soient plus satisfaites de l'état de leur démocratie dans un tel régime que précédemment⁶, en contradiction avec les jugements de politologues d'universités renommées et d'organisations comme Freedom House ?

L'étude de la satisfaction de l'état d'une démocratie apporte un utile éclairage complémentaire à l'approche souvent très juridique, institutionnelle et procédurale des évaluations internationales sur le caractère démocratique ou non des régimes. Puisque la démocratie présume l'égalité des droits entre citoyens, et donc l'absence de hiérarchie « naturelle » fondée par exemple sur la naissance ou la tradition, sa pérennité ne peut reposer que sur l'adhésion de ses citoyens, qu'on l'appelle consentement, soutien, confiance, ou peut-être de façon à la fois plus superficielle et plus ambiguë satisfaction. Une démocratie bien construite en droit, mais dépourvue de la confiance de ses citoyens ne peut qu'être un jour ou l'autre kidnappée par une force politique venue de l'intérieur ou de l'extérieur et remplacée par un régime qui saura imposer son autorité, au besoin par la force.

Une récente enquête mondiale du Centre pour l'avenir de la démocratie de l'université de Cambridge⁷ révèle à ce propos qu'« *après une large hausse de l'insatisfaction civique dans les années précédentes, 2019 représente le plus haut niveau de mécontentement démocratique [depuis 1995, date de début des séries de données]. L'augmentation de l'insatisfaction démocratique a été particulièrement élevée depuis 2005. Cette année qui marque le début de la "récession démocratique globale" est aussi le sommet de la satisfaction globale de la démocratie, avec seulement 38,7 % de citoyens insatisfaits. Depuis lors, la proportion de citoyens "insatisfaits" s'est accrue de près d'un cinquième de la population (+18,8%).* » On observe ainsi une coïncidence entre dégradation de la démocratie « institutionnelle » et érosion de la satisfaction de l'état de la démocratie, sans que l'on puisse affirmer à ce stade l'existence d'une corrélation ou d'un lien de causalité – dans le second cas, il serait également nécessaire d'en rechercher le sens.

Compte tenu du caractère relativement sommaire de la mesure de la satisfaction de l'état de la démocratie, il serait hasardeux de formuler des conclusions péremptoires sur les facteurs influençant l'évolution des réponses. Nous avancerons donc à l'aide d'hypothèses que nous tâcherons d'étayer progressivement au fil de cet essai.

À la différence des termes d'adhésion et de consentement qui semblent plutôt renvoyer aux principes de la démocratie, celui de satisfaction suggère un jugement sur la réalité, le fonctionnement effectif et pratique de la démocratie dans un État donné. Ce jugement peut porter sur la conformité du système à ses principes et idéaux, mais aussi sur sa capacité à

6 Pour la Turquie, voir Erik Nisbet, « The tragedy of Turkish democracy in five acts », *The Conversation*, 26 juillet 2016, <https://theconversation.com/the-tragedy-of-turkish-democracy-in-five-acts-62678>. Consulté le 26 février 2020. Pour la Hongrie et la Pologne, Pew Research Center, « European Public Opinion Three Decades After the Fall of Communism », octobre 2019.

7 Centre for the Future of Democracy, *The Global Satisfaction with Democracy Report 2020*, Cambridge, 2020.

répondre aux besoins des citoyens. De fait, même si la démocratie ne possède pas de finalité fixée à l'avance par sa théorie, en tant que régime politique et mode d'association de personnes, elle doit justifier son existence en produisant un certain nombre de biens publics attendus de ses participants, par exemple la sécurité, la réalisation du principe d'égalité et l'organisation de l'exercice de libertés individuelles souvent conflictuelles. Faute d'y parvenir à un degré jugé satisfaisant, la démocratie peut être délaissée au profit d'autres types de régime, voire d'un état sans mode *organisé* d'association – c'est la « loi de la jungle ».

Quoique ses travaux concernent essentiellement l'Union européenne, le chercheur allemand Fritz Scharpf a construit deux notions qui trouvent aussi à s'appliquer à la démocratie de niveau étatique. La première est la « *légitimité par les inputs* », qui correspond à la conformité des orientations politiques avec les volontés exprimées par les citoyens et au respect des procédures démocratiques formelles. La seconde est la « *légitimité par les outputs* », les résultats, c'est-à-dire la capacité effective à résoudre les problèmes et satisfaire les besoins identifiés comme tels par les citoyens⁸.

La légitimité par les *inputs* implique l'existence et le bon fonctionnement de mécanismes et courroies de transmission qui traduisent les volontés des citoyens en décisions politiques. En la matière, le système le plus répandu aujourd'hui est la démocratie dite représentative, dans laquelle les citoyens sont consultés périodiquement au travers d'élections pour désigner des représentants qui, sur la base de programmes plus ou moins précis, prendront en conséquence des décisions collectives pendant la durée de leur mandat.

Le pluralisme politique et la périodicité des élections permettent aux citoyens de réviser leurs choix et éventuellement de sanctionner les gouvernants qui n'auraient pas répondu aux attentes. Ce pluralisme est en outre assuré par des garanties comme le financement public et contrôlé des partis politiques, un accès équitable aux médias et des règles de scrutin offrant un minimum de représentation aux « petits » partis. La personnalisation du pouvoir est quant à elle limitée par les attributions de parlements aux effectifs relativement nombreux, mais organisés en partis et groupes plus ou moins stables afin de faciliter la mise en œuvre de programmes lisibles et cohérents.

Contestée au moins depuis le XVIII^e siècle, la démocratie représentative, à laquelle Jean-Jacques Rousseau reprochait dans son *Contrat social* de désintéresser les citoyens des affaires publiques, semble connaître depuis les années 1970 une profonde perte de confiance de la part des personnes qui lui sont soumises. Alors que cette décennie voyait se soulever, selon la métaphore du politologue américain Samuel Huntington, la « *troisième vague de la démocratie* » qui déferlerait tour à tour sur le sud de l'Europe, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est⁹, les habitants des pays d'Amérique du Nord et d'Europe de

8 Fritz Scharpf, *Governing in Europe: Effective and Democratic?*, Oxford University Press, Oxford, 1999.

9 Samuel Huntington, « Democracy's Third Wave », *Journal of Democracy*, vol. 2 n°2, 1991.

l'Ouest, eux, commençaient à faire un usage plus rare de leur droit de vote¹⁰ et à réduire leur engagement dans les partis politiques^{11,12}.

Pire, ils perdaient aussi confiance dans les institutions de la démocratie comme le parlement, le gouvernement et les partis¹³. L'expérience de démocraties plus récentes comme dans le sud et l'est de l'Europe démentait par ailleurs la thèse de la fatigue démocratique puisque les attitudes politiques des citoyens de ces démocraties « neuves » ont très vite suivi les mêmes tendances.

Le regard porté sur cette « crise de la démocratie » a en revanche beaucoup changé entre les années 1970 et aujourd'hui. À l'époque, dans un rapport justement intitulé *La Crise de la démocratie*, trois chercheurs de renom, Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki, mettaient en garde contre une défiance croissante des citoyens envers les institutions qui rendrait à terme les démocraties « ingouvernables ».

Même si cette critique n'a pas disparu, des travaux plus récents considèrent avec plus de bienveillance l'émergence de citoyens plus « critiques », plus « assertifs »¹⁴ et moins déférents vis-à-vis de et des autorités. Ils n'auraient perdu ni en attachement à la démocratie, ni en civisme, mais l'exprimeraient désormais sous des formes différentes, politiques ou non, par exemple au travers du bénévolat, d'engagements associatifs, ou d'outils de démocratie participative. Ce ne serait donc pas la démocratie qui est en crise, seulement des procédures et des mécanismes peut-être devenus obsolètes et inadaptés aux citoyens contemporains. L'écrivain belge David Van Reybrouck va ainsi jusqu'à proposer le rétablissement du tirage au sort pour remplacer les élections¹⁵.

Qu'on l'explique par un déclin des vertus civiques ou l'obsolescence des procédures et institutions de la démocratie, l'affaiblissement de la légitimité par les *inputs* semble être en tout cas une évolution de fond à la fois durable et affectant une grande variété de pays. Qu'en est-il de la légitimité par les *outputs* ?

Un résultat souvent pris en compte dans ce domaine est la « performance » économique, lue selon les époques dans le prix du pain, le niveau d'emploi ou la croissance des revenus. Dans un graphique qui montre l'évolution dans le monde de la proportion de citoyens insatisfaits de la démocratie entre 1995 et 2020, l'étude déjà citée du Centre pour l'avenir de la démocratie suggère par exemple que les épisodes de hausse sont souvent précédés de

10 Mark N. Franklin, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.

11 Alan Siaroff, « The Decline of Political Participation: An Empirical Overview of Voter Turnout and Party Membership », dans : Joan DeBardleben et Jon H. Pammett (réd.), *Activating the Citizen. Dilemmas of Participation in Europe and Canada*, Palgrave Macmillan, Londres, 2009.

12 Russell J. Dalton, *Democratic Challenges, Democratic Choices: The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford University Press, Oxford, 2004.

13 Arthur Miller et Ola Listhaug, « Political Performance and Institutional Trust », dans : Pippa Norris, *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford University Press, Oxford, 1999.

14 Russell J. Dalton et Christian Welzel, *The Civic Culture Transformed. From Allegiant to Assertive Citizens*, Cambridge University Press, Cambridge, 2014.

15 David Van Reybrouck, *Contre les élections*, Actes Sud, Arles, 2014.

turbulences économiques comme la récession du début des années 2000, le déclenchement de la crise financière mondiale de 2008 ou celle de la zone euro.

Dans l'histoire du XX^e siècle, le cas d'école est la Grande Dépression consécutive au krach boursier de 1929. Cette crise économique mondiale d'une ampleur sans précédent aurait été, de l'avis de certains chercheurs, l'une des causes principales du recul des démocraties et de l'apparition de régimes autoritaires en Amérique latine et en Europe centrale et orientale, Allemagne comprise. Après la Deuxième Guerre mondiale, le sociologue américain Seymour Martin Lipset en déduira l'existence d'une corrélation positive entre niveau de développement économique et stabilité de la démocratie. Une plus grande prospérité améliorerait en effet le sentiment de sécurité, le niveau d'éducation et élargirait la classe moyenne, qui « *joue un rôle d'atténuation dans la modération des conflits puisqu'elle est capable de récompenser les partis modérés et démocratiques et de pénaliser les groupes extrémistes.* »¹⁶

Sans mettre en doute la thèse générale de Seymour Martin Lipset, on peut être plus interrogatif sur le poids véritable de la crise de 1929 dans la montée des dictatures et, par suite, dans l'explosion de la Deuxième Guerre mondiale. Plusieurs études menées sur le sujet concluent de fait à « *l'absence d'effet indépendant de la crise économique sur la rupture démocratique de l'entre-deux-guerres* »¹⁷, alors que la crise économique mondiale de 2008 a souvent été comparée à la Grande Dépression pour justifier l'adoption de mesures économiques et sociales radicales seules à même, selon leurs partisans, d'empêcher une répétition de la catastrophe politique des années 1930.

Plus de dix ans après le début de la crise, le scénario d'une Troisième Guerre mondiale ne s'est pas matérialisé, mais à en croire les enquêtes internationales, on constate effectivement à la fois une dégradation de la démocratie « institutionnelle » et une érosion de la satisfaction de l'état de la démocratie, bien que ces phénomènes aient commencé à apparaître avant 2008. La crise économique mondiale les a-t-elle renforcés et si oui, de quelle manière ? A-t-elle constitué un « *cygne noir* »¹⁸, c'est-à-dire un événement imprévisible, exceptionnel et somme toute indépendant de la situation politique qu'il a ébranlé, ou bien était-elle le produit d'un modèle politique, économique et social structurellement défaillant qui devait un jour ou l'autre exploser ?

Pour analyser les conséquences politiques de la crise économique mondiale, nous devons au préalable éclairer ses multiples facettes. Certaines ayant moins de rapports avec la crise de la démocratie, notre inventaire ne sera pas exhaustif et se concentrera sur les aspects économiques dont nous verrons que la dimension politique ne se retrouve pas seulement dans leurs conséquences, mais aussi au moins pour partie dans leurs origines.

16 Seymour Martin Lipset, « Some Social Requisites of Democracy, Economic Development and Political Legitimacy », *American Political Science Review*, vol. 53 n°1, 1959, pp. 69-105.

17 Jørgen Møller, Alexander Schmotz et Svend-Erik Skaaning, « Economic Crisis and Democratic Breakdown in the Interwar Years: A Reassessment », *Historical Social Research*, vol. 40, n°2, 2015, pp. 301-318.

18 Nassim Nicholas Taleb, *Le Cygne noir. La puissance de l'imprévisible*, Les Belles Lettres, Paris, 2012.

PREMIÈRE PARTIE : LES MULTIPLES FACETTES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

A) Une crise des marchés immobiliers

Si l'on considère généralement la faillite déclarée le 15 septembre 2008 de la banque d'investissement Lehman Brothers comme l'événement qui a transformé une crise des subprimes d'abord financière et américaine en crise économique mondiale, la bonne compréhension de la crise commencée en 2008 exige de s'attarder un moment sur la crise antérieure des subprimes et plus largement, les crises des marchés immobiliers observées notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Espagne et dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale.

Rappelons que la crise des subprimes désigne une hausse très importante du nombre de défauts de paiement de la part d'emprunteurs dont la solvabilité était dès le départ plus faible que la « normale ». Aux États-Unis, ces prêts risqués, le plus souvent hypothécaires, avaient connu une grande expansion à partir de 2001 en raison d'une conjonction de facteurs : forte baisse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale en réponse au spectre d'une récession et aux attentats du 11 septembre, essor de la titrisation et d'autres techniques financières innovantes favorisé par la dérégulation, politique de soutien à l'accession à la propriété immobilière¹⁹.

Alimentée par un abondant crédit, la valeur des biens immobiliers avait enflé de façon disproportionnée, dopant dans le même temps la capacité d'emprunt de leurs propriétaires via l'effet de richesse. Cette hausse rapide des prix avait également encouragé la spéculation. Selon le mécanisme inverse, la remontée des taux directeurs amorcée en 2004 a réduit le crédit et renchéri le montant des mensualités de prêts contractés pour la plupart à taux variable. Les emprunteurs modestes dont les revenus, essentiellement tirés du travail, ont diminué en termes réels depuis le début des années 1980²⁰, n'ont pas tous pu y faire face.

L'augmentation consécutive du nombre de saisies immobilières a ensuite entraîné une chute de la valeur du patrimoine non seulement chez les emprunteurs subprime, mais aussi chez d'autres propriétaires au profil *a priori* moins risqué. La proportion d'emprunteurs hypothécaires dont le poids de la dette était supérieur à la valeur de leur bien avait ainsi grimpé jusqu'en 2012 pour atteindre 29 %, soit 13 millions de foyers, avant de redescendre²¹.

Pour cette même raison, les ventes des propriétés saisies n'ont pas davantage permis aux prêteurs de recouvrer leurs créances. Ces pertes ont plombé le bilan d'institutions financières internationales parfois très éloignées du marché immobilier américain mais qui, friandes d'actifs en dollars, avaient acquis des produits financiers complexes

19. The Financial Crisis Inquiry Commission, *The Financial Crisis Inquiry Report*, Washington DC, 2011.

20 Congressional Research Service, *Real Wage Trends, 1979 to 2018*, Washington DC, 2019.

21 Michelle Conlin, Robin Respaut, « Millions of Americans still trapped in debt-logged homes ten years after crisis », *Reuters*, 14 septembre 2018.

comprenant notamment des crédits subprime sans qu'elles ne sachent toujours dans quelle proportion.

En 2010, le Fonds monétaire international estimait à 2 200 milliards de dollars le total des pertes ou provisions pour pertes inscrites entre 2007 et 2010 au bilan du secteur bancaire dans le monde. L'immense majorité des établissements concernés étaient européens ou américains²², parmi lesquels les fameux Bear Stearns et Lehman Brothers.

Bien que les crédits subprime aient été pratiquement inexistants en Europe du fait de conditions plus strictes d'octroi de prêts, le Vieux Continent n'a pas pour autant été épargné par la crise de l'immobilier. Outre le tarissement du crédit résultant de la fragilisation de certaines banques européennes en possession de titres financiers liés aux crédits subprime américains, la conjugaison dans les années 2000 de taux d'intérêt inadaptés et de politiques publiques d'incitation à l'achat immobilier avait aussi généré de ce côté de l'Atlantique une bulle qui a fini par éclater.

Comme aux États-Unis, dans plusieurs pays européens, des millions de familles ont vu, après le retournement brutal des prix de l'immobilier, la valeur de leur crédit hypothécaire dépasser celle de leur bien, ne serait-ce que temporairement. Là où le secteur de la construction représentait une part importante de l'activité économique, par exemple en Espagne et en Irlande, l'arrêt des chantiers a très vite entraîné une chute de la production, de l'emploi et des recettes fiscales.

Soulignons que si la crise américaine des subprimes a pu constituer l'aiguillon qui a fait éclater ces bulles, les facteurs explicatifs de leur émergence sont avant tout domestiques et non pas extérieurs. On remarquera en effet que même des États qui avaient conservé une monnaie nationale et étaient demeurés maîtres de leur politique monétaire ont contribué, par certains choix politiques, à la formation d'une crise immobilière.

Cela a été le cas en Islande où ce sont des taux d'intérêt très élevés, destinés à attirer des investissements financiers étrangers, et des baisses d'impôts qui ont nourri une inflation affectant également les actifs immobiliers. Dans plusieurs pays d'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, Autriche...), la possibilité de contracter des emprunts immobiliers en francs suisses pour bénéficier de taux d'intérêt plus avantageux a conduit, en raison d'une forte appréciation ultérieure de cette devise, à accroître d'autant la dette de millions de ménages qui devaient ou doivent encore la rembourser avec des revenus en zlotys, forints ou euros.

Dans la diversité des situations nationales – niveau des taux directeurs, degré d'ouverture aux innovations financières –, un trait commun semble néanmoins relier les pays frappés par une crise des marchés immobiliers : le pourcentage de propriétaires occupants, dopé aux politiques de soutien à l'achat immobilier, atteignait dans les années 2000 des records historiques avant d'être ramené à la baisse par la crise.

Ces politiques, pour partie inspirées des programmes néolibéraux des années 1980 de Margaret Thatcher et Ronald Reagan puis généralement poursuivies par leurs successeurs,

²² Fonds monétaire international, *Global Financial Stability Report. Sovereigns, Funding and Systemic Liquidity*, Washington DC, 2010.

considéraient la propriété privée individuelle comme un attribut essentiel des classes moyennes sur lesquelles sont supposées reposer les démocraties modernes.

La propriété privée individuelle devait notamment servir à responsabiliser et stabiliser les citoyens en leur donnant un intérêt dans la préservation de l'ordre établi. Avec un crédit à rembourser chaque mois pendant des années, ils étaient aussi davantage attachés à leur emploi. En récompense, au bout d'une longue période de sacrifices, ils devaient devenir pleinement propriétaires d'un logement qui leur assurerait pour leurs vieux jours une relative sécurité matérielle et pourrait être transmis à leurs enfants. Ceux-ci auraient donc la chance de continuer à partir d'un point plus élevé le processus d'ascension sociale familiale et incarneraient l'espérance que « demain sera meilleur qu'aujourd'hui ».

Dans les économies avancées américaine et européennes, la crise des marchés immobiliers a non seulement illustré le danger que comportait l'extension, financée par le crédit plutôt que par des revenus « réels », du rêve du « tous propriétaires » aux groupes sociaux les plus modestes, mais en faisant chuter la valeur du patrimoine des classes moyennes « établies », elle a ébranlé leur propre sentiment de sécurité et agité chez elles la peur du déclassement.

Accélééré par d'autres évolutions dans les domaines des technologies et de l'emploi, ce déclin des classes moyennes, à la fois comme aspiration pour les classes populaires et comme position pour les classes moyennes déjà établies, contribue à discréditer les idées de progrès et de solidarité et favorise au contraire le chacun pour soi en préparation d'un avenir anticipé comme plus mauvais que le présent. Nous verrons dans la seconde partie quelles en sont les conséquences sur les systèmes politiques.

B) Une crise bancaire et financière

Dans l'analyse de la crise économique mondiale, la crise immobilière est, nous l'avons constaté, indissociable de la crise bancaire et financière, car c'est bien par ce canal que des bulles de dimension nationale et relativement indépendantes les unes des autres se sont retrouvées connectées pour former une bombe dont l'explosion a touché le monde entier, y compris des économies sans anomalie majeure sur leur marché immobilier domestique.

Plus que les pertes des banques, c'est d'abord leurs propres réactions et celles des pouvoirs publics qui ont marqué l'esprit des citoyens. Beaucoup ont en effet été choqués d'entendre les autorités promptes à mobiliser des centaines de milliards d'euros ou de dollars pour « sauver » les banques, perçues à tort ou à raison comme les responsables de la crise, mais pas pour venir en aide à « l'économie réelle », et notamment aux ménages surendettés.

Il serait pourtant erroné d'expliquer les plans publics de sauvetage de banques privées par une prétendue collusion entre élites politiques et économiques. Exemple exceptionnel de banque abandonnée à la faillite, le cas de Lehman Brothers a précisément démontré que cette solution, peut-être juste sur le plan des principes, a des répercussions si dévastatrices qu'en dépit des problèmes d'aléa moral, le sauvetage constitue un moindre mal en termes d'utilité collective. Rappelons aussi qu'une large partie des aides et garanties n'était pas destinée à couvrir des pertes avérées, mais à rétablir la confiance sur un marché interbancaire miné de doutes parfois infondés.

Le grand public n'a pas toujours compris, ou n'a pas toujours été assez informé que la faillite d'une banque n'entraîne pas seulement la ruine d'actionnaires et de dirigeants réputés excessivement riches et cupides, mais avant tout celle de ses clients, entreprises et simples particuliers. En 2013, les titulaires de comptes auprès de banques chypriotes sont ainsi passés à deux doigts de la « tonte » (*haircut* en anglais).

Dans cette crise, il est en revanche devenu flagrant que le pouvoir politique avait perdu pratiquement toute latitude pour orienter le cours des événements. À la différence des nationalisations du XX^e siècle motivées par certaines conceptions de l'économie et de la société, celles du XXI^e siècle en Europe et aux États-Unis se sont imposées comme l'unique réponse « pragmatique » possible aux yeux de l'ensemble des forces politiques « mainstream » – certaines banques étaient devenues « *too big to fail* ».

En France, c'était une majorité conservatrice-libérale qui décidait, avec le gouvernement belge, de reprendre Dexia, dont une filiale américaine était exposée aux crédits subprime. Au Royaume-Uni, le Premier ministre travailliste Gordon Brown faisait nationaliser Northern Rock puis Royal Bank of Scotland. Aux Pays-Bas, la coalition entre chrétiens-démocrates et travaillistes ordonnait le sauvetage d'ABN Amro tandis qu'un peu plus tard, en Allemagne, la grande coalition CDU-CSU-SPD procédait à la nationalisation de Hypo Real Estate. Les libéraux irlandais n'agissaient pas autrement envers l'Anglo Irish Bank.

En Islande, le Premier ministre conservateur-libéral Geir Haarde avait dû faire passer sous contrôle public la quasi-totalité du secteur bancaire et même les États-Unis, sous la présidence d'un George W. Bush peu suspect de socialisme, s'étaient résolus à renflouer plusieurs banques et institutions financières.

En dehors de l'ironie suscitée par le retour en grâce des nationalisations, totem que l'on pensait enseveli avec les ruines de l'idéologie communiste ou bien réservé à l'usage de républiques bananières, ces opérations de sauvetage ont apporté un certain démenti à l'idée jusqu'alors en vogue selon laquelle le capital n'avait pas de nationalité.

Malgré leur envergure globale, les banques le plus directement affectées par la crise, en majorité européennes ou américaines, se sont rappelées avoir un État d'origine et c'est vers lui qu'elles se sont tournées pour recevoir de l'aide, parfois conditionnée au maintien de l'offre de crédit sur le seul marché domestique. Au sein des groupes, les maisons mères ont également pu faire prévaloir leurs intérêts sur ceux de leurs filiales et des pays hôtes qui ont alors pris conscience, mais un peu tard, de leur vulnérabilité face à de telles fuites de capitaux.

Concrètement, la « *grande coupe* » dont parlent les économistes Gian-Maria Milesi-Ferretti et Cédric Tille²³ s'est traduite, rien qu'entre le début et la fin de l'année 2008, par une chute de 18 % – 5 400 milliards de dollars – des engagements à l'étranger de banques considérées par la Banque des règlements internationaux comme « *actives à l'international* »²⁴. La plupart de ces retraits émanaient du Royaume-Uni, des États-Unis

23 Gian-Maria Milesi-Ferretti et Cédric Tille, « The great retrenchment: international capital flows during the global financial crisis », *Economic Policy*, vol. 26 n°66, 2011, pp. 285-342.

24 Katrin Forster, Melina Vasardani et Michele Ca' Zorz, *Euro area cross-border financial flows and the global financial crisis. European Central Bank Occasional Paper Series n°126*, Francfort,

et de la zone euro, en particulier de France et d'Allemagne dont les banques avaient conduit dans la période précédente une politique de vaste expansion en dehors de leur pays d'origine.

De l'autre côté, les économies d'Europe du centre, de l'est et du sud, très ouvertes à la présence bancaire et aux investissements étrangers²⁵, ont été profondément atteintes par le phénomène de « fuite vers la qualité », c'est-à-dire vers les maisons mères. Quel qu'ait pu être l'état réel des fondamentaux de ces pays, les décisions de retrait n'étaient « *pas seulement motivées par l'aversion au risque mais, plus largement, par l'aversion à l'incertitude* »²⁶, avec pour conséquence sur place un assèchement plus ou moins long du robinet du crédit²⁷.

Les autres régions du monde, plus riches en épargne domestique, en réserves de change et/ou moins dépendantes des banques occidentales, ont été moins touchées. « *Alors que la Russie avait réagi à son humiliation des années 1990 en accumulant de substantielles réserves de devises, les États est-européens étaient dépourvus d'une telle défense. Pour eux, la sécurité résidait dans l'intégration avec l'Ouest, ou du moins l'imaginaient-ils* », explique ainsi l'historien britannique Adam Tooze dans son remarquable récit de la crise de 2008²⁸.

La désillusion des opinions publiques des pays du centre, de l'est et du sud de l'Europe quant aux bienfaits de l'ouverture des économies et de la libre circulation des capitaux a été d'autant plus brutale qu'elles se sont senties abandonnées à leurs difficultés par les États « créditeurs ».

Avant même que la crise bancaire ne commence à contaminer les dettes souveraines, l'Allemagne en particulier s'était opposée à toute réponse collective européenne²⁹, ne laissant qu'une issue aux économies dépassées par l'ampleur du problème : l'humiliant recours au FMI, le Fonds monétaire international dont l'« *assistance* », le plus souvent destinée à des pays en développement, est conditionnée à de douloureux plans d'« *ajustement* » et des coupes budgétaires. La Hongrie, la Lettonie et la Roumanie, pourtant membres de l'Union européenne, ont dû passer sous ces fourches caudines, de même que plusieurs autres États de la région comme l'Ukraine.

Pour les électeurs et une partie du personnel politique de ces pays, la crise bancaire et financière qui les avait frappés a donné lieu à deux observations. Premièrement, en dépit

2011.

25 Zdenek Kudrna et Daniela Gabor, « The Return of Political Risk: Foreign-Owned Banks in Emerging Europe », *Europe-Asia Studies*, vol. 65 n°3, 2013, pp. 548-566.

26 Katrin Forster, *op. cit.*.

27 Sándor Gardó et Reiner Martin, *The impact of the global economic and financial crisis on Central, Eastern and South-Eastern Europe. A stock-taking exercise. European Central Bank Occasional Paper Series n°114*, Francfort, 2010, et Ralph De Haas, Yevgeniya Korniyenko, Elena Loukoianova et Alexander Pivovarsky, *Foreign Banks and the Vienna Initiative: Turning Sinners into Saints? IMF Working Paper WP/12/117*, Washington DC, 2012.

28 Adam Tooze, *Crashed: How a Decade of Financial Crisis Changed the World*, Viking, New York, 2018.

29 Ambrose Evans-Pritchard, « Failure to save East Europe will lead to worldwide meltdown », *The Telegraph*, 14 février 2009 et L'Obs, « Angela Merkel à Colombey : "Il n'est pas question d'un fonds européen" », 11 octobre 2008.

des thèses économiques dominantes sur l'allocation optimale des capitaux à l'échelle globale, il s'est avéré que le capital avait bien une nationalité et que ses mouvements n'étaient pas seulement dictés par les perspectives de rentabilité et l'état réel des fondamentaux – le facteur politique avait aussi son importance.

Deuxièmement, il avait été naïf d'espérer que les gouvernements des pays « créditeurs » tiendraient compte des intérêts de leurs partenaires. En l'absence de réponse collective et solidaire, chaque État devait donc, au niveau national, développer ses propres capacités d'intervention, et si les moyens économiques se révélaient insuffisants, c'était à la volonté politique de s'imposer, quitte à faire des entorses aux règles communément admises.

Dans les pays « créditeurs » comme chez les emprunteurs, la crise bancaire et financière avait ainsi réhabilité à la fois la puissance publique, en particulier sous sa forme étatique, et le cadre national. En Hongrie et en Pologne, ceci s'est traduit par des décisions de renationalisation, voire de réétatisation d'entreprises et secteurs entiers considérés comme stratégiques, au-delà du seul domaine bancaire et financier (énergie, médias, défense, agriculture...).

Nonobstant les similarités entre Europe et États-Unis dans le déroulement de la crise bancaire et financière et sous l'angle des mesures publiques d'aide adoptées³⁰, les suites ont été très différentes de part et d'autre de l'Atlantique en raison des spécificités des modes d'organisation politique. Alors que les États-Unis fonctionnent comme un État-nation, l'Union européenne constitue à ce jour l'exemple le plus avancé dans le monde d'intégration et de coopération interétatiques et supranationales. Il était donc logique que la réhabilitation de l'État et de la nation mette l'Union à rude épreuve, l'amenant parfois au bord de la désintégration. Cette faiblesse de l'UE, déjà flagrante au moment de la crise bancaire, a permis sa dégénérescence en crise des dettes souveraines.

C) Une crise des dettes souveraines

Les garanties et autres mesures de soutien apportées par les gouvernements au secteur bancaire et financier – environ 26 % du PIB dans l'UE comme aux États-Unis³¹ – ont de fait conduit à un transfert de responsabilité des établissements privés vers les États. Si le gouvernement fédéral des États-Unis n'a qu'un seul budget et qu'une seule signature sur ses bons du Trésor, chaque pays membre de l'UE possède quant à lui son propre budget et sa propre signature, malgré l'utilisation par certains d'entre eux d'une monnaie commune. En outre, les banques étaient d'abord associées à leur pays d'origine, quelle que soit l'envergure réelle de leurs opérations. Le poids des mesures prises pouvait donc excéder de très loin les capacités de l'État garant, jusqu'à 319 % du PIB en Irlande³².

Devant ce constat, les prêteurs internationaux ne pouvaient plus, comme ils avaient eu tendance à le faire depuis les années 1990, regarder les pays de l'Union européenne comme des emprunteurs relativement semblables. La mauvaise évaluation, par les agences de

30 Stéphanie Marie Stolz et Michael Wedow, *Extraordinary measures in extraordinary times – public measures in support of the financial sector in the EU and the United States*, Deutsche Bundesbank, Francfort, 2010.

31 *ibid.*

32 *ibid.*

notation, du risque contenu dans des titres financiers liés aux crédits subprime nourrissait également un climat d'incertitude qui encourageait la « fuite vers la qualité » au profit notamment de l'Europe « germanique » (Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Luxembourg) et nordique.

L'analyse de l'évolution des taux de rendement à long terme des obligations émises par les États de l'UE³³ montre que le processus de convergence à l'œuvre depuis les années 1990 a commencé à se gripper à la fin de l'année 2008 avec la spectaculaire envolée des taux lituaniens et lettons, passés en quelques mois de 5-6 % à 13-15 %. Bien que la Lituanie n'ait pas, à la différence de son voisin du nord, fait appel au FMI, les deux pays ont dû mettre en œuvre des plans de dévaluation interne extrêmement durs consistant notamment en des baisses de salaires et de dépenses sociales équivalant à plusieurs points de PIB. Ces mesures ont permis aux deux économies de rebondir assez rapidement, d'autant que l'effet de la hausse des taux avait été limité en raison de faibles niveaux d'endettement et de déficit public.

Le cas grec, lui, était très différent. En plus d'appartenir à la zone euro, la Grèce, dépourvue donc de l'arme de la dévaluation compétitive, partait d'une situation économique plus mauvaise, caractérisée entre autres par un très fort endettement public (plus de 100 % du PIB en 2008), des déficits budgétaires récurrents et des problèmes de compétitivité attestés par un solde de la balance des paiements de plus en plus négatif. Ces déséquilibres avaient été jusqu'à la crise largement couverts par les prêts émanant en particulier d'institutions financières allemandes et françaises³⁴.

Aux retraits décrits dans la section précédente et au contexte global de récession – nous y reviendrons – s'est ajoutée, en octobre 2009, l'annonce par le nouveau gouvernement grec d'une sous-estimation du déficit budgétaire, qui devait donc être révisé à la hausse. Dans le même temps, l'Office statistique de l'Union européenne Eurostat exprimait des « *réerves sur les données déclarées par la Grèce en raison de grandes incertitudes sur les chiffres notifiées par les autorités statistiques grecques* »³⁵.

Dans le climat général d'incertitude, il n'en fallait pas plus pour que les prêteurs internationaux et les agences de notation s'alarment d'une éventuelle insolvabilité de l'État grec, avec pour conséquences un relèvement des taux de rendement de ses obligations souveraines et une dégradation de leur note. Proche de 5 % jusqu'à la fin de l'année 2009, le taux d'emprunt de la Grèce s'élèverait jusqu'à un pic de plus de 29 % en février 2012 avant de diminuer lentement. À titre de comparaison, depuis 2009, le niveau de rendement des *Bund* allemands n'a jamais dépassé 4,6 % et demeure depuis 2012 sous la barre des 2 %, avec même parfois des descentes en territoire négatif.

33 Banque centrale européenne, « Long-term interest rate statistics for EU Member States », Francfort, 14 janvier 2020, https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/long_term_interest_rates/html/index.en.html. Consulté le 26 janvier 2020.

34 Alexandr Hobza et Stefan Zeugner, *The 'imbalanced balance' and its unravelling: current accounts and bilateral financial flows in the euro area. Economic Papers 520*, Commission européenne, Bruxelles, 2014.

35 Eurostat, « Déficit public de la zone euro et de l'UE27 respectivement de 2,0% et 2,3% du PIB. Communiqué de presse 149/2009 », Bruxelles, 22 octobre 2009.

Si les exemples grec et allemand étaient extrêmes chacun à leur manière, ils n'étaient pas pour autant isolés et reflétaient en réalité une nouvelle approche de la zone euro par les acteurs des marchés financiers. Au lieu de la traiter comme une région relativement homogène, ils ont commencé à y distinguer deux groupes : d'un côté, les pays « sûrs » de l'Europe « germanique » et nordique et de l'autre, les « PIGS » au périmètre variable (Portugal, Irlande, Grèce, Espagne, éventuellement Italie).

Confirmée dans un premier temps par l'absence, comme dans la crise bancaire et financière, de réponse collective et solidaire, cette lecture a eu pour effet pervers de faire bénéficier les États « vertueux », ou à tout le moins « bons payeurs » (France, Belgique), de taux d'intérêt très bas grâce à la désaffection des prêteurs internationaux pour d'autres obligations souveraines jugées, à tort ou à raison, plus risquées.

Une partie du personnel politique et des opinions publiques y a vu l'illustration d'une fable à morale, sorte de version moderne de la Cigale et de la Fourmi avec, au sud, des populations prodigues, paresseuses et peu productives, et au nord, des nations travailleuses, économes et plus productives. C'était vite oublier que les déficits et les emprunts des uns étaient les excédents et les prêts des autres.

La réhabilitation de l'État et de la nation, déjà consacrée par la crise bancaire et financière, devait connaître avec la crise des dettes souveraines de nouveaux développements. Certes, les pouvoirs publics (gouvernements et banques centrales), le plus souvent nationaux, se sont avérés être les seules institutions capables d'endosser le rôle de prêteur de dernier ressort. Sans de telles interventions publiques, le système bancaire et financier se serait effondré dans des conditions catastrophiques.

Toutefois, les exemples des « PIIGS » ont apporté à ce constat une importante nuance – tous les États ne sont pas également capables d'assumer cette fonction de façon convaincante et efficace. En Irlande, la taille du secteur bancaire était disproportionnée au regard de l'économie du pays tandis que dans les pays du sud, la faiblesse de certains fondamentaux ne pouvait être que difficilement compensée en raison de la perte de contrôle sur des outils comme le taux de change, les taux d'intérêt et l'option d'une restructuration de la dette. En d'autres termes, si la puissance publique est bel et bien indispensable et irremplaçable, elle n'est pas toute-puissante, *a fortiori* dans le cas des puissances « moyennes » européennes.

« *Tous les États sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres* », pourrait-on dire en paraphrasant le George Orwell de la *Ferme des animaux*. Fiction juridique à l'échelle internationale, le principe de l'égalité entre États aurait dû, en théorie, être mieux respecté entre membres de l'Union européenne mais là encore, en pratique, il s'est révélé assez illusoire.

La première charge est venue de ce qui est improprement appelé les « marchés financiers ». Redevenus sensibles au risque pays et moins confiants dans les agences de notation après leur mauvaise appréciation des produits liés aux crédits subprime, les investisseurs internationaux ont, nous l'avons dit, adopté une nouvelle approche vis-à-vis des États européens en tenant davantage compte du facteur politique et des caractéristiques propres à chaque pays.

En dépit de leur appartenance à une même union monétaire, deux signatures européennes « souveraines » pouvaient donc avoir des valeurs différentes aux yeux des investisseurs, qui pouvaient en outre exacerber et exploiter ces écarts à des fins spéculatives. Or, sauf à se passer complètement de prêts – voie d’autant plus difficile à suivre qu’en vertu des traités, il est interdit aux autorités publiques d’emprunter de l’argent aux banques centrales européennes –, les États n’ont pas tous suffisamment de puissance économique, financière et juridique pour contrer de telles attaques, même lorsqu’ils sont « bien » gouvernés et que leurs fondamentaux sont bons. À titre d’exemple, le fonds obligataire Pimco gère un portefeuille d’actifs de 1 900 milliards de dollars, soit l’équivalent du PIB italien.

La dimension économique du rapport de force entre prêteurs (publics ou privés) et emprunteurs se double par ailleurs d’une dimension politique et nationale à l’origine de conflits d’intérêts. Dans le cas de la Grèce, l’obstination initiale des gouvernements allemand et français à rejeter toute forme de restructuration de la dette grecque, malgré son poids *a priori* insoutenable, a pu être pour partie expliquée par une hostilité de principe, mais aussi et peut-être surtout par les pertes qu’auraient subies des établissements comme Deutsche Bank, Allianz / Pimco, BNP Paribas ou AXA, détenteurs de bons du Trésor grecs à hauteur de plusieurs milliards d’euros.

En s’efforçant de protéger à tout prix le bilan de « leurs » institutions financières, les autorités des pays « créditeurs » ont certes pu vouloir éviter de mettre elles-mêmes la main au portefeuille avec de nouvelles garanties et aides publiques pour combler les pertes, mais sans doute s’agissait-il également de défendre les intérêts « privés » de ces établissements – la frontière entre intérêts publics et privés est ici très poreuse.

Le résultat de ce calcul a été, dans un premier temps, de faire porter l’intégralité du coût de résolution de la crise sur les citoyens des États « débiteurs » – d’abord la Grèce, puis l’Irlande, le Portugal, l’Espagne et Chypre. Autrement dit, l’indispensable assistance financière du reste de la zone euro serait remboursable en totalité et avec intérêts, contraignant les pays débiteurs à mettre en œuvre de mortifères plans d’austérité et de privatisations.

Même après l’annulation partielle de la dette grecque et le début du rachat des obligations « poubelle » (*junk bonds*) par la Banque centrale européenne, le Fonds européen de stabilité financière puis le Mécanisme européen de stabilité, l’intransigeance des créditeurs, pourtant devenus dans leur grande majorité publics, demeurait intacte. La contrainte par corps ou prison pour dettes, que l’on pensait à la fois abolie et réservée aux individus, trouvait désormais à s’appliquer à des populations entières privées non seulement du pouvoir de décider de façon autonome de leur politique économique, sociale et fiscale, mais aussi du pouvoir de choisir leur gouvernement.

À la fin de l’année 2011, en Italie, le président du Conseil Silvio Berlusconi aurait ainsi été poussé à la démission par ses partenaires européens, qui avaient en outre tenté d’associer à cette manœuvre les États-Unis. Les dirigeants allemand et français, Angela Merkel et Nicolas Sarkozy, auraient dans le même temps convaincu le président de la République italienne, Giorgio Napolitano, de ne pas convoquer de nouvelles élections et de confier à la place la tête du gouvernement au « technocrate » Mario Monti. Pendant près de dix-huit

mois d'exercice du pouvoir, son cabinet a fait adopter d'importantes « réformes structurelles » qui ont certes permis de rassurer les crédateurs de l'Italie, mais faute de mandat politique robuste, elles ont ensuite été détricotées par les gouvernements ultérieurs.

La situation en Grèce a été encore plus rocambolesque avec d'abord, fin 2011, la proposition du Premier ministre Giórgos Papandréou d'organiser un référendum sur le plan de restructuration de la dette négocié avec l'UE, le FMI et la Banque centrale européenne (BCE). Critiqué par les autres gouvernements européens et par les prêteurs, le projet a finalement été retiré quatre jours plus tard.

Pour autant, toutes les élections législatives tenues par la suite en Grèce ont de fait été interprétées, voire dramatisées comme des référendums sur le maintien du pays dans la zone euro et son accord aux plans de « *sauvetage* », c'est-à-dire des prêts conditionnés à de lourdes mesures d'austérité.

Après la victoire relative de partis « pro-euro » en 2012, celle de SYRIZA – la « Coalition de la gauche radicale » – en 2015 traduit à l'inverse la volonté de nombreux citoyens grecs de réviser les conditions attachées à l'« assistance » apportée par les bailleurs de fonds. En l'absence d'accord, le nouveau gouvernement convoque à son tour un référendum qui, lui, a bel et bien lieu : le 5 juillet, sur 62,5 % d'électeurs participants, une majorité de 61,3 % manifeste son rejet du dernier plan de la « troïka » UE-FMI-BCE.

En dépit de ce résultat, le Premier ministre Aléxis Tsípras change de position et décide d'obtempérer aux exigences des prêteurs. Il sacrifie son ministre des Finances, Yánis Varoufákis, et approuve le programme de la troïka. Jusqu'à sa défaite aux élections législatives de juillet 2019, il endossera la responsabilité de mettre en œuvre les mesures d'économies auxquelles il était pourtant opposé.

Avec moins de péripéties, c'est un scénario similaire qui s'est déroulé en Espagne, en Irlande et au Portugal où beaucoup de leviers de politique publique, bloqués par les contraintes liées aux plans de sauvetage, ont cessé de pouvoir réagir aux préférences exprimées dans les urnes par les citoyens.

Aux accusations de confiscation de la démocratie par les « marchés financiers » et surtout, en réalité, par les États crédateurs, on pourra répondre qu'il n'aurait pas été plus légitime de laisser les populations des pays débiteurs décider seules de la manière par laquelle elles s'acquitteraient – ou non – de leur dette. C'est précisément sur ce terreau que sont nés ou se sont renforcés, du côté des pays prêteurs, des partis comme Alternative pour l'Allemagne et le Parti des Finlandais, hostiles à la solidarité européenne et favorables à une forme d'égoïsme national.

En fin de compte, si la zone euro a jusqu'ici survécu et que des mécanismes d'entraide ont été adoptés, la défiance réciproque entre populations reste profonde, d'autant que les conséquences économiques et sociales de la crise et des mesures d'austérité n'ont pas partout cicatrisé.

Le niveau d'endettement de certains États et la difficulté pour la Banque centrale européenne de sortir de ses politiques « non conventionnelles » font aussi craindre une

rechute potentiellement plus grave que la crise des années 2010, avec cette fois un bazooka de la BCE vide de munitions.

En plus d'avoir brutalement dévoilé la vulnérabilité d'États pourtant considérés comme développés, mais confrontés à des problèmes trop gros pour eux, la crise des dettes souveraines a démontré l'incapacité des démocraties nationales à résoudre de façon efficace de tels problèmes. Aussi bien dans les pays créditeurs que chez les débiteurs, les autorités politiques ont plus d'une fois dû ignorer la prétendue volonté souveraine du corps électoral pour empêcher ce qui s'annonçait être une catastrophe. La question devait revenir, quelques années après, dans le dossier du Brexit.

D) Une crise des cours des matières premières

La lecture des sections précédentes pourrait suggérer que la crise économique mondiale a été pour l'essentiel un phénomène « occidental », c'est-à-dire nord-américain et européen. En réalité, si c'est bien là que l'on pourrait situer une grande partie des causes de la crise, ses effets, quoique divers dans leur nature et leur amplitude, ont été véritablement globaux. Les premiers d'entre eux ont trait aux matières premières.

Nous avons vu plus haut que les années 2000 avaient été marquées par les taux d'intérêt bas pratiqués aux États-Unis et dans une moindre mesure, en zone euro. L'abondance de liquidités qui en a découlé n'a pas seulement irrigué les marchés immobiliers de ces régions et les prêts intra-européens – elle a déferlé sur le monde entier, et notamment sur les marchés de matières premières comme les céréales, les hydrocarbures, ou encore les métaux.

Bien que les hausses des cours, souvent spectaculaires, aient été tirées par une augmentation réelle et considérable de la demande en matières premières de grands pays émergents comme la Chine et l'Inde, une partie au moins du boom semble ne pouvoir être expliqué que par des facteurs financiers comme les excès de liquidité et la spéculation³⁶.

Une carte issue de la revue *Finances & Développement* éditée par le FMI présente une catégorisation convaincante des pays « gagnants et perdants » en 2007, année précédant la crise et le retournement des cours. Un petit groupe de « grands perdants » comprenant notamment l'Inde, l'Islande, la Tunisie, le Maroc, l'Érythrée, l'Éthiopie et le Kenya importent bien plus de matières premières qu'ils ne produisent et exportent de biens, par conséquent le bilan du boom est pour eux très négatif.

Le deuxième groupe, celui des « petits perdants », inclut la quasi-totalité de l'Europe, la Chine, les États-Unis, l'Égypte ou encore la République démocratique du Congo. Ces pays sont soit de grands importateurs de matières premières qui compensent par des exportations de produits intermédiaires ou finis, soit des exportateurs importants de denrées particulières qui sont cependant dépendants de l'étranger pour certains produits de première nécessité.

Assez réduit, le groupe des « petits gagnants » contient notamment le Canada, le Mexique, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Soudan, pays certes exportateurs de matières premières,

³⁶ John Baffes et Tassos Haniotis, *Placing the 2006/08 Commodity Price Boom into Perspective. Policy Research Working Paper 5371*, Banque mondiale, Washington DC, 2010.

mais dont l'économie est néanmoins suffisamment diversifiée pour en limiter le poids. Enfin, le groupe des « *grands gagnants* » englobe en particulier la Russie, l'Australie, la Norvège, une bonne partie de l'Asie centrale, du Moyen-Orient, de l'Afrique de l'ouest et la moitié occidentale de l'Amérique du sud : il s'agit en somme des pays les plus dépendants aux exportations de matières premières³⁷.

Dans les mois précédant la faillite de la banque Lehman Brothers, des « *émeutes de la faim* » éclatent dans diverses régions du globe, au point que les dirigeants des États du G8 réunis en juillet 2008 à Hokkaidō au Japon consacrent une déclaration à la « *sécurité alimentaire mondiale* ». Par ailleurs, des pays comme la Russie, la Chine, l'Inde et l'Argentine édictent des restrictions, voire des interdictions d'exportation de céréales pour orienter leur production en priorité vers leurs propres consommateurs.

La crise économique mondiale fait plonger la demande globale et avec elle, les cours des matières premières. Pour autant, le problème de l'accès des populations les plus pauvres aux produits alimentaires n'est pas résolu³⁸ car si la baisse des prix des céréales est censée les rendre plus abordables pour les consommateurs, la chute simultanée des cours des hydrocarbures et des métaux prive de devises les pays qui sont à la fois peu autonomes sur le plan alimentaire et très dépendants des exportations de matières premières, par exemple l'Algérie et l'Iran. En outre, les prix au détail sont moins élastiques à la baisse qu'à la hausse des cours. Des cours plus faibles incitent enfin les agriculteurs à réduire leur production, avec le risque de générer dans un futur proche des pénuries et une nouvelle flambée des prix. Un tel rebond est effectivement constaté dès 2010 et provoque des agitations sociales majeures dans des pays comme l'Algérie, l'Égypte et la Libye.

Quoique la crise économique mondiale n'ait été la cause unique ni de la volatilité des prix des produits alimentaires, ni des printemps arabes, elle a amené de nombreux États à revoir leur politique alimentaire de façon à être plus autonomes et moins dépendants des marchés mondiaux pour leurs approvisionnements³⁹. Ceci s'est concrétisé par l'adoption de mesures protectionnistes, de politiques de soutien à la production nationale – notamment en Chine et en Inde – et, dans le cas de pays au potentiel agricole insuffisant pour nourrir leur population, par des investissements à l'étranger. Ainsi, via des entreprises publiques ou privées, la Chine, la Corée du Sud ou encore l'Arabie saoudite achètent ou louent sur de longues périodes d'immenses domaines agricoles, en particulier en Afrique, afin de les exploiter et d'en rapatrier la production, le plus souvent sans égard pour les besoins des populations locales⁴⁰.

De manière analogue à la crise bancaire et financière et à la crise des dettes souveraines en Europe et aux États-Unis, la crise des cours des matières premières a encouragé une forme

37 Thomas Helbling, Valérie Mercer-Blackman et Kevin Cheng, « Vague porteuse », *Finances & Développement*, vol. 45 n°1, 2008.

38 FAO, *The State of Food Insecurity in the World. Economic crises – impacts and lessons learned*, Rome, 2009.

39 FAO, *Food and agriculture policy decisions. Trends, emerging issues and policy alignments since the 2007/08 food security crisis*, Rome, 2014.

40 Kerstin Nolte, Wytske Chamberlain et Markus Giger, *Transactions foncières internationales dans le domaine de l'agriculture. Nouvelles perspectives offertes par Land Matrix : Rapport analytique II*, CDE/CIRAD/GIGA/Université de Pretoria, 2018.

d'égoïsme national dans les pays les plus vulnérables à ces cours en raison de leurs sources d'alimentation ou de la structure de leur commerce extérieur, c'est-à-dire dans la majeure partie du monde hors UE et États-Unis. Pour le commerce comme pour l'agriculture, ces pays ont pris leurs distances avec les idées libre-échangistes et ont renoué avec des politiques à la fois interventionnistes et souverainistes, puisque rarement coordonnées au niveau international.

Toutefois, à l'image de la géographie de la crise des dettes souveraines, le retour du primat du politique sur l'économie a aussi montré que les États n'étaient pas à armes égales dans leurs tentatives de retrouver une certaine autonomie d'action. Les plus puissants et les plus riches, en premier lieu la Chine et les monarchies pétrolières du Golfe, ont en effet cherché à combler leur vulnérabilité par des politiques non coopératives portant atteinte aux intérêts et capacités d'autres États qui perdaient alors en crédibilité et en légitimité aux yeux de leurs propres citoyens.

Il a pu en résulter un attrait neuf ou renouvelé pour des régimes autoritaires et nationalistes perçus comme mieux armés pour protéger leur population, par exemple en Russie, en Inde, aux Philippines, en Indonésie, en Égypte, en Bolivie, en Équateur, ou encore au Rwanda. Les performances économiques relativement élevées de certains d'entre eux (Rwanda, Philippines) renforcent aujourd'hui l'attrait de tels régimes de plus en plus perçus comme des contre-modèles à la démocratie libérale occidentale.

E) Une crise économique

Nous arrivons maintenant au cœur de la crise économique mondiale – la crise économique au sens strict, entendue comme un ralentissement plus ou moins important de la croissance du PIB, voire une récession accompagnée d'une baisse du taux d'emploi, des revenus des ménages et des entreprises ainsi que des recettes fiscales. Cette facette de la crise économique mondiale est probablement celle qui a touché le plus de pays, quoique de façon différenciée, et a provoqué les séquelles les plus durables, que ce soit en termes économiques, sociaux ou politiques.

Une première phase peut être délimitée à la période 2008-2010. À la suite des crises des marchés immobiliers aux États-Unis et dans plusieurs pays européens puis de la faillite de la banque américaine Lehman Brothers, les difficultés financières de millions de ménages et la panique bancaire font plonger l'accès au crédit, la consommation et les investissements des particuliers comme des entreprises. L'effondrement de la demande des marchés européens et américain – les plus prospères du monde – emporte avec elle les exportations du reste de la planète, qu'il s'agisse de matières premières ou de produits intermédiaires ou finis. La crise économique mondiale se traduit alors, au niveau des pays, par une chute du PIB dans près de la moitié des États existants⁴¹, et à l'échelle globale, par un recul encore plus net du commerce international⁴².

41 Wenjie Chen, Mico Mrkaic et Malhar Nabar, *The Global Economic Recovery 10 Years After the 2008 Financial Crisis*. IMF Working Paper WP/19/83, Fonds monétaire international, Washington DC, 2019.

42 Richard Baldwin (éd.), *The Great Trade Collapse: Causes, Consequences and Prospects*, Centre for Economic Policy Research, Londres, 2011.

En outre, la brutalité du choc a pu être accrue par le degré d'intégration bancaire et financière avec les États-Unis et les grands pays européens, raison pour laquelle l'Europe centrale et orientale a été la région du monde la plus durement frappée par la crise⁴³. L'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie ont en revanche été surtout « contaminées » via le canal du commerce extérieur. Toutes ces zones « périphériques » ou « dépendantes » avaient néanmoins pour point commun d'avoir connu dans les années 2000 une croissance forte et robuste grâce notamment aux exportations de matières premières à cours élevés ou de produits intermédiaires et finis.

La crise de 2008 met alors l'accent sur un élément de différenciation que constitue la taille du marché intérieur. Grâce à ce coussin, des pays comme la Pologne, la Turquie, la Chine, l'Inde et l'Indonésie, quoiqu'atteintes par le ralentissement, absorbent mieux le choc et rebondiront plus vite lors de la phase suivante.

Celle-ci s'est ouverte en 2010-2011 et n'a pas enregistré jusqu'ici d'interruption ou de tournant majeur, bien que des nuances distinguent certaines régions du monde. Il est en tout cas devenu plus difficile de continuer à parler de crise mondiale, tant les situations diffèrent entre pays ou régions sans être néanmoins totalement déconnectées les unes des autres.

Une première conséquence de la crise est en effet d'avoir poussé l'économie mondiale vers une forme de régionalisation. Par exemple, sur le plan commercial, le degré d'intégration globale demeure encore aujourd'hui inférieur au pic de 2008 et compte tenu de la paralysie dans laquelle se trouve l'Organisation mondiale du commerce depuis vingt ans, la perspective d'une « remondialisation » du commerce international est incertaine.

Au contraire, la tendance semble plutôt aller dans le sens du protectionnisme, des guerres commerciales et du détricotage des accords existants, en particulier à l'initiative des États-Unis. Cela n'empêche pas toutefois d'autres blocs commerciaux de s'intégrer davantage en interne et de négocier, comme le fait l'Union européenne, de nouveaux accords de libre-échange avec des États ou des unions régionales comme le Mercosur en Amérique du Sud.

La régionalisation est également observable dans la sphère bancaire et financière puisqu'en plus du repli des grandes banques occidentales sur leur pays d'origine et le voisinage proche, c'est aussi la domination mondiale du dollar américain qui est en recul. Bien que la Réserve fédérale ait largement contribué à éviter une apocalypse financière en acceptant le rôle de « *fournisseur ultime de liquidités au système bancaire global* »⁴⁴, cette dépendance aux États-Unis est devenue de moins en moins tolérable pour les autres pays. La part du dollar américain dans les réserves internationales de change est donc en cours d'érosion, notamment dans les puissances émergentes au profit du yuan chinois et du yen japonais. Ce phénomène de régionalisation participe à la lente désynchronisation des économies de la planète et nous oblige à les analyser séparément.

Principal moteur de l'économie mondiale depuis des décennies, les États-Unis semblent en apparence avoir tourné la page de la crise. La croissance du PIB y est relativement

43 Zsolt Darvas, *The EU's role in supporting crisis-hit countries in Central and Eastern Europe*, Bruegel, Bruxelles, 2009.

44 Adam Tooze, *op. cit.*.

soutenue, le taux de chômage historiquement bas. En cela, ils creusent l'écart avec l'Union européenne, elle-même divisée entre un bloc du nord, du centre et l'est qui tourne à plein régime et une ceinture « gréco-latine » toujours plombée par le bilan de la crise des dettes souveraines et les déséquilibres qui avaient conduit à son déclenchement.

Pourtant, à regarder de plus près ces deux rives de l'Atlantique qui forment un « Occident » présomptueusement qualifié de « développé », on constate que même les économies à première vue bien portantes présentent des fragilités structurelles communes à l'ensemble du bloc « occidental ».

Tout d'abord, sans parler de la soutenabilité d'un modèle de développement qui ignore les limites environnementales de la planète – cela nous emmènerait trop loin du sujet de notre analyse –, la croissance, quand elle existe, est largement suspendue à des mesures de perfusion comme les outils de politique monétaire et l'endettement, les premiers finançant le second.

En proportion du PIB, le poids de la dette publique et privée mondiale n'a jamais été aussi élevé et ne cesse d'augmenter pour dépasser aujourd'hui les 300 %⁴⁵. Bien que certains États européens affichent des comptes publics plus équilibrés, voire excédentaires, ils doivent dans les faits leur bonne santé économique à l'endettement de pays clients qui dégagent ainsi les moyens d'importer les marchandises de grands exportateurs comme l'Allemagne.

Cet endettement est permis en Europe et aux États-Unis par des politiques monétaires accommodantes composées de taux d'intérêt proches de zéro et d'instruments « non conventionnels » devenus pratiquement impossibles à arrêter sans semer la panique et faire replonger l'économie mondiale dans la crise. Depuis 2008, la taille des bilans de la Banque centrale européenne et de la Réserve fédérale américaine a de la sorte été multipliée respectivement par 3 et 5 sans signe d'inversion durable de tendance⁴⁶.

Les éventuels gains de croissance et d'emplois qui en découlent ne produisent ni dans un cas ni dans l'autre des résultats de qualité. Quoique la détérioration de la qualité de la croissance et de l'emploi ait commencé à être remarquée avant la crise de 2008, qui n'en est donc pas la cause unique, la crise économique mondiale a confirmé et accéléré ce phénomène.

Selon le modèle classique de l'économiste américain Robert Solow, la croissance ne peut venir, sur le long terme, que du progrès technique et des gains de productivité qui en dérivent à quantité constante des facteurs de production. Or, son confrère Robert Gordon affirme, dans une théorie controversée, qu'après la période exceptionnelle de forte hausse de la productivité ouverte par la première révolution industrielle au XVIII^e siècle, nous sommes retournés dans les années 1970 à une phase « normale » d'augmentation modérée de la productivité, limitant d'autant la croissance potentielle dans les économies les plus

45 Sonja Gibbs (réd.), « Global Debt Monitor: Sustainability Matters », Institut de la finance internationale, 13 janvier 2020.

46 Michael Ovaska, « Central bank balance sheets », Reuters Graphics, <http://fingfx.thomsonreuters.com/gfx/rngs/GLOBAL-CENTRALBANKS/010041ZQ4B7/index.html>. Consulté le 15 février 2020.

développées. Les meilleures performances des autres pays s'expliqueraient pour leur part essentiellement par un phénomène de rattrapage. S'il est difficile aujourd'hui de trancher avec certitude le débat sur la stagnation séculaire et le caractère durable de la panne de productivité, les statistiques des dernières décennies confirment jusqu'à maintenant ces hypothèses⁴⁷.

Au ralentissement peut-être durable de la croissance de la production et de la productivité s'ajoute une évolution du mode de redistribution de leurs fruits. Aux États-Unis comme en Europe, depuis plus de vingt ans, la productivité a augmenté plus vite que les salaires⁴⁸, qui ont même pu stagner en termes réels dans le cas des travailleurs situés en bas de l'échelle des revenus⁴⁹. La crise de 2008 a paradoxalement contribué à accroître ce « découplage » dans les économies déjà moins prospères, par exemple en Hongrie et en Pologne qui, pour préserver une compétitivité reposant avant tout sur des faibles coûts de main-d'œuvre, ont joué la carte de la modération salariale. La crise a donc interrompu, voire parfois inversé le processus de convergence salariale dans lequel était engagé l'est de l'Europe depuis son adhésion à l'UE en 2004⁵⁰, et a décroché de la locomotive continentale une ceinture méditerranéenne touchée par une baisse des revenus réels.

Enfin, concernant la qualité des emplois, la crise a favorisé aux États-Unis et en Europe le sous-emploi et le travail précaire⁵¹. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles les salaires augmentent relativement peu⁵², y compris dans des pays où le taux de chômage est tombé à des niveaux historiquement bas (États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne). En moyenne, dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « 5,5 % des travailleurs étaient sous-employés en 2017. Cela représente une augmentation de 27 % par rapport à 2006. »⁵³

Le sous-emploi de la population active s'illustre aussi aux États-Unis avec un taux d'emploi à peine supérieur à 60 %, et au sein de l'Union européenne avec un taux de chômage toujours supérieur à 8 % dans des pays comme la France, l'Italie, l'Espagne et surtout la Grèce, où il avoisine les 17 %. Ces statistiques sont encore plus élevées chez les jeunes de moins de 30 ans.

Pour le monde occidental, la conclusion qui se dégage de ces différents phénomènes est celle d'une polarisation à l'origine d'une plus grande hétérogénéité non seulement entre

47 Antonin Bergeaud, Gilbert Cette et Rémy Lecat, « Croissance de long terme et tendances de la productivité. Stagnation séculaire ou simple trou d'air ? », *Revue de l'OFCE*, vol. 153 n°4, 2017, pp. 43-62.

48 Paolo Pasimeni, *The Relation between Productivity and Compensation in Europe. European Economy Discussion Paper 079*, Commission européenne, Luxembourg, 2018.

49 OCDE, « Decoupling of wages from productivity: what implications for public policies? », *OECD Economic Outlook*, vol. 2018 n°2, 2018.

50 Béla Galgóczi, *Why central and eastern Europe needs a pay rise*, Institut syndical européen, Bruxelles, 2017.

51 Organisation internationale du travail, *World Employment and Social Outlook: Trends 2019*, Genève, 2019.

52 David N.F. Bell et David G. Blanchflower, *Underemployment in the US and Europe. NBER Working Paper No. 24927*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, 2018.

53 Duncan MacDonald, *Under-employment: A crisis hangover, or something more? OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 234*, OCDE, Paris, 2019.

États – c’est visible en particulier en Europe –, mais plus encore à l’intérieur de ceux-ci⁵⁴. Au-delà du clivage entre salariés et chômeurs, dont on a vu qu’il ne tient pas compte du nombre croissant de personnes en situation de sous-emploi ou bien sortis du marché du travail « officiel », on constate plus largement un amaigrissement de la classe moyenne traditionnelle⁵⁵ pourvue des protections et garanties attachées au salariat comme les perspectives de carrière, la stabilité de l’emploi et des revenus et la sécurité sociale assurantielle.

Une petite partie parvient à s’en échapper vers le haut pour rejoindre les classes supérieures, aux rémunérations suffisantes pour ne plus dépendre des mécanismes obligatoires de solidarité sociale, mais la majorité déchoit vers les catégories dites populaires où l’absence de tels mécanismes est remplacée par la « débrouillardise » (petits boulots non déclarés, entraide...) ou par d’humiliants dispositifs d’assistance sociale (allocation Hartz IV en Allemagne, *universal credit* au Royaume-Uni, prime d’activité en France...).

Cet effritement converge avec l’affaiblissement de la classe moyenne comme statut ou comme aspiration déjà analysée dans le contexte de la crise des marchés immobiliers. Il en résulte, de manière générale, un approfondissement des inégalités économiques et sociales plus ou moins compensées par un système d’État-providence lui-même mis à rude épreuve en raison du ralentissement de la croissance et d’une érosion du salariat comme norme d’emploi, qui diminuent d’autant les ressources financières pouvant être consacrées à la protection sociale. La réduction du champ de cette protection sociale est en outre favorisée depuis les années 1980 par la victoire idéologique de la doctrine du « ciblage » des aides sur celle de la « couverture universelle ».

Encore une fois, il serait faux d’attribuer toutes ces tendances à la crise de 2008. D’ailleurs, on est frappé par les ressemblances entre la trajectoire que suivent aujourd’hui l’Europe et les États-Unis et la situation dans laquelle est empêtrée le Japon depuis les années 1990 : perte d’efficacité de la politique monétaire, surendettement, faible croissance de la productivité, du PIB et des revenus, précarisation des conditions de travail et dégradation de la protection sociale, souvent assurée au Japon par les grandes entreprises privées. Des deux côtés de l’Atlantique, la crise a donc peut-être eu pour effet premier de lever le voile sur les défauts structurels d’un modèle de développement socio-économique qui avait déjà montré ses limites au Japon – nous y reviendrons dans la section suivante.

Logiquement, les conséquences de la crise ne pouvaient pas être les mêmes dans les régions du monde considérées, en termes économiques, comme moins développées et toujours en phase de « rattrapage » plus ou moins rapide vis-à-vis de l’Occident. La Chine, dont on ne sait plus s’il faut la qualifier de pays émergent ou émergé, constitue ici un cas singulier confirmant précisément sa position à cheval.

54 Branko Milanovic et John Roemer, « Interaction of Global and National Income Inequalities », *Journal of Globalization and Development*, vol. 7 n°1, 2016, pp. 109-115.

55 Pour l’Union européenne, voir Eurofound, *Recent developments in the state of the middle classes*, Office des publications de l’Union européenne, Luxembourg, 2019, et plus largement pour les États membres de l’OCDE, voir OCDE, *Under Pressure: The Squeezed Middle Class*, OCDE, Paris, 2019.

Heurtée de plein fouet par la chute de la consommation, et donc des importations de son plus gros client que représentent les États-Unis, la Chine des années 2008-2009 a subi un choc violent, mais très vite amorti grâce à un gigantesque plan de relance devant conduire en deux ans à 586 milliards de dollars de dépenses publiques, soit l'équivalent de 13,3 % du PIB⁵⁶ ! Ce plan a dans le même temps renforcé la tendance au découplage entre les économies américaine et chinoise, dont l'hypothèse avait été mise à mal après la révélation de la grande dépendance de la croissance chinoise aux exportations vers les États-Unis, « *consommateur de dernier ressort* »⁵⁷.

Pour réduire l'excès d'épargne et soutenir la consommation intérieure, Pékin a aussi commencé à la fin des années 2000 à étendre les systèmes de sécurité sociale, notamment les assurances maladie et vieillesse. En l'espace de seulement quelques années, plusieurs centaines de millions de citoyens sont devenus affiliés, avec une couverture devenue presque universelle pour le risque maladie et en nette augmentation pour le risque vieillesse. Ceci s'est traduit par des dépenses sociales publiques en hausse de plusieurs points de PIB⁵⁸.

Combinées à la poursuite de l'enrichissement du pays et de l'accession à la classe moyenne de centaines de millions de personnes, ces réussites ont pu conforter l'idée que le régime autoritaire chinois, parfois décrit comme méritocratique ou technocratique, serait plus efficace que des démocraties libérales occidentales sujettes à la paralysie ou à la subordination de la classe politique aux intérêts des grandes entreprises et des grandes fortunes⁵⁹.

Néanmoins, le modèle chinois n'est pas dépourvu de failles. Tout d'abord, compte tenu de son manque de transparence, il est difficile de se fier aux statistiques officielles, d'autant que la taille du pays et son niveau actuel de développement rendent certains indicateurs inopérants. C'est par exemple le cas du taux de chômage, puisque la persistance d'une vaste population rurale et le phénomène des travailleurs migrant régulièrement entre ville et campagne en fonction des opportunités d'emploi permettent, en période de crise, de cacher loin des métropoles le trop-plein de main-d'œuvre.

L'opacité du modèle chinois recouvre aussi l'endettement puisque, comme dans les pays occidentaux, les pouvoirs publics chinois ont dû s'endetter de façon massive pour combattre les effets de la crise. Le problème est identifié depuis longtemps et n'a cessé de faire dire à certains commentateurs que la Chine est au bord de l'effondrement, sans que ce scénario ne se soit jusqu'ici matérialisé. La forte emprise de l'État sur le système bancaire et plus largement, sur l'économie, constitue un élément majeur de différenciation qui

56 Wayne M. Morrison, *China and the Global Financial Crisis: Implications for the United States*, Congressional Research Service, Washington DC, 2009.

57 Simon Kennedy, « America's Role as Consumer of Last Resort Goes Missing », *Bloomberg*, 3 décembre 2013.

58 Marie Urban, « L'État de la protection sociale en Chine », *Revue française d'administration publique*, vol. 150 n°2, 2014, pp. 467-479.

59 La propagande de l'État chinois n'omet pas non plus de fournir des arguments en appui à cette thèse, voir Chengcheng Jiang, « WATCH: China's Viral Video on How to Be a Leader », *TIME*, 17 octobre 2013.

complique la compréhension, et plus encore la prévision des conséquences du surendettement en Chine.

En dépit des éventuelles surestimations du rythme de croissance du PIB de la Chine ou du caractère artificiel d'une partie de ses investissements, il demeure que son ascension politique et économique, en termes absolus et relatifs, est incontestable. En plus de proposer au reste de la planète un contre-modèle politique plus ou moins convaincant sous l'angle de l'efficacité, Pékin a su profiter du repli des États-Unis et de l'Europe pour s'engager davantage à l'étranger sous la forme de coopérations politiques, de prêts, d'investissements, ou bien de programmes d'aide au développement.

De la sorte, elle est devenue pour l'Asie et l'Océanie un pôle alternatif de régionalisation, et pour le monde un nouveau pôle d'attraction, même si ce rôle est contesté par certains pays « clients » et par les puissances occidentales traditionnelles qui critiquent l'aspect souvent très transactionnel des offres chinoises de coopération et l'absence revendiquée de conditionnalité politique. C'est à n'en pas douter une concurrence redoutable pour le modèle occidental de démocratie libérale.

En Afrique et en Amérique latine, dont on a vu que la croissance élevée des années 2000 devait pour beaucoup à des exportations qui ont grandement souffert de la crise, la décennie 2010 n'a pas apporté de correctif majeur à ces vulnérabilités. La consommation intérieure occupe certes une place significative, mais le commerce extérieur reste très dépendant de la demande de pays comme la Chine et les États-Unis, où le relatif ralentissement réduit les besoins en importations.

Les pays africains et latino-américains ont connu moins de succès que la Chine dans la construction d'une large classe moyenne stable⁶⁰ et ceci, avec la persistance de profondes inégalités de revenus⁶¹, a freiné le processus d'autonomisation vis-à-vis de la demande extérieure⁶². Comme en Europe centrale et orientale, les taux de croissance sont supérieurs à ceux des pays les plus développés, mais insuffisants pour permettre un rattrapage⁶³.

Cette lecture « continentale » masque toutefois d'importantes différences entre pays en fonction notamment de leur dépendance aux exportations de matières premières et de situations politiques internes spécifiques. Là encore, on retiendra néanmoins les tentatives plus ou moins abouties d'intégration régionale politique et économique ainsi que l'influence croissante de la Chine dans ce qui a pu être pendant longtemps considéré comme des « chasses gardées » des États-Unis et des anciennes puissances coloniales européennes.

Seul géant à pouvoir rivaliser avec la Chine en termes de population, l'Inde pourrait être placée quelque part entre, d'un côté, son grand voisin du nord, et de l'autre, l'Afrique et

60 Homi Kharas, *The unprecedented expansion of the global middle class. An update. Brookings Global Economy & Development Working Paper 100*, The Brookings Institution, Washington DC, 2017.

61 McKinsey Global Institute, *Latin America's missing middle: Rebooting inclusive growth*, 2019.

62 McKinsey Global Institute, *Lions on the move II: Realizing the potential of Africa's economy*, 2016.

63 Centre de développement de l'OCDE, *Latin America Economic Outlook 2019*, 2019 et Organisation des Nations unies, *World Economic Situation and Prospects*, 2020.

l'Amérique latine, que ce soit sur l'échelle des rythmes de croissance, du poids géopolitique, des inégalités et de la taille relative de la classe moyenne. Si, à l'échelle du monde, sa puissance économique relative augmente, l'Inde perd cependant du terrain sur la Chine alors que les deux pays partaient dans les années 1980 d'une position similaire. Cet écart de performance s'expliquerait par des choix de politique économique plus ou moins pertinents, mais aussi dans le cas indien par un système démocratique dysfonctionnel qui renforce par contraste l'attractivité du modèle chinois, en particulier aux yeux d'autres pays asiatiques ou africains.

Les petits pays d'Asie de l'Ouest exportateurs d'hydrocarbures ont quant à eux en commun une population nationale limitée, une faible activité économique en dehors de l'extraction de gaz et de pétrole et une dépendance significative à la main-d'œuvre étrangère. C'est dire que pour eux, les concepts de PIB et d'emploi reflètent mal l'état de l'économie et de la société dans la mesure où les revenus des citoyens découlent avant tout de la redistribution de la rente énergétique. La crise de 2008 n'a pas fondamentalement changé cette situation, si ce n'est que l'endettement s'est accru pour maintenir le niveau de dépenses sociales alors que les cours des matières premières, eux, ont diminué⁶⁴.

Dans la région, l'Iran est également très dépendante aux exportations de gaz et de pétrole mais se distingue par sa taille et la plus grande diversité de son économie. Néanmoins, plus que la conjoncture internationale, c'est le régime de sanctions qui affecte le plus son paysage politique, économique et social et en fait donc un cas peu adapté aux analogies.

Toutes proportions gardées, c'est une voie semblable que suit la Russie depuis 2014 et le début du conflit avec l'Ukraine : relativement intégrée aux pays occidentaux dans les années 1990-2000, l'économie russe a subi le choc de 2008, s'en est à peine remise puis a cherché, en réponse aux sanctions de l'UE et des États-Unis consécutives à l'annexion de la Crimée et des interventions dans le Donbass, à réduire sa dépendance à l'Occident en se réorientant vers la Chine et en développant une forme d'autarcie et de « *substitution des importations* », en particulier dans le domaine agro-alimentaire. Si la diversification géographique des partenaires commerciaux a produit des résultats, la diversification sectorielle, en revanche, demeure peu sensible.

La Chine serait-elle le seul grand gagnant de la crise de 2008 ? Reconnaissons d'abord que notre sombre tableau de l'économie mondiale de la dernière décennie, souvent d'ailleurs qualifiée de « *décennie perdue* » pour de nombreuses régions de la planète, n'offre pas un niveau de détail très élevé puisque nous visons ici à dégager des tendances plus ou moins partagées, et non à dresser une comparaison économique entre tous les pays du globe.

Avant d'en venir aux conclusions générales, nous attirerons cependant l'attention sur deux autres exemples de régions ou pays qui, comme la Chine, peuvent considérer avoir bénéficié de la crise, par leur croissance propre et le déclin relatif de leurs concurrents.

Le premier exemple, sans surprise, est celui de l'Asie du Sud-Est, à laquelle on pourrait ajouter la Corée du Sud. Bien que ces économies n'aient pas été épargnées par la crise de 2008 et restent assez dépendantes d'exportations de biens intermédiaires ou de produits

64 Tim Callen (dir.), *The Future of Oil and Fiscal Sustainability in the GCC Region*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2020.

finis à destination notamment des États-Unis et de la Chine, leur marché intérieur est vaste et leur croissance, toujours la plus forte du monde. En outre, malgré un endettement en augmentation, leurs fondamentaux sont solides grâce à une industrie compétitive et bien située sur la chaîne de valeur, qui explique leur attractivité aux yeux des investisseurs étrangers.

À une échelle plus modeste, la Turquie peut elle aussi être rangée du côté des bénéficiaires de la crise. Quoiqu'elle en ait beaucoup souffert en 2008 et que la décennie suivante ait été marquée par un haut niveau de volatilité – ce n'est pas exceptionnel dans l'histoire contemporaine turque –, elle a dans l'ensemble enregistré une croissance soutenue et relativement saine avec un large marché intérieur, une économie diversifiée et des entreprises compétitives à l'international et créatrices d'emplois.

Toutefois, à la différence de la Chine, elle a un déficit chronique d'épargne qui oblige son tissu économique à s'endetter à l'extérieur. Il est donc plus vulnérable aux fluctuations internationales, d'autant que le gouvernement d'Ankara adopte souvent des positions diplomatiques téméraires. Néanmoins, comme la Chine et la Russie, la Turquie a jusqu'ici démenti les mauvais augures qui annonçaient son effondrement et a elle aussi profité du repli relatif des États-Unis et de l'Union européenne pour étendre son influence politique et économique au Moyen-Orient, en Afrique, dans les Balkans et en Europe de l'est, notamment au travers de la formidable expansion du réseau de destinations de sa compagnie aérienne Turkish Airlines⁶⁵.

F) La fin d'un modèle géoéconomique

À l'issue de ce tour d'horizon des multiples facettes de la crise économique mondiale et de leurs répercussions dans les diverses régions du globe, nous pouvons, sans encore aborder les conséquences proprement politiques de la crise qui feront l'objet de la seconde partie, émettre l'hypothèse d'une fin de modèle, tant sur le plan de la « doctrine » que d'une certaine distribution géographique des fonctions et de la puissance économiques.

En matière de doctrine, la crise de 2008 et ses suites ont renversé, au moins pour l'opinion publique, plusieurs théories économiques structurantes depuis le milieu du XX^e siècle, à commencer par les plus récentes que l'on qualifie peut-être à tort et de façon péjorative de néolibérales. Imaginées dès les années 1930 en réaction aux excès de l'étatisme fasciste et communiste, elles avaient après la guerre pris pour cible l'État-providence et ont finalement intégré au tournant des années 1970-1980 le programme politique d'une « nouvelle droite » portée au pouvoir par la crise qui a succédé aux Trente Glorieuses.

L'un des axes des programmes néolibéraux était la dérégulation, notamment dans le secteur financier. Elle était justifiée soit par les asymétries d'information au détriment des autorités publiques qui les empêcheraient d'adopter des décisions optimales, soit par le risque de « capture » de l'État au profit de groupes d'intérêt très particuliers, soit par la rationalité et l'efficacité supposées supérieures des « marchés financiers ». Les pères de ces concepts – respectivement Friedrich Hayek, George Stigler et Eugene Fama – ont tous été liés à des degrés variables à la fameuse « école de Chicago » et ont tous été

65 Laura Pitel, « Turkish Airlines: flying the flag for Erdogan », *Financial Times*, 8 novembre 2018.

récompensés par le « prix Nobel » d'économie, en réalité prix de la Banque de Suède en mémoire d'Alfred Nobel.

Les crises des marchés immobiliers puis financiers, bancaires et des dettes souveraines ont contribué à dévaluer le principe de la dérégulation, même si nous avons vu qu'il est loin d'avoir constitué la cause unique de ces crises. Dans tous les cas, depuis lors, les contrôles de capitaux ne sont plus tabou, y compris en zone euro – ils ont été appliqués à Chypre et en Grèce –, tandis que le fonctionnement des systèmes financiers et bancaires a été en partie rerégulé.

Symbole de la déréglementation bancaire, la possibilité pour les banques de cumuler activités de dépôt et d'investissement, interdite après la Deuxième Guerre mondiale mais réouverte à la fin du XX^e siècle, a ainsi de nouveau été encadrée aux États-Unis et dans plusieurs pays de l'Union européenne. Les deux blocs ont par ailleurs adopté d'imposantes réformes – bien que ces chiffres soient probablement exagérés, on parle de 2 300 pages pour la loi Dodd-Frank américaine et de 30 000 pages pour la directive européenne MIF 2 et ses textes explicatifs – en plus des règles très complexes introduites par les accords internationaux de Bâle III. Même si des lobbies continuent de militer en faveur du retour à une régulation moins stricte, la dérégulation a perdu, au moins pour un temps, la domination académique et intellectuelle dont elle bénéficiait jusqu'à la crise.

Au-delà des seules questions de régulation, les théories néolibérales affirmaient la supériorité de l'initiative privée sur les politiques publiques dans d'autres domaines, par exemple la création de richesse. Ceci devait justifier les privatisations – les entreprises d'État, moins soumises à la contrainte du marché, seraient par nature moins efficaces – et la réduction au strict minimum des politiques publiques. Le coûteux mais indispensable sauvetage du secteur bancaire et financier par les autorités publiques (État ou banque centrale) a ensuite obligé à réviser ce jugement sur le rôle des pouvoirs publics dans l'économie, en dépit des protestations des esprits les plus dogmatiques qui appelaient à laisser le système s'écrouler pour le purger de ses anomalies. Il est heureux que le pragmatisme l'ait emporté.

La critique de l'intervention publique visait aussi les politiques de redistribution caractéristiques de la période d'après-guerre. Déjà affaiblies par les crises des années 1970 et la baisse des recettes fiscales et de la Sécurité sociale, elles devaient être remises en cause dans leur principe même en raison de la lourde bureaucratie supposée nécessaire à leur administration ainsi que de leur inefficacité à sortir durablement les bénéficiaires de leurs difficultés. Ce discours s'accompagnait en outre d'une dimension morale qui stigmatisait « l'assistanat » et valorisait au contraire l'initiative et la réussite individuelles.

Les grands mécanismes collectifs d'assurance sociale devaient donc être réduits pour laisser la place à des dispositifs mieux « ciblés » et plus individualisés, avec éventuellement pour les plus démunis un filet de sécurité plus ou moins important. L'élévation du niveau de vie des couches les plus défavorisées de la société ne devait plus relever de l'intervention des pouvoirs publics mais du « marché », au travers notamment du « ruissellement » des richesses produites au sommet de la pyramide des revenus et dépensées ensuite au profit des occupants des étages inférieurs. Ceci justifiait également des baisses d'impôts pour

permettre précisément aux entreprises et aux personnes de réinvestir leurs revenus et de consommer.

Bien que ce modèle ait en effet alimenté une croissance dynamique dans les années 1980-2000, la crise de 2008 a montré qu'en réalité, la consommation de cette période n'était pas tant financée par le « ruissellement » des richesses que par la dette – privée dans le cas des pays les plus « libéraux » comme les États-Unis et le Royaume-Uni, publique chez ceux qui tentaient de concilier une forme traditionnelle d'État-providence avec certaines des recettes néolibérales. La crise de la dette, privée puis publique, a brutalement rappelé les limites de la croissance à crédit.

L'échec relatif des politiques d'austérité budgétaire à remettre l'Europe sur les rails d'une croissance saine et durable a peut-être achevé d'enterrer le fameux « consensus de Washington », y compris chez ses principaux promoteurs qu'étaient le FMI⁶⁶ et la Banque mondiale. Prescrite sans ménagement aux pays moins développés à partir de la fin des années 1980, la pilule s'est révélée un peu trop amère au goût des Européens, au point de soulever des doutes sur son efficacité : la dureté du traitement ne risquerait-elle pas de tuer le malade avant de le guérir ?

Partiellement discrédité, le consensus de Washington, dont plusieurs recommandations convergent avec les théories néolibérales, n'a pas pour autant trouvé de successeur aussi influent auprès des décideurs politiques et économiques. Le modèle chinois, qualifié avec maladresse de « consensus de Pékin », est certes attractif pour de nombreux pays africains ou asiatiques, mais en plus d'être peu populaire aux États-Unis et en Europe de l'ouest, il repose dans les faits davantage sur des solutions pragmatiques que sur un corpus idéologique cohérent à prétention universelle – on ne lui reprochera pas cette modestie. Le nouveau « consensus de Dakar », quant à lui, semble pour le moment ne concerner que l'Afrique⁶⁷. Le vide créé par la perte d'autorité du consensus de Washington et plus largement, du courant d'idées néolibéral, reste donc à combler, à supposer que ce soit possible.

La deuxième théorie économique à avoir été victime de la crise de 2008 est le monétarisme. Quoique sa figure de proue moderne, l'économiste américain Milton Friedman, ait également été lié à l'école de Chicago et au néolibéralisme (il a lui aussi reçu le « prix Nobel d'économie »), la pensée monétariste a un objet d'étude plus restreint et ses thèses ont été fragilisées à un stade ultérieur de la crise.

Théorie aux origines lointaines, le monétarisme a connu une renaissance dans les années 1970, lorsque l'Europe de l'Ouest et les États-Unis sont frappés par l'étrange phénomène de la stagflation, c'est-à-dire la conjugaison d'une faible croissance du PIB et de taux de chômage et d'inflation élevés. Or, un concept d'inspiration keynésienne en vigueur à

66 Jonathan D. Ostry, Prakash Loungani et Davide Furceri, « Neoliberalism: Oversold? », *Finance & Development*, vol. 53 n°2, 2016.

67 Le Cercle des économistes, « « Le Consensus de Dakar » – Conférence Internationale – « Afrique Développement durable & dette soutenable » », 2 décembre 2019, <https://lecercledeseconomistes.fr/evenements/afrique-developpement-durable-dette-soutenable/>. Consulté le 19 février 2020.

l'époque, la courbe de Phillips, supposait entre les niveaux de chômage et d'inflation l'existence d'un arbitrage qui aurait dû exclure leur apparition simultanée.

Auteur avec Anna Schwartz d'une monumentale *Histoire monétaire des États-Unis de 1867 à 1960*, Milton Friedman prend appui sur cette perspective de longue durée et sur le démenti apporté à la courbe de Phillips par la stagflation pour formuler une nouvelle théorie des causes de l'inflation, « *partout et toujours un phénomène monétaire* » qu'il est donc possible de réguler à l'aide d'une politique monétaire adaptée.

Le corolaire de cette thèse est que la politique monétaire devrait avoir pour objectif premier de contenir l'inflation et non plus, comme le décrivait le fameux modèle IS-LM d'inspiration keynésienne, d'amener l'économie au stade d'équilibre de plein emploi des facteurs de production (travail, mais aussi capital).

Milton Friedman ajoute même que la politique monétaire est, à long terme, inefficace pour combattre le sous-emploi du facteur travail en raison de l'existence d'un taux de chômage « naturel » indépendant de la demande macroéconomique, mais découlant en réalité de rigidités du marché du travail comme le salaire minimum. Le concept de taux de chômage naturel devait aussi rendre inopérantes les politiques budgétaires, également appelées politiques de demande, dans la lutte contre le sous-emploi, qui ne pourrait être véritablement réduit que par la « flexibilisation » du marché du travail et des normes d'emploi. Nous reviendrons sur ce point dans notre analyse de la remise en cause du paradigme keynésien.

Sur le volet de la politique monétaire, les théories de Milton Friedman ont été très influentes et convaincantes puisqu'à l'exemple de la Réserve fédérale américaine, missionnée dès la fin des années 1970 pour poursuivre un objectif de stabilité des prix, un grand nombre de banques centrales ont été réformées dans les années 1990 et ont reçu un tel mandat, exclusif ou non, et éventuellement précisé par une cible d'inflation⁶⁸.

Face à la tentation des gouvernements d'augmenter la masse monétaire pour dynamiser l'activité à court terme au prix d'une inflation ultérieure plus forte, la crédibilité du mandat de maintien de la stabilité des prix a en outre été renforcée par une règle d'indépendance des banques centrales vis-à-vis des autorités politiques dont les fondements théoriques avaient été posés dès 1977 par deux économistes futurs lauréats du « prix Nobel d'économie », Finn Kydland et Edward Prescott⁶⁹. Cette règle, adoptée dans les années 1990 dans de nombreux États ou zones monétaires comme l'Union économique et monétaire européenne⁷⁰, traduisait l'idée selon laquelle « *la performance économique pouvait être améliorée par le recours à des règles plutôt qu'à des politiques*

68 Voir Scott Roger, « Ciblage de l'inflation : 20 ans déjà », *Finances & Développement*, vol. 47 n°1, 2010, et plus récemment, Ashraf Khan, *Central Bank Legal Frameworks in the Aftermath of the Global Financial Crisis. IMF Working Paper WP/17/101*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2017.

69 Finn E. Kydland et Edward C. Prescott, « Rules Rather than Discretion: The Inconsistency of Optimal Plans », *The Journal of Political Economy*, vol. 85 n°3, 1977, pp. 473-492.

70 Ana Carolina Garriga, « Central Bank Independence in the World. A New Dataset », *International Interactions*, vol. 42 n°5, 2016, pp. 849-868.

discrétionnaires »⁷¹. Nous verrons dans la seconde partie comment cette conviction a pu alimenter la crise de la démocratie.

Il est en revanche indéniable que l'application des théories monétaristes, même si cela n'a pas été l'unique facteur explicatif, a permis de maîtriser durablement l'inflation, y compris dans des économies moins développées où le rythme annuel de la hausse des prix pouvait se compter en centaines, voire en milliers de pourcents⁷². Dans les années 2000, ce résultat a été d'autant plus remarquable que le faible niveau des taux d'intérêt, mentionné dans la section sur la crise des marchés immobiliers, aurait dû en théorie provoquer un rebond de l'inflation.

Parmi les éléments d'explication avancés, on peut citer la mondialisation et le progrès technique, qui ont contribué à la diminution des coûts de production ou à l'élévation du niveau de qualité et de l'offre de services à prix constants. La stagnation des salaires réels moyens ou faibles et l'envolée des revenus des groupes sociaux déjà les plus favorisés ont aussi pu concentrer l'afflux de liquidités sur certains produits comme les biens immobiliers et les produits financiers⁷³ dans la mesure où la propension à épargner, et donc à investir, croît avec le revenu. Les ménages les plus modestes, en effet, n'ont pas les moyens de multiplier leur patrimoine immobilier ou d'acheter des actions d'entreprises.

Si la crise n'a pas en tant que telle remis en cause les théories monétaristes, l'expérience des années 2010 a toutefois soulevé des questions aussi bien sur la nature même de l'inflation que sur l'efficacité des politiques monétaires. Malgré des taux d'intérêt très bas, voire négatifs en zone euro et au Japon, combinés à de multiples programmes d'« assouplissement quantitatif » (*quantitative easing*) et autres instruments « non conventionnels » devenus inarrêtables sans entraîner l'économie mondiale dans l'abîme – on se souvient du bref épisode du « *taper tantrum* » de 2013, lorsque la Réserve fédérale américaine avait suscité la panique en annonçant une « normalisation » de sa politique –, l'inflation est non seulement basse, mais encore inférieure aux objectifs⁷⁴.

Ainsi, les théories quantitatives de la monnaie ne parviennent pas aujourd'hui à expliquer pourquoi la multiplication de la taille des bilans des banques centrales par un facteur 3 ou 5 ne déclenche pas une inflation d'un tel ordre de grandeur⁷⁵. Pire, il semblerait que les politiques monétaires aient perdu une bonne partie de leur influence sur le niveau des prix, tant à la hausse qu'à la baisse, alors qu'avec des taux d'intérêt nuls ou négatifs, elles ont épuisé leurs munitions. La situation actuelle d'inflation proche de zéro et de taux de chômage historiquement bas apporte une nouvelle contradiction au modèle de la courbe de Phillips, mais cette fois, par un phénomène inverse à la stagflation des années 1970.

71 Finn E. Kydland, *op. cit.*.

72 Kenneth Rogoff, « Globalization and Global Disinflation », Fonds monétaire international, 29 août 2003, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp082903>. Consulté le 21 février 2020.

73 Michel Aglietta, Gilles Dufrénot et Anne Faivre, « Inflation et macroéconomie dans la globalisation », dans : *L'économie mondiale 2019*, La Découverte, Paris, 2018, pp. 37-52.

74 Henry Curr, « Inflation is losing its meaning as an economic indicator », *The Economist*, 10 octobre 2019.

75 Benjamin M. Friedman, *Has the Financial Crisis Permanently Changed the Practice of Monetary Policy? Has It Changed the Theory of Monetary Policy? NBER Working Paper No. 20128*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, 2014.

À la différence des années 1970 cependant, nous ne voyons pas encore aujourd'hui s'imposer une théorie concurrente capable à la fois de fournir une explication convaincante de la réalité et des prescriptions efficaces. Certains économistes appellent à tenir davantage compte des prix des actifs financiers ainsi que de la qualité de l'emploi et de la croissance⁷⁶ – nous en avons parlé dans la section précédente –, d'autres proposent une « théorie monétaire moderne » qui revient à faire marcher la planche à billets jusqu'à atteindre le plein emploi tout en utilisant au besoin la politique fiscale pour contenir l'inflation. La pratique actuelle des banques centrales s'en approche déjà beaucoup et leurs instruments « non conventionnels » pourraient bien devenir permanents.

Une idée similaire consisterait à remettre l'argent non pas au gouvernement, mais directement aux citoyens : c'est le concept d'« argent hélicoptère » ou d'« assouplissement quantitatif pour le peuple » que même Mario Draghi, alors président de la Banque centrale européenne, avait jugé « *très intéressant* ». Ce n'est plus seulement « *whatever it takes* », c'est *whatever works* ! Sans prendre position entre ces options, on ne peut qu'être frappé de leur relative radicalité et de leur résonance dans le débat public, signe du désarroi et de l'espace vacant laissé par les théories monétaristes jusque là dominantes.

La perte d'influence de ces thèses ne devrait pour autant réjouir leurs adversaires historiques que sont les « keynésiens ». Comme nous l'avons vu, dans la suite de la crise de 2008, ce n'est pas seulement la théorie quantitative de la monnaie, mais aussi l'efficacité de la politique monétaire qui a été remise en cause. Or, la politique monétaire est, dans le paradigme keynésien, l'une des deux politiques économiques à la disposition des pouvoirs publics pour stabiliser l'économie et l'amener à l'équilibre de plein emploi. Qu'en est-il de la seconde – la politique budgétaire ?

Rappelons d'abord que dans la vision keynésienne de l'économie, les crises ne sont pas des épisodes « anormaux » mais l'aboutissement périodique de cycles de *boom and bust*. Pendant la phase de croissance, les dirigeants d'entreprises, optimistes, investissent et embauchent, avec pour effet d'accroître la demande et les revenus. Toutefois, l'augmentation de la production tend à tirer les prix vers le bas tandis que la hausse de la demande de capital renchérit son coût. La baisse tendancielle de l'« *efficacité marginale du capital* », qui n'est pas sans rappeler la « *baisse tendancielle du taux de profit* » du *Capital* de Karl Marx – lui aussi avait une lecture cyclique de l'économie marquée par des crises inhérentes au capitalisme –, va jusqu'à la rendre inférieure au taux d'intérêt. Quand ce seuil est franchi, les dirigeants d'entreprises deviennent pessimistes et réduisent leurs investissements. De la sorte, la demande et les revenus chutent, entraînant une récession jusqu'à ce que de nouveaux besoins apparaissent en raison de l'usure du capital et de la désaturation du marché des consommateurs.

Cependant, contrairement à Karl Marx qui pensait que les crises finiraient par abattre le capitalisme, John Maynard Keynes estimait possible de les atténuer grâce à des politiques publiques – les politiques budgétaire et monétaire – qui tirent en fonction des besoins la demande macroéconomique vers le bas ou vers le haut (*stop and go*).

76 Michel Aglietta, *op. cit.*.

Relativement efficace entre l'après-Deuxième Guerre mondiale et la fin des années 1960 dans la stabilisation des économies et le maintien du plein emploi en Europe de l'Ouest et aux États-Unis, le *policy mix* keynésien encaissera, nous l'avons dit, un premier coup sur son flanc monétaire avec la stagflation et l'offensive idéologique monétariste des années 1970.

L'explication friedmanienne du chômage, en particulier son caractère « naturel » dû aux rigidités du marché du travail, s'attaque aussi à partir des années 1980 à la politique budgétaire. Bien que ce schéma soit quelque peu simplificateur, les pays commencent alors se à diviser en deux groupes. D'un côté, les « réformistes » réduiront l'usage de la politique budgétaire pour privilégier la discipline budgétaire et les « réformes structurelles » de l'économie et du marché de l'emploi. De l'autre, les « keynésiens » s'abandonneront en réalité à de la relance permanente qui trahit l'objectif initial de stabilisation, donc *a priori* temporaire, des politiques budgétaires expansionnistes conçues par l'économiste de Cambridge. En plus de varier dans le temps au gré des alternances politiques, les positions des gouvernements combinent parfois les deux extrêmes, comme dans les États-Unis de Ronald Reagan qui avait entamé sa présidence par d'importantes baisses d'impôts.

Chez les « keynésiens », le recours à la politique budgétaire s'est avéré d'autant plus nécessaire que, nous l'avons vu, le levier monétaire a progressivement été bloqué par des règles. C'est peut-être en réaction à cet usage excessif de l'instrument budgétaire qu'il est lui aussi devenu encadré par des règles. La discipline budgétaire, c'est-à-dire l'équilibre des finances publiques, a ainsi été inscrite au programme du consensus de Washington et, en Europe, dans le traité de Maastricht de 1992. Les pays de l'Union européenne n'ont cessé par la suite de rigidifier davantage ce principe, au point de le constitutionnaliser au travers de « règles d'or » et de « freins à l'endettement ».

Pourtant, nous l'avons constaté dans la section précédente, cela n'a pas empêché la dette mondiale d'atteindre des records historiques, y compris dans l'Union européenne. Plus grave encore, ni les énormes plans de relance américain et chinois de 2009 – ils pesaient à eux deux près de 1 400 milliards de dollars, soit 2 % du PIB mondial –, ni les politiques d'austérité européennes n'ont permis aux uns ou aux autres de renouer avec une croissance saine et durable. Entre les deux options, la relance a certes produit des résultats plus positifs que l'austérité, mais faute d'être suivie d'une phase de rééquilibrage, elle fragilise de plus en plus d'États qui, peut-être, n'auront plus les moyens de financer un nouveau plan de relance lors de la prochaine crise.

Les causes possibles de la perte d'efficacité des politiques budgétaires sont relativement bien identifiées et ont été soulignées par la critique néolibérale. Tout d'abord, dans des économies ouvertes, les dépenses publiques et les baisses d'impôts peuvent davantage profiter aux importations qu'à la production intérieure, réduisant d'autant leur « effet multiplicateur » sur le revenu national. Ce mécanisme peut être contrecarré par une coordination internationale des politiques budgétaires, mais les États peuvent avoir un intérêt à jouer les passagers clandestins et inciter leurs partenaires à dépenser plus tout en s'abstenant eux-mêmes de mettre la main au portefeuille. De la sorte, ils bénéficient de la relance en supporter les coûts. Sur la dernière décennie, cela a été le cas de l'Union

européenne, et plus spécifiquement des grands pays exportateurs mais « économes » comme l'Allemagne.

Un autre argument moins vérifié dans les faits est l'« équivalence ricardienne ». Attribué au grand économiste britannique du XIX^e siècle David Ricardo, ce principe voudrait que les ménages et les entreprises utilisent l'argent de la relance pour épargner plutôt que pour consommer, car ils anticipent les futures hausses d'impôts indispensables au remboursement de la dette publique. Cela limite, voire réduit à néant l'efficacité de la politique budgétaire.

Quant aux défenseurs de la politique budgétaire, ils lui reconnaissent aussi des insuffisances, mais l'expliquent par des mauvais choix politiques et non par des défauts structurels : montants trop faibles des plans de relance, priorité donnée aux baisses d'impôts pourtant moins efficaces que les investissements publics « directs », manque de coordination entre pays, nécessité de fermer les frontières... Il est enfin toujours possible de recourir au raisonnement contrefactuel pour affirmer *a posteriori* et sans vérification possible que la situation aurait été pire sans la politique de relance.

L'exemple du Japon, plongé dans un marasme économique depuis les années 1990, est à ce titre éclairant. Les gouvernements japonais successifs ont en effet essayé de très nombreuses politiques économiques et dans des combinaisons variées jusqu'aux fameux « Abenomics » des années 2010. Ce cocktail à réveiller un mort mélange ainsi politique monétaire extrêmement accommodante, déficit budgétaire massif et réformes structurelles, mais comme aux États-Unis et en Europe, l'amélioration des statistiques de croissance et du chômage n'a pas eu de dimension qualitative.

Dans une étude aux conclusions peu rassurantes pour les Américains, les Européens et leurs fournisseurs du reste du monde, deux économistes japonais soutiennent que c'est le vieillissement de la population qui affaiblit de façon structurelle l'efficacité des politiques budgétaires et monétaires⁷⁷. Si cette thèse se révélait correcte, cela signifierait que dans l'état actuel des connaissances, nos pouvoirs publics n'auraient plus d'outil efficace pour agir sur la situation macroéconomique.

Bien que la neutralisation des fonctions keynésiennes de stabilisation des politiques monétaire et budgétaire ne leur enlève pas toute utilité – l'instrument budgétaire et fiscal conserve sa pertinence pour financer l'exercice des missions de l'État, procéder à une forme de redistribution sociale et territoriale⁷⁸ et encourager certains choix et comportements jugés socialement désirables –, elle retire aux autorités publiques une compétence importante qui avait justifié après la Deuxième Guerre mondiale la forte extension de ses moyens et de son périmètre d'intervention. Cela n'est pas sans conséquence pour leur légitimité politique.

⁷⁷ Naoyuki Yoshino et Hiroaki Miyamoto, *Declined Effectiveness of Fiscal and Monetary Policies Faced with Aging Population in Japan*. ADBI Working Paper 691, Asian Development Bank Institute, Tokyo, 2017.

⁷⁸ Richard Musgrave, *The Theory of Public Finance. A Study in Public Economy*, McGraw-Hill, New York, 1959.

À la mise en doute de près d'un siècle de théorie économique, dont un large segment de sa branche macroéconomique, s'ajoute enfin une reconfiguration de la géographie de l'économie mondiale. Nous avons vu dans la section précédente que c'est essentiellement par le canal du commerce extérieur que la crise de 2008, d'abord d'origine américaine, s'était transmise au reste de la planète. De fait, au moins depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la géographie de l'économie mondiale suivait dans ses grandes lignes un modèle centre-périphérie organisé sur des rapports de domination du premier sur la seconde, et de dépendance de la seconde vis-à-vis du premier.

Si ces concepts de système-monde et de théorie de la dépendance ont des connotations marxistes, le modèle centre-périphérie possède aujourd'hui, grâce aux travaux de l'économiste américain Paul Krugman, une légitimité institutionnelle couronnée par le « prix Nobel d'économie » 2008. Il explique la concentration géographique des activités productives par la possibilité de servir un maximum de consommateurs à des coûts de transport minimum et par les économies d'échelle découlant des effets d'agglomération.

Cette concentration peut devenir autoalimentée dans la mesure où la présence initiale d'un certain nombre d'entreprises en attire de nouvelles qui, par leur fonctionnement, génère plus de revenus et renforce le marché local. Inversement, les régions qui n'entrent pas dans ce cercle vertueux peuvent rester de manière durable à l'écart du développement, même si elles acquièrent l'avantage de coûts de la vie inférieurs.

La libéralisation du commerce et la diminution des coûts de transport favorisent la concentration, non seulement dans des pays particuliers, mais aussi dans des régions à l'intérieur de ces pays. La « nouvelle géographie économique » permet ainsi d'expliquer une série de phénomènes comme l'accroissement des inégalités au sein des États, la métropolisation et les mouvements de migration économique, très visibles par exemple en Chine de l'ouest vers l'est et du nord vers le sud, et dans les sens contraires en Europe.

La crise de 2008 et ses suites n'ont pas invalidé, loin de là, la « nouvelle géographie économique » et le modèle centre-périphérie, mais elles ont accéléré la redéfinition de la distribution des fonctions et de la puissance économique. D'un point de vue global, la Chine, tout en demeurant relativement dépendante des États-Unis, est dans le même temps devenue un centre pour beaucoup de pays et de régions de la planète, à commencer par son voisinage. On peut dire que la régionalisation reproduit le modèle centre-périphérie à une échelle inférieure, comme une fractale. Cela se vérifie également pour la Turquie, client grandissant de la Chine mais pôle régional de commerce et d'investissements pour le Moyen-Orient et l'Afrique⁷⁹.

La « multipolarisation » et la régionalisation de l'économie du monde se reflètent par ailleurs dans l'évolution des flux de travailleurs migrants⁸⁰, des réseaux bancaires⁸¹, de la composition des réserves de change, ou encore des flux financiers et d'aide au

79 Organisation mondiale du commerce, *Trade Policy Review of Turkey*, Genève, 2016.

80 Organisation internationale pour les migrations, *World Migration Report 2020*, Genève, 2019.

81 Dariusz Wójcik, Eric Knight, Phillip O'Neill et Vladimír Pažitka, « Economic Geography of Investment Banking Since 2008: The Geography of Shrinkage and Shift », *Economic Geography*, vol. 94 n°4, 2018, pp. 376-399.

développement⁸². Pour autant, on ne peut pas véritablement parler d'égalisation ou de rééquilibrage car, à la différence des années 2000, la convergence n'est plus aujourd'hui « généralisée » mais bénéficie à un groupe limité de pays, au premier rang desquels la Chine⁸³. Les nouvelles institutions financières internationales comme la Nouvelle banque d'investissement et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, fondées dans la décennie 2010, sont aussi dominées par les « grands » pays émergents, et plus singulièrement la Chine qui s'en sert pour promouvoir son initiative de nouvelle route de la soie (*Belt and Road Initiative*).

Le fait que le recul relatif des États-Unis, du Japon et des pays de l'Union européenne dans l'économie mondiale profite avant tout à des États non démocratiques n'est pas sans incidence sur l'attractivité du modèle politique et économique occidental et sur la gouvernance mondiale. Bien qu'il ne faille pas idéaliser la bienveillance de l'Occident, en particulier de l'hyperpuissance américaine, pendant sa courte période de domination incontestée – de la fin de la guerre froide aux années 2000 avec les attentats du 11 septembre, la guerre d'Irak et la crise économique de 2008 –, il est difficile aujourd'hui de savoir si Pékin est prêt à assumer des responsabilités globales pour l'entretien de biens communs comme le climat, la stabilité financière, la liberté de navigation et la sécurité internationale. Si le vide laissé par l'affaiblissement prolongé des pays occidentaux devait rester longtemps inoccupé, la hausse de l'instabilité politique et économique qui pourrait en résulter rendra peut-être les régimes dits « forts », voire autoritaires, plus attractifs aux yeux de populations inquiètes, y compris dans des démocraties établies.

À l'intérieur même des pays, la réduction des capacités étatiques d'intervention et de stabilisation, due à l'érosion du paradigme keynésien et à l'accumulation de dettes, aggrave les tendances économiques « spontanées » à la concentration géographique des activités et au creusement des inégalités territoriales et sociales. Cela s'observe aussi bien dans un pays relativement peu redistributeur comme les États-Unis⁸⁴ que dans un pays qui l'est beaucoup plus comme la France⁸⁵.

Une étude publiée par le FMI et prenant pour objet une dizaine de pays membres de l'OCDE parvient à la même conclusion et ajoute que « *les inégalités régionales pourraient, si elles n'étaient pas traitées, contribuer à une plus faible croissance de long terme et au développement de politiques populistes.* »⁸⁶ Une autre étude soutient qu'en Europe, « *la divergence économique régionale est devenue une menace au progrès économique, à la cohésion sociale et à la stabilité politique. Les processus de marché et les politiques publiques qui sont supposées répandre la prospérité et les opportunités ne sont plus suffisamment efficaces.* »⁸⁷

82 OCDE, *Perspectives du développement mondial 2019 : Repenser les stratégies de développement*, Paris 2019.

83 *ibid.*.

84 Clara Hendrickson, Mark Muro et William A. Galston, *Countering the geography of discontent. Strategies for left-behind places*, The Brookings Institution, Washington DC, 2018.

85 Laurent Davezies, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Seuil, Paris, 2012.

86 William Gbohoui, W. Raphael Lam et Victor Lledo, *The Great Divide: Regional Inequality and Fiscal Policy. IMF Working Paper WP/19/88*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2019.

Justifiée ou non, la peur, dans les sociétés occidentales, d'un double déclassé – celui de sa nation dans un monde en cours de « *grand basculement* »⁸⁸ et de « désoccidentalisation », le sien propre vis-à-vis d'autres groupes sociaux nationaux ou étrangers – ne pouvait qu'ébranler les fondements de leurs régimes démocratiques, qui reposent par définition sur le consentement des citoyens.

Ailleurs, l'éloignement des perspectives de rattrapage et de convergence pousse également les sociétés à s'interroger sur la pertinence du modèle politique et socio-économique suivi jusque là et les rend plus disposées à expérimenter d'autres voies. Bien que l'échantillon de pays étudiés par le Pew Research Center soit limité, il n'est pas anodin que la région de la planète où le taux moyen de satisfaction de l'état de la démocratie est aujourd'hui le plus élevé est l'Asie-Pacifique (hors Japon)⁸⁹, c'est-à-dire la zone promise au développement le plus rapide.

Nombre des insuffisances du « modèle libéral », entendu ici comme combinaison de la démocratie libérale et de l'économie de marché, étaient déjà plus ou moins visibles avant la crise de 2008, voire avant même la « révolution néolibérale » des années 1980. On aurait donc tort de considérer la crise ou cette révolution comme la cause originelle de grippage d'une machine qui fonctionnait très bien auparavant et aurait continué à très bien fonctionner sans ces accidents de parcours.

La crise économique mondiale semble plutôt avoir joué un rôle de catalyseur et accéléré la décomposition d'un modèle déjà à bout de souffle en démantelant ses réalisations et en décrédibilisant ses promesses pour de larges couches de la population. Cependant, à la différence de certains autres épisodes historiques de transition ou de basculement, l'allure du prochain modèle dominant – s'il y en aura un – n'est pas aujourd'hui claire. Cette phase de désorientation, d'interrègne, voire de vide, est, nous allons le voir, particulièrement déstabilisante pour nos systèmes politiques, car s'ils ne peuvent plus projeter et se projeter dans l'avenir, le manque de visibilité sur ce qui pourrait leur succéder rend cet avenir angoissant, au point de populariser des programmes de retour vers un passé idéalisé.

87 Simona Iammarino, Andrés Rodriguez-Pose et Michael Storper, « Regional inequality in Europe: evidence, theory and policy implications », *Journal of Economic Geography*, vol. 19 n°2, 2019, pp. 273-298.

88 Jean-Michel Severino et Olivier Ray, *Le Grand Basculement. La question sociale à l'échelle mondiale*, Odile Jacob, Paris, 2011.

89 Richard Wike, Laura Silver et Alexandra Castillo, « Dissatisfaction with performance of democracy is common in many nations », Pew Research Center, 29 avril 2019, <https://www.pewresearch.org/global/2019/04/29/dissatisfaction-with-performance-of-democracy-is-common-in-many-nations/>. Consulté le 27 février 2020.

SECONDE PARTIE : LES CONSÉQUENCES POLITIQUES DE LA CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

A) Une accélération de la polarisation et du déclin des classes moyennes

Dans la première partie, nous avons souligné que plusieurs des facettes de la crise économique mondiale, notamment la crise des marchés immobiliers, l'érosion de la norme d'emploi salarié, l'approfondissement des inégalités de revenus et de patrimoine ainsi que la perte de valeur de la « petite » épargne dans le contexte de taux d'intérêt très bas, ont eu pour effet de fragiliser la classe moyenne, soit comme position acquise, soit comme aspiration à satisfaire.

Sur le plan culturel, les classes moyennes sont en outre fragmentées par des tendances de long terme comme la désindustrialisation, l'individualisation des trajectoires professionnelles, l'augmentation de la mobilité géographique, ou encore la perte relative d'audience des médias de masse au profit de niches et de « communautés ».

Ceci ne veut pas dire que globalement, la classe moyenne est en voie de disparition – en réalité, à l'échelle mondiale, elle croît à un rythme rapide⁹⁰ – mais que dans de nombreuses communautés politiques (on ne retiendra ici que l'État-nation), sa part stagne ou recule en proportion d'autres catégories sociales⁹¹.

Le rétrécissement de la classe moyenne économique, sociale et culturelle pose la question de la stabilité et du bon fonctionnement des systèmes politiques, *a fortiori* lorsque ce sont des démocraties. D'une part, il semble heurter l'aspiration à l'égalité des conditions, c'est-à-dire l'« esprit » démocratique. D'autre part, au moins depuis Aristote, on tient souvent les classes moyennes pour le fondement des régimes démocratiques, de la stabilité et de la modération politiques.

Il est évident que de l'Antiquité grecque à nos jours, la définition de ces classes moyennes a beaucoup évolué, et elle continue aujourd'hui de varier selon les latitudes. Pour autant, quel que soit le contenu concret de ces classes, la thèse qui relie leur fragilisation à l'affaiblissement de la démocratie, elle aussi évolutive dans sa forme, paraît traverser les âges.

Pour François Guizot, homme politique central de la monarchie de Juillet en France, la classe moyenne, c'est celle qui est suffisamment riche pour s'offrir le droit de vote dans un suffrage censitaire, en opposition à une aristocratie hermétique par essence, mais aussi aux classes ouvrières et laborieuses qualifiées plus tard de « *dangereuses* ».

Ensuite, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les classes moyennes désigneront en Europe les « indépendants » – professions libérales, petits commerçants et artisans, rentiers –, généralement détenteurs de patrimoine et donc jugés plus indépendants d'esprit que des salariés suspendus au bon vouloir de leur patron pour leur subsistance. Dans la théorie qui fait de la crise économique de 1929 l'une des causes déterminantes de la capitulation des démocraties face aux dictatures des années 1930, le succès des partis

⁹⁰ Homi Kharas, *op. cit.*.

⁹¹ Julien Damon, « La dynamique des classes moyennes. Déclin au Nord, essor au Sud », *Futuribles*, vol. 432 n°5, 2019, pp. 33-47.

autoritaires, en premier lieu du parti nazi en Allemagne, serait ainsi dû au ralliement de ces classes moyennes désireuses de défendre « l'ordre » contre des ouvriers et des chômeurs prétendument acquis au socialisme – l'état actuel des connaissances semble corroborer cette thèse⁹².

Après la guerre, l'emblème de la classe moyenne devient le salarié, désormais libéré de sa dépendance à l'égard du patron grâce à l'État-providence et au droit social. En Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, les classes moyennes s'étendent alors à une majorité de la population, peut-être de façon inédite et malgré l'idée reçue selon laquelle, par définition, la classe moyenne serait la plus nombreuse dans la société.

En Europe de l'Est, les régimes communistes font eux aussi émerger une classe moyenne salariée, majoritaire, protégée par une forme d'État-providence et bénéficiant d'opportunités d'ascension sociale grâce à la démocratisation des formations et diplômes, mais avec un accès réduit à la consommation de masse dans des économies où la rareté est gérée non par les prix, mais par la longueur des files d'attente.

On peut dater aux années 1970-1980, pour les raisons économiques, sociales et culturelles déjà citées, le début du déclin des classes moyennes dans les démocraties libérales occidentales. Paradoxalement, à l'Est, la libéralisation politique et économique de la fin du XX^e siècle permettra certes de bâtir une classe moyenne économique sur le modèle occidental, mais au prix d'une désagrégation de la classe moyenne politique et sociale qui contribuait jusque là au maintien d'un sentiment de justice et d'équité. Cet exemple contemporain, comme ceux d'autres régions moins développées, rappelle que la classe moyenne socio-économique n'est pas toujours la plus nombreuse dans la société, loin s'en faut.

Si l'on s'en tient à la version libérale de la démocratie, c'est-à-dire un système pourvu de la possibilité de l'alternance et de protections des droits des individus et des minorités qui limitent le pouvoir de la majorité, il semblerait que ses défenseurs se recrutent aujourd'hui surtout parmi les classes supérieures, y compris dans les pays moins prospères où ces groupes se perçoivent comme des classes moyennes. Cela expliquerait pourquoi les habitants des métropoles, pôles d'attraction de la nouvelle géographie économique, ont tendance à être plus libéraux-démocrates dans leurs préférences politiques que leurs concitoyens de zones moins densément peuplées. Cette « *hypothèse de Boston* »⁹³ s'observe notamment aux États-Unis⁹⁴, au Canada⁹⁵, en Turquie, au Royaume-Uni, en

92 Gary King, Ori Rosen, Martin Tanner et Alexander F. Wagner, « Ordinary Economic Voting Behavior in the Extraordinary Election of Adolf Hitler », *The Journal of Economic History*, vol. 68 n°4, 2008, pp. 951-996.

93 Edward L. Glaeser et Bryce Millett Steinberg, « Transforming Cities: Does Urbanization Promote Democratic Change? », *Regional Studies*, vol. 51, 2017, pp. 58-68.

94 Pew Research Center, « What Unites and Divides Urban, Suburban and Rural Communities », mai 2018.

95 Alastair Sharp, « A Canada apart: why rural Canadians rejected the things urban Canadians voted for (mostly) », *National Observer*, 12 novembre 2019.

France, en Pologne, en Hongrie⁹⁶, en Autriche⁹⁷ ou encore dans plusieurs pays asiatiques⁹⁸, sans pour autant se vérifier partout⁹⁹.

Il ne faut évidemment pas en déduire que les classes moyennes actuelles, comme celles des années 1930, auraient totalement abandonné la démocratie libérale, voire la démocratie tout court, par crainte du déclassement. Dans la mesure où, au moins en Amérique du Nord et en Europe occidentale, les classes moyennes demeurent numériquement dominantes, si elles avaient totalement cessé d'adhérer à la démocratie libérale, aucune ne serait encore sur pied aujourd'hui. Or, des pays comme l'Allemagne, la Norvège, la Suède ou les Pays-Bas, sans être épargnés par l'essor de mouvements dits populistes, restent des démocraties exemplaires soutenues par des taux de confiance élevés¹⁰⁰.

Une partie des classes moyennes, néanmoins, opte désormais pour une forme de démocratie que les commentateurs qualifient d'illibérale ou d'électorale¹⁰¹. Ces régimes, nous l'avons expliqué en introduction, préservent en règle générale les mécanismes électifs et le principe de légalité, mais en plus de rendre la compétition électorale moins équitable en affaiblissant les contre-pouvoirs indépendants, ils assimilent le vote de la majorité à la « volonté du peuple » pour outrepasser des normes de droit international, européen, ou encore de protection des individus et des minorités.

Ils ont donc souvent en commun de rejeter le pluralisme¹⁰², que ce soit en matière de préférences politiques, d'opinions ou de définitions de la nation, car ils font du peuple ou de la nation – le terme varie selon les pays et les cultures politiques – un tout homogène dans lequel une dissonance doit au mieux se taire devant la majorité, et au pire être traitée en ennemie à combattre.

Bien que l'intolérance au pluralisme et à la diversité puisse se traduire en hostilité à l'égard des étrangers, cette position n'est pas une caractéristique essentielle des partis populistes, pas plus qu'une orientation de « droite » ou de « gauche ». Les formations populistes ont d'ailleurs peut-être pris conscience plus tôt que d'autres de la remise en cause du modèle géoéconomique libéral consécutive à la crise de 2008 et de l'absence d'alternative claire et cohérente.

C'est pourquoi leurs programmes sont généralement pragmatiques et n'hésitent pas à combiner des solutions en apparence contradictoires, par exemple un droit fiscal et social très avantageux pour les personnes fortunées et les entreprises avec d'importants

96 Ishaan Tharoor, « The growing urban-rural divide in global politics », *The Washington Post*, 9 août 2019.

97 Jon Emont, « The Growing Urban-Rural Divide Around the World », *The Atlantic*, 4 janvier 2017.

98 Gideon Rachman, « Urban-rural splits divide the world », *Financial Times*, 31 juillet 2018.

99 International Journal of Urban and Regional Research, « Political Geographies of Right Wing Populism », 2019, <https://www.ijurr.org/spotlight-on/political-geographies-of-right-wing-populism/introduction-populism/>. Consulté le 28 février 2020.

100 Wolfgang Merkel et Sascha Kneip (éd.), *Democracy and Crisis. Challenges in Turbulent Times*, Springer, Cham, 2018.

101 Freedom House, « Methodology 2019 », <https://freedomhouse.org/report/methodology-freedom-world-2019>. Consulté le 29 février 2020.

102 Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Paris, 2016.

programmes de redistribution ou d'investissements publics. On l'observe notamment aux États-Unis¹⁰³, en Pologne, en Hongrie¹⁰⁴, en Turquie¹⁰⁵, au Royaume-Uni¹⁰⁶, en Inde¹⁰⁷, ou encore au Brésil¹⁰⁸, et là où ces politiques sont en place depuis déjà quelques années – Turquie, Hongrie, Pologne, États-Unis –, les indicateurs de base comme la croissance du PIB et le taux de chômage suggèrent leur efficacité. Même s'il est difficile de distinguer la contribution des politiques publiques proprement dites et celle de la conjoncture, ce n'est pas une question que le corps électoral se pose de façon systématique.

L'aura de succès qui entoure les politiques économiques et sociales des gouvernements « populistes » est également renforcée par une rhétorique volontariste ne s'embarrassant d'aucune contrainte. Au nom du mandat dont ils auraient été investi par le « peuple » ou la « nation », ces gouvernements revendiquent le pouvoir de réaliser leurs promesses de campagne, quelles que soient les règles de droit en vigueur, les réactions des pays étrangers et des institutions internationales, les opinions des « experts », journalistes et autres représentants de « l'élite », de « l'establishment » et du « politiquement correct ».

Cette transmission en apparence sans filtre de la volonté populaire en décisions politiques a pour effet de renvoyer l'image d'un gouvernement d'une part plus proche de la population et à son écoute, et d'autre part agissant et bien dans le sens voulu par ses électeurs. On comprend dès lors mieux pourquoi les partisans de Donald Trump aux États-Unis, du Fidesz en Hongrie, du PiS en Pologne, ou bien de l'AKP en Turquie sont plus satisfaits aujourd'hui de l'état de leur démocratie¹⁰⁹ alors que de l'avis des politologues, il se serait dégradé.

Compte tenu des différences de positionnement des classes moyennes dans les pays en fonction de leur niveau de développement – nous avons rappelé qu'en dehors de l'Amérique du Nord, de l'Europe occidentale et de quelques riches pays asiatiques comme la Corée du Sud et le Japon, les classes moyennes par leur mode de vie constituent en réalité une minorité plus proche des classes supérieures que du citoyen « médian », comme dans l'Europe du XIX^e siècle –, sous l'angle de la base sociologique et électorale des mouvements populistes, il serait peut-être préférable de parler de classes centrales ou de classes du milieu.

Dans les économies les plus développées, nous l'avons vu, elles perdent des membres de chaque côté – un peu en direction des classes supérieures, mais bien davantage vers les classes populaires qui, en dépit de leur nom, sont depuis longtemps minoritaires dans les pays riches. Leur attitude défensive est qualifiée par le politologue libéral français

103 Jean Pisani-Ferry, « L'économie selon Trump : le triomphe de l'aventurisme », *Project Syndicate*, 28 janvier 2020.

104 Alen Toplišek, « The Political Economy of Populist Rule in Post-Crisis Europe: Hungary and Poland », *New Political Economy*, 2019.

105 Umut Bozkurt, « Neoliberalism with a Human Face: Making Sense of the Justice and Development Party's Neoliberal Populism in Turkey », *Science & Society*, vol. 77 n°3, pp. 372-396.

106 George Magnus, « Boris Johnson's "boosterism" strategy could pay off politically », *Prospect*, 5 août 2019.

107 Emmanuel Derville, « Modi multiplie les mesures pour relancer la croissance de l'Inde », *Le Figaro*, 1^{er} novembre 2019.

108 « Jair Bolsonaro's contentious first year in office », *The Economist*, 4 janvier 2020.

109 Voir note de bas de page n°6 dans l'introduction.

Dominique Reynié de « *populisme patrimonial*¹¹⁰ », visant à sauvegarder à la fois un niveau et un style de vie.

En revanche, dans les économies en phase de rattrapage, les classes du milieu redoutent par-dessus tout la condamnation de l'escalier qui les mènerait à l'étage supérieur des classes moyennes (définies par leur mode de vie), d'autant que ces classes moyennes, elles, paraissent continuer à s'élever pour se rapprocher des classes supérieures occidentales.

Dans les deux cas de figure, les classes centrales cherchent donc à éviter le creusement de l'écart qui les sépare de leurs classes supérieures respectives, quitte à bloquer la poursuite de leur ascension au moyen de la monopolisation de la puissance publique. Le Brexit, le soutien aux mesures protectionnistes et la priorité donnée aux industries traditionnelles (automobile, énergies fossiles, sidérurgie, agriculture...) sur les « nouveaux » secteurs sont des manifestations de ces tentatives de ralentir, voire de stopper la « fuite » des classes supérieures. Cette fuite est parfois physique quand elle prend la forme de l'émigration, devenue en Europe de l'Est une menace existentielle à la survie d'États-nations au demeurant historiquement fragiles¹¹¹.

Il est intéressant de constater que le plus souvent, ces classes du milieu ne prêtent aucune attention aux étages inférieurs. Imprégnées de valeurs « traditionnelles » comme la famille (avec parents hétérosexuels), le travail salarié ou le petit entrepreneuriat, elles ont peu de sympathie pour les « pauvres », et plus largement les exclus tels que les mères solitaires, les sans-abri, les travailleurs étrangers et certaines minorités ethniques – en Europe, les Roms. Au sein de ces groupes plus ou moins nombreux selon les pays, le premier parti est celui de l'abstention, pas des populistes.

Ainsi, sous l'effet d'évolutions culturelles et sociétales de fond et de mutations économiques encore accélérées par la crise de 2008¹¹², beaucoup de sociétés se polarisent et voient leurs classes centrales se réduire¹¹³. Dans le même temps et peut-être, entre autres raisons, à cause de cette crainte de marginalisation, ces classes du milieu se divisent de moins en moins en interne entre « gauche » et « droite » et préfèrent s'en remettre à des gouvernements populistes qui, en abusant des pouvoirs de la majorité, protègent les intérêts de ces classes¹¹⁴ au détriment des autres, supérieures ou inférieures.

Le Brésil et l'Inde font exception à ce schéma puisque dans ces pays, ce seraient plutôt les classes moyennes (supérieures) qui soutiennent Jair Bolsonaro et Narendra Modi. Un élément d'explication peut être le caractère très institutionnalisé des inégalités, hérité de la colonisation et du système des castes, et les efforts de redistribution des gouvernements précédents. Le choix de programmes autoritaires et néolibéraux serait alors la réponse défensive de groupes angoissés à l'idée de perdre leur position privilégiée dans la société.

110 Dominique Reynié, *Populismes : la pente fatale*, Plon, Paris, 2011.

111 Ivan Krastev, *Le destin de l'Europe*, Premier Parallèle, Paris, 2017.

112 Daniel Vaughan-Whitehead (éd.), *Europe's Disappearing Middle Class? Evidence from the World of Work*, Bureau international du travail, Genève, 2016.

113 Pew Research Center, « Middle Class Fortunes in Western Europe », avril 2017.

114 David Motadel, « The Myth of Middle-Class Liberalism », *The New York Times*, 22 janvier 2020.

On ne peut par ailleurs ignorer des facteurs conjoncturels spécifiques à tel ou tel pays comme les scandales de corruption.

L'hypothèse du ralliement d'une part significative des classes du milieu aux mouvements populistes, portés ou non au pouvoir, trouve néanmoins des illustrations aux États-Unis¹¹⁵, au Royaume-Uni¹¹⁶, en Italie¹¹⁷, en France¹¹⁸, en Espagne¹¹⁹, en Allemagne¹²⁰, en Israël¹²¹, en Turquie¹²², en Pologne¹²³, ou encore en Hongrie¹²⁴.

Le fait que de nombreux gouvernements populistes adoptent ou maintiennent des mesures économiques « néolibérales », notamment en matière de fiscalité ou de droit du travail, n'affecte pas négativement leur popularité, puisque les classes du milieu soutenaient déjà souvent de telles politiques avant la crise, même si elles leur sont « objectivement » défavorables. Ce paradoxe a pu être éclairé par l'espoir de certains de leurs membres d'accéder à l'étage supérieur à titre individuel, sans souci d'élévation collective¹²⁵.

L'audience croissante des partis populistes n'est toutefois pas la seule conséquence de la contraction des classes centrales. Par un jeu de vases communicants, les partis dits « de gouvernement », historiques ou *mainstream* sont les principaux perdants de cette évolution, et plus particulièrement ceux de « gauche », quelle que soit la sensibilité retenue – *liberals* américains, travaillistes et sociaux-démocrates européens (hors pays anciennement membres du bloc de l'Est), « vague rose » sud-américaine.

Aux États-Unis, en Europe de l'ouest, ou encore en Australie¹²⁶, le déclin de la gauche remonte aux années 1980-1990 avec d'un côté le succès idéologique du néolibéralisme, et de l'autre l'abandon des régimes communistes dans l'Union soviétique et l'Europe de l'est. La plupart des partis de gauche se convertissent alors à la « troisième voie » théorisée par Anthony Giddens, c'est-à-dire la renonciation au socialisme et l'acceptation de l'économie de marché cependant tempérée à l'aide de filets de sécurité.

115 Nicholas Carnes et Noam Lupu, « It's time to bust the myth: Most Trump voters were not working class », *The Washington Post*, 5 juin 2017.

116 Simon Kuper, « The revenge of the middle-class anti-elitist », *Financial Times*, 12 février 2020.

117 Marco Maraffi, « The social stratification of the 2018 vote in Italy: between continuity and change », *Contemporary Italian Politics*, vol. 10 n°3, 2018, pp. 267-278.

118 Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen et Martial Foucault, *Les Origines du populisme. Enquête sur un schisme politique et social*, Seuil, Paris, 2019.

119 Christian Hoarau, « Espagne : radiographie des électeurs du parti d'extrême droite Vox », *The Conversation*, 23 janvier 2019, <http://theconversation.com/espagne-radiographie-des-electeurs-du-parti-dextreme-droite-vox-110299>. Consulté le 1^{er} mars 2020.

120 Martin Eiermann, *The Geography of German Populism: Reflections on the 2017 Bundestag Election*, Tony Blair Institute for Global Change, Londres, 2017.

121 Aluf Benn, « Tell Me How Rich You Are, I'll Tell You if You'll Vote Netanyahu », *Haaretz*, 19 janvier 2020.

122 Diego Cupolo, « Turks Have Voted Away Their Democracy », *The Atlantic*, 25 juin 2018.

123 Maciej Gdula, *Dobra zmiana w Miastku. Neoautorytaryzm w polskiej polityce z perspektywy małego miasta*, Instytut Studiów Zaawansowanych, Varsovie, 2017.

124 Andrzej Sadecki, « Election in Hungary: Viktor Orbán's dominance confirmed », Centre for Eastern Studies, Varsovie, 11 avril 2018, <https://www.osw.waw.pl/en/publikacje/analyses/2018-04-11/election-hungary-viktor-orbans-dominance-confirmed>. Consulté le 1^{er} mars 2020.

125 Steffen Mau, *Inequality, Marketization and the Majority Class: Why Did the European Middle Classes Accept Neo-Liberalism?*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2015.

126 Pierre Martin, *Crise mondiale et systèmes partisans*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018.

Cette époque est aussi marquée par le recul des classes ouvrières, victimes de la tertiarisation de l'économie et du début des délocalisations. Dans le même temps, l'arrivée aux responsabilités de la génération des baby boomers chargés des nouvelles valeurs des années 1960, plus sensibles aux droits des individus et des minorités, contribue à redéfinir le programme et la base électorale des formations de gauche. De partis ouvriers en concurrence avec les partis communistes, ils deviennent des partis « bobos », davantage tournés vers les classes moyennes et supérieures et prônant un libéralisme culturel et sociétal.

L'universitaire australienne Ashley Lavelle ajoute que le ralentissement de la croissance économique observé à partir des années 1970 privait de toute façon la social-démocratie de ressources à redistribuer¹²⁷. C'est peut-être pourquoi l'Amérique latine, en croissance de rattrapage et dotée de rentes liées à l'exploitation de matières premières, a été le dernier refuge de la gauche jusque dans la décennie 2010, lorsque la baisse du taux de croissance et des exportations consécutive à la crise de 2008 (voir notre première partie) a mis un terme à cette exception. En Europe, la décennie 1990 constitue les dernières années fastes de la gauche.

Si les formations de « droite » n'ont pas été épargnées par la désaffection des partis historiques, certaines ont su, mieux que leurs concurrentes de gauche, retrouver une nouvelle jeunesse en se radicalisant, quitte à rompre de manière assez brutale avec leur héritage pour pratiquer elles-mêmes le populisme. C'est l'exemple du Parti républicain américain « kidnappé » par Donald Trump, du Parti conservateur britannique converti au Brexit et aux dépenses publiques, des Républicains français de plus en plus proches du Rassemblement national, ou bien du Parti libéral-démocrate japonais sous l'égide d'un Shinzo Abe « *Trump avant Trump* »¹²⁸.

Le contenu de l'*aggiornamento* varie selon les cas, mais intègre en général une remise en question de plusieurs politiques néolibérales issues de la « nouvelle droite » ainsi qu'une réappropriation d'une souveraineté et d'une identité nationales définies de façon restrictive. Quand, pour une raison ou pour une autre, le parti de droite « historique » rate sa mue, il peut tout simplement perdre sa place centrale au profit d'un nouveau parti *mainstream* – c'est comme cela qu'en Italie, la Ligue a pratiquement remplacé la Forza Italia de Silvio Berlusconi.

De la sorte, les formations de droite, pourtant traditionnellement plus ancrées dans les classes supérieures, font désormais le pont entre classes du milieu et classes populaires et incarnent le mieux ce « *populisme patrimonial* » qui défend la position des premières, et les chances de réalisation du rêve des secondes. Ceci expliquerait pourquoi elles semblent davantage résister que les mouvements de gauche à l'érosion des partis politiques *mainstream*. Au vu de la composition de leur électorat, on ne peut en outre leur dénier une certaine légitimité à se qualifier de parti « populaire » ou « du peuple », bien qu'ils ne le représentent évidemment pas dans sa totalité.

127 Ashley Lavelle, *The Death of Social Democracy: Political Consequences in the 21st Century*, Routledge, 2008.

128 Koichi Nakano, « The Leader Who Was 'Trump Before Trump' », *The New York Times*, 29 mai 2019.

En dehors des reconfigurations du paysage des partis politiques, une autre conséquence de la contraction des classes centrales est d'alimenter une contestation de la légitimité même du mécanisme des partis et plus largement, de la démocratie représentative. Une frappante illustration récente de cette tendance a été le mouvement des gilets jaunes qui a agité la France de novembre 2018 au début de l'année 2019, lorsque les manifestations, sans avoir entièrement disparu, sont devenues plus rares et moins fréquentées.

Quoique ce mouvement ait d'abord vu le jour en réaction à la perspective d'une augmentation des taxes, et donc des prix des carburants automobiles, sa poursuite après l'annonce de la suspension de la hausse suggère que les motifs de mécontentement et de colère dépassaient cette question. Le caractère très décentralisé du mouvement et son refus de structuration rendent difficile d'établir une liste précise et à peu près consensuelle des revendications, mais celles liées au renforcement de la démocratie directe, notamment la possibilité d'organiser des référendums d'initiative citoyenne, semblent avoir été les plus plébiscitées, bien au-delà d'ailleurs des manifestants¹²⁹.

La défiance des porteurs de gilets jaunes à l'égard des partis politiques s'est également exprimée dans le rejet de toute tentative de récupération par des formations contestataires existantes, de gauche (La France insoumise) comme de droite (Rassemblement national), puis dans l'échec cuisant des listes de candidats gilets jaunes aux élections européennes de mai 2019. En dépit d'un taux de participation nettement supérieur à ceux des précédents scrutins, le mouvement des gilets jaunes n'a pas non plus profité en masse à d'autres listes, signe que beaucoup de manifestants ont sans doute préféré l'abstention.

Ils ne se sont pas davantage joints aux luttes syndicales, pourtant nombreuses et parfois similaires en termes de revendications. Cela peut témoigner soit du rejet du principe même de la représentation, dont les syndicats sont l'émanation dans le dialogue social, soit d'un refus de reconnaissance de la représentativité des syndicats, non sans quelque raison puisqu'à moins de 9 %, le taux de syndicalisation en France est l'un des plus bas parmi les pays développés¹³⁰.

Plus spectaculaire par sa visibilité et sa violence que par son ampleur réelle – plusieurs centaines de milliers de participants avec néanmoins la compréhension, voire la sympathie d'une part importante de l'opinion publique –, le mouvement français des gilets jaunes n'a pas non plus été le premier du genre puisque d'autres initiatives analogues avaient déjà eu lieu ailleurs dans le monde et se sont multipliées depuis la crise de 2008¹³¹.

Aujourd'hui oublié car entretemps phagocyté par Donald Trump, le mouvement américain du Tea Party a pourtant constitué l'une des premières réactions populaires et organisées à la crise économique mondiale, et plus singulièrement au programme de sauvetage des banques et au plan de relance adoptés sous les présidences de George W. Bush puis de Barack Obama. À la différence d'autres manifestations de l'époque qui viennent peut-être

129 Vincent Beaufiglioli, « Les Français plébiscitent le référendum d'initiative citoyenne demandé par les gilets jaunes », *Challenges*, 7 février 2019.

130 OCDE, « Taux de syndicalisation », <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TUD>. Consulté le 2 mars 2020.

131 Isabel Ortiz, Sara Burke, Mohamed Berrada, Hernán Cortés, *World Protests 2006-2013*, Initiative for Policy Dialogue, 2013.

plus spontanément à l'esprit, celles du Tea Party n'étaient pas hostiles à l'austérité budgétaire mais réclamaient au contraire moins d'interventionnisme étatique et moins de dépenses publiques¹³².

Proche dans ses valeurs du Parti républicain mais critique de son « establishment », le Tea Party est parvenu à l'infiltrer grâce au mécanisme des primaires, qui rendent les partis américains relativement plus réactifs aux aspirations des électeurs et moins prisonniers des logiques d'appareil – c'est peut-être le secret de leur monopole de longue date sur les institutions politiques des États-Unis. Si la pression vers plus de radicalisme a pu faire perdre le candidat républicain Mitt Romney aux élections présidentielles de 2012, elle n'a pas en revanche empêché quatre ans plus tard la victoire d'une personnalité bien plus clivante et controversée dans son discours : Donald Trump. Comme le remarque justement le sociologue politique Paolo Gerbaudo, « *les mouvements sociaux sont devenus populistes avant que la politique ne devienne populiste* »¹³³.

À « gauche » du spectre politique, le mouvement *Occupy* dénonçait au début des années 2010 à la fois la concentration croissante des richesses au profit d'un groupe de personnes de plus en plus réduit et la capture du système politique par cette même minorité. Ce double sens du slogan « *Nous sommes les 99 %* » s'est traduit, sur le plan politique, par des expériences de gestion selon les règles de la démocratie directe¹³⁴, mais le mouvement n'a pas – encore ? – significativement influencé la scène partisane nationale, sauf peut-être au travers de la popularité inédite de personnalités démocrates comme Bernie Sanders, Elizabeth Warren et Alexandria Ocasio-Cortez, relativement radicales au regard de standards américains qui diabolisent le simple adjectif de « socialiste ».

L'appel à la démocratie directe a été plus explicite dans le cas de la plateforme espagnole *iDemocracia Real Ya!* (La vraie démocratie maintenant !), à l'origine du mouvement des *Indignados* aussi appelé 15M en référence au 15 mai 2011, date du premier grand rassemblement sur la Puerta del Sol à Madrid. Mécontents des réformes structurelles du marché du travail introduites par le gouvernement en réponse à la crise de 2008, des aides apportées aux banques et du duopole exercé sur la politique nationale par le Parti populaire et le Parti socialiste ouvrier espagnol après la chute de la dictature franquiste dans les années 1970, les manifestants demandaient à la fois plus de droits sociaux et plus de démocratie directe.

Bien que, là encore, ils n'aient pas obtenu satisfaction, le paysage partisan espagnol a été depuis lors transformé avec la création ou la montée en puissance de Ciudadanos (libéraux-progressistes), Podemos (gauche) et Vox (extrême droite), au point de compliquer la formation de majorités stables au Parlement. Ces douze dernières années, l'Espagne a ainsi dû organiser pas moins de cinq élections législatives sans qu'aucun gouvernement depuis 2015 ne puisse trouver dans les chambres de majorité durable.

132 Nicol C. Rae, « Le renouveau du conservatisme populiste : la montée de la Tea Party et son impact », *Politique américaine*, vol. 19 n°1, 2012, pp. 111-130.

133 Cité par Yasmeen Serhan, « The Common Element Uniting Worldwide Protests », *The Atlantic*, 19 novembre 2019.

134 Christine Emeran, « Occupy, un mouvement social au XXI^e siècle », *Cités*, vol. 54 n°2, 2013, pp. 101-112.

Si le passage d'un système d'alternance entre majorités à un système de gouvernement de coalition n'est pas synonyme de régression démocratique, elle constitue néanmoins un défi qui, mal relevé, peut lasser les électeurs et les encourager à préférer un régime plus autoritaire à la paralysie et l'indécision permanentes.

Entre les mouvements de contestation sociale qui se tiennent totalement à l'écart de la sphère des partis et de toute autre forme de représentation et ceux qui, à divers degrés, sont incorporés dans le jeu partisan classique, les exemples de Podemos en Espagne et du Mouvement 5 étoiles (M5S) en Italie dégagent une voie médiane consistant à « démocratiser », parfois de façon radicale, le fonctionnement interne aux partis¹³⁵.

Avec sa plateforme informatique Rousseau, le M5S est probablement le cas le plus avancé. Son outil permet aux membres du mouvement de désigner les candidats aux élections, de débattre de projets législatifs et de voter les textes ou d'autres décisions importantes pour le parti comme l'approbation ou non d'accords de coalition. Le M5S se distingue également de partis classiques par la limitation du nombre de mandats – règle aussi en vigueur dans certains partis écologistes – et la pratique du mandat impératif, supposé garantir que l'élu respecte bien la volonté « démocratique » des membres du mouvement.

Malgré les accusations de manque de transparence et de représentativité des résultats des votes internes en raison de la « surparticipation » de militants très engagés qui ont le temps de se consacrer à ces activités¹³⁶, plusieurs de ces mécanismes ont été repris en Espagne par Podemos, en France par la France insoumise et la République en marche (LaREM), ou bien au Royaume-Uni par le Parti travailliste.

Au flou de la frontière entre partis et mouvements de contestation¹³⁷ s'ajoute donc une diffusion des désirs et des pratiques de démocratie participative, directe ou instantanée à des partis « établis » par leur histoire (le *Labour* britannique) ou leur programme (LaREM en France). Les outils de « démocratie numérique » peuvent en outre être combinés à des systèmes de gestion de la relation client (CRM) pour animer la vie interne des partis, recruter de nouveaux sympathisants et encourager la participation les jours d'élection. Avant les tweets intempestifs de Donald Trump, Barack Obama faisait déjà un usage redoutablement efficace d'Internet pour sa campagne électorale¹³⁸ et sa présidence¹³⁹.

On constate ainsi que la « liquidation » de la démocratie – au sens de sa désintermédiation, pas de sa suppression – n'est pas l'apanage de partis ou de mouvements populistes ou contestataires¹⁴⁰. L'essayiste français Jacques Julliard ne cesse

135 Paolo Gerbaudo, « Are digital parties more democratic than traditional parties? Evaluating Podemos and Movimento 5 Stelle's online decision-making platforms », *Party Politics*, 2019.

136 David Vittori, « Membership and members' participation in new digital parties: Bring back the people? », *Comparative European Politics*, 2019.

137 Donatella della Porta, Joseba Fernández, Hara Kouki et Lorenzo Mosca, *Movement Parties Against Austerity*, Polity Press, 2017.

138 David Carr, « How Obama Tapped Into Social Networks' Power », *The New York Times*, 9 novembre 2008.

139 Kori Schulman, « In Review: President Obama's Top Moments In the Digital Era », *Medium*, 23 décembre 2016.

140 Emiliana De Blasio et Michele Sorice, « Populism between direct democracy and the technological myth », *Palgrave Communications*, vol. 4 n°15, 2018.

d'ailleurs depuis les années 1990¹⁴¹ d'annoncer la fin de la démocratie représentative et son remplacement par la « *doxocratie* », c'est-à-dire le règne de cette « *reine du monde* » que serait « *l'opinion* ». À la même époque, avec une sensibilité différente, Bernard Manin parlait pour sa part de « *démocratie du public* »¹⁴². Nous trouverons dans la prochaine section d'autres similitudes entre partis populistes et non populistes, sans que cela n'implique un anoblissement des premiers ou une dégradation des seconds.

Faut-il en déduire que la crise de 2008, la contraction des classes centrales et la contestation du *statu quo* qui en ont découlé n'ont pas, en définitive, provoqué de changements systémiques ? En Islande, l'ampleur de la catastrophe bancaire et de la récession économique avait été telle qu'elle avait donné naissance à une « révolution des casseroles », puis à un processus très original de révision constitutionnelle mêlant consultations en ligne, citoyens tirés au sort, représentants de corps intermédiaires et élus. Malgré les entraves de la Cour suprême, il était même parvenu à produire un projet approuvé par référendum, mais finalement enterré par le Parlement¹⁴³. Si le régime politique islandais n'a donc pas été transformé, le succès et la qualité de l'expérience en démontrent la faisabilité, au moins pour des communautés politiques de taille limitée – l'Islande ne compte qu'environ 300 000 habitants.

À côté de l'impact de la crise économique mondiale et de la contraction des classes du milieu sur les démocraties existantes, il est également utile de se pencher par comparaison sur les systèmes politiques non démocratiques. Les exemples les plus frappants dans cette catégorie sont ceux liés au printemps arabe, dont les manifestations ont pour partie été causées par la détérioration du contexte économique international¹⁴⁴. Ici encore, l'interruption de la croissance relativement soutenue des années 2000 ainsi que la volatilité des cours des matières premières, des denrées alimentaires et des autres produits de première nécessité ont fragilisé les couches les plus larges de la population, dépendantes pour leur survie des subventions publiques.

Les suites des révolutions arabes sont trop diverses pour pouvoir être résumées, d'autant que dans des pays comme la Libye, la Syrie, le Yémen et Bahreïn, l'influence des interventions extérieures a prévalu sur les facteurs économiques et politiques internes. Néanmoins, deux observations nous interpellent. La première est que dans les pays arabes, la contestation du *statu quo* avait un caractère pro-, et non pas anti-démocratique. La seconde est qu'à l'image des alternances au Brésil et en Inde, ce sont parfois les classes moyennes (supérieures) qui, comme en Égypte¹⁴⁵ et en Jordanie¹⁴⁶, ont souhaité le maintien ou le rétablissement d'un régime autoritaire par crainte de l'islamisation, de l'instabilité, ou d'une remise en question de leur statut privilégié.

141 Jacques Julliard, *La Faute aux élites*, Gallimard, Paris, 1997.

142 Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

143 Éric Sales, « La transformation de l'écriture de la Constitution, l'exemple islandais », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, vol. 57 n°4, 2017, pp. 45-57.

144 Leila Simona Talani, *The Arab Spring in the Global Political Economy*, Palgrave Macmillan, Londres, 2014.

145 Joshua Kurlantzick, « People abroad are asking their militaries to save their democracies. It won't work. », *The Washington Post*, 13 avril 2018.

146 Sarah A. Tobin, « Jordan's Arab Spring: The Middle Class and Anti-Revolution », *Middle East Policy*, vol. 19 n°1, 2012, pp. 96-109.

Près de dix ans après le début du printemps arabe, seule la révolution tunisienne semble avoir été porteuse de progrès démocratiques, quoique fragiles. Ailleurs dans le monde, la contestation dure toujours (Liban, Serbie) ou a initié une transition démocratique qui doit encore être consolidée (Arménie, Soudan). Cela montre néanmoins que la crise de la démocratie n'est pas générale et que ce système reste attractif, en particulier aux yeux de citoyens qui n'y sont pas assujettis.

En dépit des différences très profondes entre pays, la synthèse que l'on pourrait tirer de ces comparaisons est qu'en assombrissant dans une majorité d'États les perspectives de prospérité ou de développement économique, la crise de 2008 a d'abord eu pour effet de rendre le *statu quo* politique moins satisfaisant, qu'il prenne la forme d'une démocratie libérale ou d'un régime plus ou moins autoritaire. C'est la perte de la légitimité par les *outputs*, les résultats, dont nous avons parlé en introduction.

Toutefois, les classes supérieures ont eu tendance à défendre ce *statu quo* car démocraties libérales et régimes autoritaires ont en commun de pétrifier, quoiqu'évidemment par des moyens divers – le droit pour les premières, les forces de l'ordre pour les seconds –, une position et des privilèges qui leur sont favorables.

Il est aussi intéressant de relever que ce sont souvent les mêmes commentateurs qui, dans les démocraties libérales, critiquent les partis et leaders « populistes » lorsque ceux-ci prétendent incarner le peuple face à des élites supposées corrompues (Brésil, Grèce, Inde, Pologne...), mais applaudissent les mouvements utilisant des arguments identiques contre des systèmes moins, voire pas du tout démocratiques (Arménie, Indonésie, Liban, Roumanie, Slovaquie...).

La distinction entre « bon » et « mauvais » populisme impliquerait qu'une fois bien installées, les procédures de la démocratie libérale possèderaient un monopole unique et irréversible sur la légitimité de l'expression politique, au nom duquel par exemple le Parlement islandais s'est senti autorisé à enterrer le projet participatif de nouvelle Constitution. Or, c'est précisément sur la base de cette idée de monopole de la légitimité, mais électorale et non procédurale, que les « mauvais » populistes revendiquent le droit de s'approprier toutes les institutions publiques au mépris du droit et des contre-pouvoirs. Déjà discutable dans son principe, le monopole de la légitimité des procédures de la démocratie libérale ne tient tout bonnement plus quand celles-ci ne cessent de perdre, année après année, la confiance des citoyens. C'est ici la légitimité par les *inputs* qui est affaiblie.

Le populisme peut-il être démocratique, comme l'affirment Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser¹⁴⁷ ? Oui, dans la mesure où il représente généralement des aspirations sincères de nombreux citoyens – un personnel politique moins enfermé dans les institutions, un contrôle plus fréquent et direct sur les élus et leurs décisions, un espace d'intervention moins borné pour les politiques publiques –, mais à condition de ne pas vouloir complètement substituer la légitimité électorale à la légitimité procédurale.

147 Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser, *Populism: A Very Short Introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2017.

La fragmentation de la société, à l'œuvre depuis les années 1970, a été accélérée par la crise de 2008, de sorte qu'aujourd'hui encore moins que par le passé, aucune de ces formes de légitimité et des courants qui les représentent – pour simplifier, respectivement les libéraux-démocrates et les populistes – ne peut prétendre incarner l'ensemble du corps électoral, ni même sa majorité.

En effet, si l'on tient compte de l'abstention, des votes blancs et de spécificités procédurales (scrutin majoritaire, système de grands électeurs, seuils d'éligibilité...), très peu de personnalités et partis élus « démocratiquement » bénéficient d'un soutien net d'une majorité absolue de citoyens. On a ainsi vu lors des élections européennes de mai 2019 qu'en dehors de Malte et de la Pologne, jamais les voix n'avaient été aussi dispersées entre listes, entraînant pour la première fois depuis 1979 la rupture du duopole entre les grandes familles politiques historiques que sont le Parti populaire et le Parti socialiste européens.

Cette fragmentation est certainement un défi pour la « gouvernabilité » des sociétés, au même titre que les attentes de plus en plus élevées des citoyens, mais plutôt que d'en déduire une « crise de la démocratie », il serait plus juste d'y lire la nécessité d'adapter un système institutionnel à une réalité nouvelle, de la même façon qu'au milieu du XX^e siècle, les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord ont abandonné le modèle de démocratie parlementaire hérité du siècle précédent au profit d'un parlementarisme « rationalisé », encadré par une Constitution et donnant plus de pouvoir à des organes exécutifs capables de réagir plus rapidement aux mutations accélérées de la société¹⁴⁸.

On a pu constater que les partis traditionnels ne restaient pas passifs devant les changements actuels et tentaient d'incorporer des « innovations » venues de formations politiques ou de mouvements contestataires, soit dans leur programme, soit dans leur mode de fonctionnement. Peuvent-ils néanmoins survivre à l'érosion des classes centrales dont était issu un grand nombre de leurs électeurs ?

Les exemples des partis agrariens de Suisse, de pays scandinaves et d'Europe centrale et orientale¹⁴⁹ montrent que les reconversions sont possibles et peuvent réussir, mais qu'elles impliquent généralement un réalignement majeur en termes de programme et de base électorale ainsi qu'une transformation profonde du mode de fonctionnement interne. Pour autant, il est difficile d'en espérer un retour à une forme de condominium à un ou deux partis comme cela a pu être le cas dans le passé, car beaucoup de sociétés semblent être devenues « trop » démocratiques et diverses pour accepter un tel système politique.

Dans le même temps, l'introduction de plus de démocratie et de pluralisme dans les régimes politiques ne risque-t-elle pas de les rendre moins efficaces au sens où ils deviendraient incapables d'adopter des décisions suivies d'effets sur la réalité ? La démocratie représentative, dont les imperfections sont pourtant connues de longue date, n'avait-elle pas précisément pour but d'atteindre un compromis entre l'inclusion à égalité de tous les citoyens et la nécessité de produire des décisions ?

148 William Scheuerman, *Liberal Democracy and the Social Acceleration of Time*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2004.

149 Daniel-Louis Seiler et Jean-Michel De Waele (éd.), *Les partis agrariens et paysans en Europe*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009.

Avant d'être un « droit à », le pouvoir-*kratos* est la puissance qui permet de traduire la volonté politique en action sur le réel. C'est de nouveau la légitimité par les résultats, les *outputs*, dont nous avons parlé. Pour les populistes, la tension entre le pouvoir-droit et le pouvoir-puissance se résout par la simplification de l'expression de la *vox populi* au résultat d'un référendum ou d'un sondage, avec souvent pour conséquence une simplification de la solution au problème posé.

Si les libéraux-démocrates reconnaissent de leur côté le caractère polyphonique de la « voix du peuple », leurs difficultés à en extraire des décisions les conduisent de fait à ignorer cette voix au profit d'institutions spécialisées et de règles « objectives » inspirées de la science et inscrites dans le droit.

Le politologue germano-américain Yascha Mounk résume ces deux approches par l'opposition entre une « *démocratie illibérale* » et un « *libéralisme non démocratique* » piloté en réalité par des « *technocrates* »¹⁵⁰. Nous allons voir dans la prochaine section qu'en plus de souvent se mêler dans un techno-populisme, les deux logiques sont chacune à leur façon une manifestation d'anti-politique, par essence anti-démocratique.

B) Populisme, technocratie : deux manifestations de l'anti-politique

Pressions des « marchés financiers » sur tel ou tel gouvernement au travers du commerce de ses devises et bons du Trésor, règles budgétaires, tutelle plus ou moins lourde d'institutions comme la Banque centrale européenne, la Commission européenne, ou le FMI sur les autorités politiques de tel ou tel État... Nous avons donné dans la première partie de cet essai de multiples exemples de limitation de l'autonomie d'organes politiques et des citoyens qu'ils représentent, soit par des entités purement privées, soit par des institutions *a priori* apolitiques, donc par définition non-démocratiques, même si cela ne signifie pas qu'elles sont anti-démocratiques ou illégitimes. Simplement, la nature de leur légitimité est différente et peut être d'ordre technique ou juridique, à raison de leur statut, de leur mission ou du mandat qui leur a été confié par un ou des États pour leur part légitimes (en théorie).

Bien que la crise de 2008 ait mis au jour la vulnérabilité de certains États à ces entités non-politiques et parfois étrangères, la limitation de l'autonomie du pouvoir politique a des origines plus anciennes que l'on peut dater, dans l'époque contemporaine, au milieu du XX^e siècle – la question avait été bien plus tôt soulevée vis-à-vis du pouvoir spirituel.

À la diffusion progressive de constitutions et de cours constitutionnelles¹⁵¹ réduisant, au nom de droits qualifiés de fondamentaux, le champ d'action d'un pouvoir politique longtemps souverain et tout-puissant s'est ajoutée une émancipation de la politique économique reflétant le passage de l'économie politique à l'économie « tout court ». Cette évolution scientifique, amorcée par des théoriciens au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, a commencé à influencer la sphère politique après la Première Guerre mondiale et s'est finalement imposée après la Deuxième.

150 Yascha Mounk, « The Undemocratic Dilemma », *Journal of Democracy*, vol. 29 n°2, 2018, pp. 98-112.

151 Ran Hirschl, *Towards Juristocracy: The Origins and Consequences of the New Constitutionalism*, Harvard University Press, Cambridge, 2007.

Contrairement à l'économie politique qui cherche à étudier les causes de la richesse pour mieux la favoriser tout en restant subordonnée au pouvoir politique, l'économie « tout court » détermine elle-même la définition de la richesse et les moyens d'y parvenir en prescrivant au pouvoir politique les mesures à prendre.

Ainsi, le paradigme keynésien, premier cadre macroéconomique « moderne », ne laisse que peu de place à la discrétion politique et assigne à l'État ses tâches de stabilisation sur la base d'indicateurs économiques « objectifs » comme le niveau d'utilisation des facteurs de production. Dans ce paradigme, les politiques économiques n'ont pas nécessairement besoin d'interventions du pouvoir politique et peuvent être conduites par des économistes, voire être automatisées. D'ailleurs, certains outils comme l'assurance chômage le sont – il s'agit des fameux stabilisateurs automatiques.

La formalisation du paradigme keynésien s'accompagne dans les années 1930 de travaux majeurs sur la comptabilité nationale qui débouchent sur une mesure « scientifique » du revenu national, plus couramment appelé aujourd'hui PIB. Malgré les avertissements du père de la formule, Simon Kuznets, à ne pas la confondre avec le bien-être, la croissance du PIB tel que modélisé par les statisticiens et les économistes eux-mêmes est devenu l'alpha et l'oméga de la plupart des politiques économiques et de quelques autres politiques publiques¹⁵². Cela ne pouvait que confier un pouvoir exorbitant aux économistes, seuls à fixer les buts à atteindre, à connaître les voies qui y mènent et éventuellement à évaluer la performance des décideurs politiques dans la bonne mise en œuvre des mesures qui doivent permettre d'exploiter l'intégralité du potentiel de croissance.

Cette vision « scientifique », voire scientiste de l'économie rencontre aussi dans les années 1930 un écho favorable auprès de courants intellectuels comme le planisme, le Mouvement technocratique aux États-Unis et le groupe X-Crise en France, à la recherche d'alternatives à un régime démocratique jugé inefficace et à un système économique libéral discrédité par la Grande Dépression. Elle n'est pas non plus très éloignée de l'économie administrée soviétique, qui repose sur l'idée de planification « rationnelle » des ressources et développe ses propres indicateurs cependant davantage matériels que monétaires.

La guerre ne fera qu'encourager le recours à ces théories, que ce soit dans les pays de l'Axe ou chez les Alliés, et après 1945, les besoins de la reconstruction et la domination, en Europe occidentale et au Japon, des États-Unis continueront de répandre les méthodes technocratiques, notamment au travers du plan Marshall, de l'Organisation européenne de coopération économique et des Communautés européennes.

Cadre efficace des Trente Glorieuses et autres « miracles économiques », le paradigme keynésien commence, nous avons dit, à être questionné dans les années 1970, mais ce n'est que pour diminuer encore plus l'influence du politique, qui doit abandonner son pouvoir au profit de « marchés » supposés rationnels, de règles juridiques et d'institutions publiques mais indépendantes comme les banques centrales et les autorités administratives de régulation de la concurrence, des industries de réseaux... L'agencification de l'action publique, qui la soustrait aux autorités politiques, s'étend

152 Matthias Schmelzer, *The Hegemony of Growth. The OECD and the Making of the Economic Growth Paradigm*, Cambridge University Press, Cambridge, 2016.

également à des domaines non économiques tels que la santé et l'environnement. « *Il n'y a pas d'alternative* », répétait alors le Premier ministre britannique Margaret Thatcher.

Si cette contraction de la sphère politique est en outre favorisée à l'époque par la perte de confiance de la société dans les institutions politiques, le transfert de pouvoir à des instances non politiques ne permet pas de redorer le blason de l'action publique, car l'autorité de la science et de l'expertise est elle aussi écornée à partir des années 1980 à la suite de catastrophes et de scandales sanitaires comme l'affaire du sang contaminé, l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl et la crise de la vache folle.

Il n'est sans doute pas anodin que les défiances à l'égard des institutions politiques et de la science vont souvent de pair^{153,154}, et qu'elles sont particulièrement prononcées dans les mouvements populistes ou auprès de leurs sympathisants¹⁵⁵, comme on le voit par exemple à propos des vaccins et des changements climatiques¹⁵⁶.

Pourtant, cela n'empêche pas la tendance à la dépolitisation de se poursuivre depuis les années 1990. La chute des régimes communistes en Union soviétique et dans ses pays satellites était alors interprétée comme la victoire définitive du couple démocratie libérale-économie de marché avec, entre les deux, une prédominance du second. « *The economy, stupid* », disait en 1992 un conseiller de campagne de Bill Clinton, qui a effectivement réussi à battre le président républicain sortant George H. W. Bush.

Au Royaume-Uni, la « troisième voie » esquissée par Anthony Giddens paraissait dans un livre au titre révélateur, *Au-delà de la gauche et de la droite*¹⁵⁷. En même temps que s'y convertissaient le *Labour* britannique et le reste de la gauche européenne, l'UE constitutionnalisait les objectifs de la politique monétaire et l'autonomie de sa conduite tout en promouvant un nouveau mode de gouvernement, la « *gouvernance* », caractérisé notamment par des transferts ou des partages de pouvoir à ou avec des agences publiques indépendantes et des acteurs privés (entreprises, « société civile »...). Ce mode devait d'ailleurs trouver à s'appliquer aussi bien aux entreprises qu'aux institutions publiques de tous échelons jusqu'à la gouvernance globale¹⁵⁸.

L'affaiblissement de l'autorité du politique et peut-être, de la part du personnel politique lui-même, le refus d'assumer pleinement une responsabilité de nature politique propulsent à la fin du XX^e siècle deux autres profils de décideur sur le devant de la scène. Les premiers sont les juges¹⁵⁹, dont le pouvoir se renforce à mesure que s'étend l'empire de la norme. En

153 Gallup, *Wellcome Global Monitor – First Wave Findings*, 2019.

154 Emily Pechar, Thomas Bernauer et Frederick Mayer, « Beyond Political Ideology: The Impact of Attitudes Towards Government and Corporations on Trust in Science », *Science Communication*, vol. 40 n°3, 2018, pp. 291-313.

155 Gordon Gauchat, « Politicization of Science in the Public Sphere: A Study of Public Trust in the United States, 1974 to 2010 », *American Sociological Review*, vol. 77 n°2, 2012, pp. 167-187.

156 Robert A. Huber, « The role of populist attitudes in explaining climate change skepticism and support for environmental protection », *Environmental Politics*, 2020.

157 Anthony Giddens, *Beyond Left and Right. The Future of Radical Politics*, Stanford University Press, Stanford, 1994.

158 Jacques Chevallier, « La gouvernance, un nouveau paradigme étatique ? », *Revue française d'administration publique*, vol. 105-106 n°1, 2003, pp. 203-217.

159 C. Neal Tate et Torbjorn Vallinder (éd.), *The Global Expansion of Judicial Power*, New York University Press, New York, 1995.

Italie, dans l'opération Mains propres, des magistrats jettent la lumière sur un système de corruption et de financement illégal de partis politiques et balaièrent l'ensemble de la classe politique. C'est sur ces ruines que se développent la Ligue du Nord, ancêtre de la Ligue actuelle, et Forza Italia, le parti de Silvio Berlusconi.

En France, les conséquences des « scandales politico-financiers » sont moindres mais accroissent la défiance à l'encontre des deux principaux partis de l'époque, le Parti socialiste et le Rassemblement pour la République¹⁶⁰. En plus de ces litiges mettant en cause des partis et responsables politiques, les juges sont appelés à trancher des conflits d'ordre sociétal dont on aurait pu s'attendre à ce qu'ils relèvent de la compétence du Parlement, comme le port du voile islamique ou, dans l'affaire Perruche, le droit à être indemnisé pour le « préjudice d'être né ».

« Voilà la promesse ambiguë de la justice moderne : les petits juges nous débarrassent des politiques véreux et les grands juges de la politique tout court », écrivait en 1996 Antoine Garapon dans *Le Gardien des promesses : justice et démocratie*¹⁶¹. « Le juge apparaît comme un recours contre l'implosion des sociétés démocratiques qui n'arrivent plus à gérer autrement la complexité et la diversité qu'elles engendrent », poursuivait-il.

Si, en dehors de cas comme les États-Unis et l'Islande, les magistrats n'ont pas joué de rôle important dans la définition des responsabilités pour la crise de 2008 et l'éventuelle sanction de comportements délictueux, ils reçoivent aujourd'hui de nouvelles questions à traiter, par exemple en matière climatique, avec le pouvoir de condamner un gouvernement pour insuffisance d'action dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre (aux Pays-Bas) ou de substances polluantes l'air (en Pologne). En France, la pétition en soutien de l'Affaire du siècle, procès intenté à l'État pour « violation de ses obligations en matière de lutte contre le changement climatique »¹⁶², a battu un record historique avec plus de deux millions de signatures recueillies. Cela confère-t-il au juge une légitimité à procéder, à la place d'autorités politiques, à des arbitrages politiques entre objectifs publics concurrents ?

On aurait cependant tort de croire que les juges sortent incontestablement gagnants de cette tendance à la judiciarisation de la décision politique et plus largement, de la vie sociale (droit du travail, droit de la famille...). Outre la pression parfois excessive que ce phénomène fait peser sur eux, la spécialisation toujours plus poussée des affaires et la défiance qui n'épargne pas la justice favorisent une privatisation de la fonction judiciaire au profit de mécanismes d'arbitrage et de règlement de différends dérogatoires de la justice « publique » et où siègent des « experts ». Ces dispositifs ont connu depuis les années 1990 une expansion particulièrement forte au niveau international dans les relations commerciales et les investissements, avec pour conséquence un rétrécissement du champ des possibles pour l'action politique.

160 Philippe Garraud, « Les nouveaux juges du politique en France », *Critique internationale*, vol. 3, 1999, pp. 125-139.

161 Antoine Garapon, *Le Gardien des promesses : Justice et démocratie*, Odile Jacob, Paris, 1996.

162 Greenpeace France, « Demande préalable indemnitaire », 17 décembre 2018, <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2018/12/2018-12-17-Demande-pr%C3%A9alable.pdf>.

Consulté le 6 mars 2020.

À côté des magistrats, la seconde profession à avoir bénéficié du recul d'une politique assumée comme telle est celle des hommes d'affaires et des entrepreneurs. Puisqu'en vertu des théories de la nouvelle gestion publique et de la gouvernance, il n'y a pas de différence fondamentale dans les manières de gérer un organisme public et une entreprise privée, il était logique que des personnalités issues du monde des affaires s'essaient à la « gestion » d'un État.

Bien avant Donald Trump, l'Italien Silvio Berlusconi a été au début des années 1990 un précurseur et un modèle de cette évolution qui a ensuite inspiré Thaksin Shinawatra en Thaïlande, Andrej Babiš en République tchèque, Petro Porochenko en Ukraine, ou encore Sebastián Piñera au Chili. En France, on peut citer l'étrange exemple de Bernard Tapie, même si sa carrière politique a été courte et relativement modeste, mais dans un autre registre, le chercheur Pierre Musso n'hésite pas à placer dans cette catégorie Emmanuel Macron, non pour sa fortune mais pour sa propension à lui aussi percevoir l'État comme une entreprise à « gérer » plutôt qu'à gouverner¹⁶³.

Plus qu'une dé-démocratisation, la tendance est donc, au moins depuis le milieu du XX^e siècle, à la dépolitisation, avec cependant pour dommage collatéral un affaiblissement du pouvoir démocratique dans la mesure où celui-ci s'exerce aujourd'hui très rarement hors de la sphère politique.

Évidemment, nous n'ignorons pas les bonnes raisons qui ont favorisé ce processus de dépolitisation. Les expériences des régimes totalitaires du siècle passé ont montré que la soumission au pouvoir politique de tous les domaines de la vie humaine, y compris dans ses aspects privés, comportait des risques mortels. La reconnaissance de droits fondamentaux et leur protection par des constitutions et des juges indépendants ont de ce point de vue permis de renforcer la démocratie au sens où elles ont consolidé l'égalité des droits entre individus et diminué les menaces de tyrannie de la majorité.

Notre critique de la technicisation de l'économie ne signifie pas non plus prendre le parti des « négationnistes économiques » qui dénie l'existence de toute limite au volontarisme politique. Sans voir dans l'économie une science exacte dont il suffirait de suivre les prescriptions pour atteindre la prospérité, on ne peut ignorer que certains phénomènes comme la loi de l'offre et de la demande se vérifient dans un grand nombre de situations. Les systèmes communistes qui pensaient pouvoir définir autrement l'allocation des ressources sont, jusqu'à preuve du contraire, encore plus inefficients que les économies de marché où les gaspillages sont pourtant déjà importants.

De la même façon, l'aspiration à une science plus démocratique ne revient pas à revendiquer l'abolition par référendum de la loi de la gravitation, mais à admettre le caractère polyphonique du discours scientifique, qui rend difficile d'en tirer des conclusions définitives et certaines à 100 %. Cela redonne précisément un rôle aux dirigeants politiques qui peuvent, dans un bouquet d'options concurrentes et scientifiquement crédibles, endosser celle qu'ils estiment juste, la défendre dans le débat public, prendre les décisions politiques correspondantes et plus tard assumer – politiquement, pas pénalement – les conséquences d'éventuelles erreurs.

163 Pierre Musso, *Le Temps de l'État-entreprise. Berlusconi, Trump, Macron*, Fayard, Paris, 2019.

Est-ce par crainte de cette responsabilité que les élus politiques ont eu tendance, au cours des dernières décennies, à se délester de leur pouvoir de décision au profit de juges, d'« experts » et d'institutions et d'organisations comme l'Union européenne, relativement protégées de la sanction démocratique ?¹⁶⁴

Bien sûr, l'UE a un Parlement élu au suffrage universel direct, mais la constitutionnalisation des politiques publiques dans les traités, l'absence de pouvoir fiscal et l'alignement des planètes nécessaire pour réviser l'un ou l'autre de ces points – le soutien unanime de vingt-sept gouvernements, de parlements encore plus nombreux en raison du caractère fédéral de certains États et parfois, l'obligation de tenir un référendum – rendent de telles modifications pratiquement impossibles. Les péripéties du Brexit ont aussi montré que la possibilité de désintégration, qui est pourtant un élément de démocratie¹⁶⁵, est dans les faits entravée par un long parcours d'obstacles.

Dans un essai retentissant intitulé *Post-démocratie*¹⁶⁶ et paru en 2004, le sociologue britannique Colin Crouch décrivait l'émergence d'un nouveau genre de régime politique où les élections, le pluralisme et la liberté d'expression continuent d'exister, mais sans pouvoir produire dans la réalité de changements d'orientation politique. Les institutions n'y seraient plus qu'une coquille vide alors que le pouvoir effectif serait détenu par une « *élite politico-économique* ».

On ne peut qu'être frappé par la ressemblance entre cette définition d'un régime proche d'une sorte de technocratie – Colin Crouch parle d'aristocratie – et celle de régimes qualifiés de populiste, avec cette principale différence que le petit groupe au pouvoir revendique sa légitimité d'une autre source. « *La technocratie soutient qu'il n'y a qu'une seule solution politique correcte, le populisme soutient qu'il n'y a qu'une seule volonté authentique du peuple* », écrit Jan-Werner Müller dans sa propre définition du populisme¹⁶⁷.

De fait, ni le politique, ni les citoyens ne sont nécessaires en technocratie. Puisque la formulation des problèmes comme des solutions résulte d'une démarche « scientifique » dans laquelle seuls des « experts » sont compétents à intervenir, les citoyens ne peuvent plus être interrogés que sur des questions sociétales, ou bien, dans les autres domaines, rejeter en bloc « l'expertise » et les « élites », par exemple en s'abstenant ou en votant pour des partis contestataires.

Le politique et les citoyens ne sont pas davantage nécessaires aux mouvements et régimes populistes. Tout d'abord, à leurs yeux, les citoyens en tant que personnes n'existent pas, il n'y a qu'une « nation » ou un « peuple », le plus souvent mythifié, paré d'une glorieuse histoire et de toutes les vertus. Ses malheurs ne seraient dus qu'à des forces extérieures soutenues à l'intérieur par des complices, des traîtres. Si le peuple infallible pouvait enfin se gouverner comme bon lui semble, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes !

164 Peter Mair, *Ruling the Void. The Hollowing of Western Democracy*, Verso, 2013.

165 Markus Patberg, « Can Disintegration Be Democratic? The European Union Between Legitimate Change and Regression », *Political Studies*, 2019.

166 Colin Crouch, *Post-Democracy*, Polity Press, 2004.

167 Jan-Werner Müller, *op. cit.*.

Cela supprime en même temps l'utilité de la politique comme médiation car à ce compte, les dirigeants politiques sont réduits à la fonction d'exécutants directs et passifs de la « volonté populaire ». Il suffirait de pouvoir interroger le peuple sur chaque question, par référendum, sondage ou sur une plateforme Internet, et des techniciens seraient chargés de la mise en œuvre, sans filtre ou altération d'une opinion tenue pour l'expression d'une volonté souveraine.

On trouve des traces de ce raisonnement dans la pratique du mandat impératif au sein du Mouvement 5 étoiles italien, ou encore dans l'appétit pour les sondages et les référendums affiché par des personnalités comme Donald Trump, Viktor Orbán et Recep Tayyip Erdoğan. Cet appétit dépasse d'ailleurs de très loin le cercle des dirigeants populistes et correspond également à une certaine demande de démocratie directe de la part des citoyens, même si le référendum n'est pas le seul outil disponible.

La crise de 2008 n'a pas interrompu le processus de dépolitisation, au contraire. Au niveau de l'UE, elle en a renforcé successivement l'avatar technocratique par la constitutionnalisation de règles budgétaires et la soumission des politiques économiques, fiscales et sociales nationales à la Commission européenne, puis la réaction populiste à ce même avatar. Ailleurs dans le monde, c'est la perception d'un modèle en situation de faillite qui a porté au pouvoir ou consolidé la position de partis et dirigeants populistes utilisant leur mandat populaire pour cautionner des ministres et des politiques technocratiques, par exemple aux États-Unis, au Brésil, en Inde, en Russie, mais aussi à l'intérieur de l'UE en Pologne et dans un style différent, en France.

Dans tous les cas, ni les populistes, ni *a fortiori* les technocrates ou bien leurs hybrides techno-populistes ne remettent en cause les piliers du modèle politico-économique conçu au milieu du XX^e siècle, c'est-à-dire la subordination du pouvoir politique à un objectif économique surplombant qu'est la maximisation de la croissance du PIB. C'est principalement à cette aune qu'on évalue les conséquences du Brexit, des politiques fiscales – quels que soient leurs effets redistributifs –, de la participation ou non à des accords internationaux de commerce et des organisations comme l'Union européenne, et même des résultats de compétitions sportives.

Il serait donc erroné d'opposer au rationalisme des partis libéraux-démocrates et de leurs électeurs un supposé irrationalisme des mouvements populistes et de leurs partisans. Si les citoyens étaient crédules au point de toujours vendre, dans la surenchère des promesses électorales, leur bulletin de vote au plus offrant, les candidats de gauche et d'extrême gauche seraient au pouvoir dans de nombreux pays. Or, à part au Venezuela et au Zimbabwe, on a peine à identifier dans l'histoire récente des gouvernements élus pour mettre en œuvre à grande échelle une redistribution des richesses. Le bilan de ces politiques est, il est vrai, peu enviable.

Aujourd'hui, seuls le Bhoutan avec son concept de « *bonheur national brut* » et plus récemment, la Nouvelle-Zélande et son « *Cadre de la qualité de vie* » axé sur le bien-être assument de mesurer et de définir différemment les objectifs de politique publique et leur réalisation. En dépit de son intérêt, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la « *mesure des performances économiques et du progrès social* », commandé en 2008 par le président

français de l'époque Nicolas Sarkozy, n'a pas donné lieu à une révision des buts et des moyens des politiques publiques en France ou ailleurs en Europe.

PIB, croissance, inflation, chômage, dette... Alors que ces indicateurs concentrent l'attention de la classe politique et d'une large part des médias et des experts, leur évolution semble de plus en plus déconnectée du ressenti et, serait-on tenté de dire, de la réalité du quotidien des citoyens.

Le PIB augmente sans que cela ne se traduise par une hausse généralisée des revenus des ménages. L'inflation statistique est à des niveaux historiquement faibles, mais la vie chère constitue un problème majeur pour de nombreux foyers. Le taux de chômage dans certains pays suggère que le plein emploi est atteint alors que des millions de personnes sont « sous-occupées » ou simplement résignées à végéter en attendant la retraite. L'endettement public, de son côté, bat tous les records, mais au lieu de provoquer des faillites, il encourage les prêteurs à acheter encore plus de bons de Trésor, y compris à taux d'intérêt négatifs ! Pour les tenants du *statu quo*, il est difficile, dans de telles conditions, d'être convaincant en prétendant incarner une rationalité supérieure à celle de « populistes »...

La politique, démocratique ou non, est par définition une affaire de pouvoir, de puissance, de contrôle, ou à tout le moins d'influence sur le réel. Les recherches en psychologie¹⁶⁸ tendent à montrer que la croyance, avérée ou non, en la possibilité d'exercer un contrôle sur sa vie et son environnement est un des besoins fondamentaux de l'être humain. Lorsque cette « agentivité » (*sense of agency*) nous fait défaut, nous n'avons plus de moyen de réagir à la peur et au stress provoqués par des événements extérieurs. La liberté d'action perd son sens et s'évapore en même temps le sentiment de responsabilité qui rend possible l'organisation de la vie sociale et la coopération.

En démocratie, la double légitimité par les *inputs* et les *outputs* s'accompagne d'un double besoin de contrôle qui porte, d'une part, sur le choix des gouvernants et des orientations politiques et, d'autre part, sur leur capacité à plier effectivement la réalité dans la direction voulue.

On comprendra aisément qu'en raison du progrès technique, l'ampleur dans le temps et l'espace des conséquences de certains phénomènes d'origine humaine dépasse de très loin notre capacité réelle de contrôle, soit parce qu'ils font intervenir des forces que nous ne maîtrisons pas – par exemple un accident nucléaire –, soit parce que leur maîtrise requiert un degré de coordination que nous n'avons pas encore atteint. Sans doute aurait-on pu en théorie agir davantage pour atténuer les impacts négatifs de la crise économique mondiale, mais au regard des besoins, la coopération s'est avérée insuffisante du fait de l'existence de « passagers clandestins » et de l'absence d'autorité globale supérieure pour les discipliner.

Ce dépassement des capacités réelles de contrôle concerne donc aussi le pouvoir politique, démocratique ou non, mais il est d'autant moins tolérable en démocratie que celle-ci offre

168 Voir par exemple Nicole Dubois, *La psychologie du contrôle : les croyances internes et externes*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1987, et plus récemment, Lauren A. Leotti, Sheena S. Iyengar et Kevin N. Ochsner, « Born to choose: the origins and value of the need for control », *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 14 n°10, 2010, pp. 457-463.

en principe une parcelle de pouvoir à chaque citoyen. L'affaiblissement du pouvoir politique constitue ainsi en même temps une perte de pouvoir pour chacun citoyen et ce, alors qu'il n'a sans doute jamais eu, à titre individuel, autant de pouvoir et de liberté de choix et d'action dans d'autres domaines de la vie.

Dans les régimes autoritaires, la perte de capacité de contrôle revient d'abord à questionner leur crédibilité à produire les résultats promis, qu'il s'agisse de développement économique ou de sécurité. L'extraordinaire stabilité du système politique de Singapour, que l'on pourrait pourtant classer parmi les démocraties illibérales, ne repose ni sur une répression féroce des opposants, ni sur l'ignorance de sa population – c'est l'une des mieux éduquées du monde et l'anglais y est la langue la plus utilisée –, mais sur la capacité du parti majoritaire à tenir compte des demandes changeantes des citoyens et à les satisfaire de façon efficace.

Ailleurs, le populisme et la technocratie tentent de restaurer le sentiment de contrôle des citoyens chacun à leur manière. Le premier reprend sans filtre ni médiation « l'opinion » du moment pour la traduire en décision, de préférence en violant ostensiblement un « tabou », une norme ou l'avis du « politiquement correct » et de l'« establishment ». De la sorte, il livre une démonstration de puissance aux yeux de son public, même si cette décision peut n'avoir aucun impact réel ou des effets en majorité négatifs. Le populisme est dans une large mesure un spectacle qui confère à son public autant de pouvoir qu'une émission de télé-réalité proposant à ses téléspectateurs de voter pour ou contre tel personnage dans un scénario le plus souvent écrit à l'avance. Au moins donne-t-il l'illusion du contrôle, pas moins significatif en psychologie que sa réalité, et en cas d'échec, il trouvera toujours un bouc émissaire sur qui rejeter sa responsabilité (« *l'État profond* », les médias, les juges, l'UE, les marchés financiers, George Soros...).

De son côté, la technocratie voit dans la perte de contrôle un problème essentiellement technique qui provient d'un précédent déficit de compétence et de courage politique face à la « nécessité » d'adopter la solution qui s'impose – car il n'y en a qu'une possible. L'adhésion, ou même la compréhension des assujettis est perçue comme secondaire : l'important, c'est que « ça marche ». Cette approche peut être, à condition de produire les résultats attendus, acceptable dans un régime relativement autoritaire comme en Chine et à Singapour, mais ne peut suffire dans une démocratie à recueillir le consentement de citoyens attachés à leur liberté de choisir, et y compris de se tromper. Un exemple de cet affrontement est, en Europe, le sujet de l'immigration qu'un grand nombre de démographes et économistes, chiffres à l'appui, estiment indispensable pour maintenir la population et le dynamisme économique du continent, mais qui suscite un rejet significatif au sein des sociétés.

Afin de rendre son spectacle attractif et convaincant, le populisme a besoin d'un théâtre où existent une opinion publique et des normes culturelles relativement lisibles ainsi qu'un mécanisme de prise de décision « simple », sans quoi il ne peut pas se produire. À l'inverse, la technocratie préfère les enceintes de pouvoir complexes, dont les multiples niveaux lui permettent de saucissonner une décision importante en une série de micro-décisions plus discrètes. Elle privilégie aussi les espaces où les normes culturelles sont hétérogènes et les opinions publiques, fragmentées, donc moins capables de lui résister.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le populisme prospère à l'échelon de l'État-nation et cherche à le renforcer quand la technocratie, elle, se sent plus à l'aise dans de vastes organisations transnationales comme l'Union européenne. Nous allons le vérifier dans la prochaine section.

C) Le repli nationaliste autoritaire

Dans la première partie de cet essai, nous avons décrit comment l'intégration bancaire et commerciale mondiale avait servi de canal de transmission et relié des difficultés économiques d'ordre national pour former une crise économique mondiale affectant également des pays dont le secteur financier fonctionnait de manière relativement saine.

Nous avons également vu que cette intégration, avatar d'un processus plus large de mondialisation, avait permis à des États de petite taille – Irlande, Islande – de faire grossir leur secteur bancaire dans des proportions excessives au regard de leurs capacités de contrôle et de régulation.

Enfin, de l'autre côté de la chaîne, certains États comme ceux d'Europe centrale et orientale ont douloureusement pris conscience des dangers liés à une internationalisation, c'est-à-dire une externalisation, peut-être trop grande du pouvoir de contrôle sur ce même secteur bancaire dont les instances ultimes de direction siégeaient à Paris ou Francfort, trop loin pour s'intéresser de près à la situation des filiales et de leurs pays d'accueil.

Dès 2000, l'économiste turc Dani Rodrik formulait l'hypothèse d'un triangle d'incompatibilité dans lequel le choix de deux options impliquait nécessairement de renoncer à la troisième entre la démocratie (qu'il appelle « *politique de masse* »), la mondialisation économique (« *l'intégration économique internationale* ») et l'État-nation¹⁶⁹.

La combinaison entre État-nation et démocratie correspondrait aux Trente Glorieuses et au « *compromis de Bretton Woods* », avec une ouverture internationale commerciale et financière limitée, tandis que l'alliance entre État-nation et mondialisation, forgée à partir des années 1970, aurait eu pour effet d'évincer la démocratie.

Dani Rodrik reprenait l'expression de « *camisole dorée* » utilisée par l'éditorialiste vedette du *New York Times* Thomas Friedman pour décrire une situation dans laquelle « *l'économie croît, mais la politique se contracte. [...] Lorsqu'un pays revêt la camisole dorée, ses choix politiques se réduisent au Pepsi et au Coca-Cola : il y a de légères nuances de goût, de politiques publiques, de légères altérations dans la forme pour tenir compte des traditions locales, des adoucissements ici et là, mais aucune déviation majeure des principales règles d'or.* »¹⁷⁰

Le couple démocratie-mondialisation économique, quant à lui, requerrait un « *fédéralisme global* » dans lequel « *les gouvernements nationaux ne disparaîtraient pas forcément,*

169 Dani Rodrik, « How Far Will International Economic Integration Go? », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 14 n°1, 2000, pp. 177-186.

170 Thomas Friedman, *The Lexus and the Olive Tree: Understanding Globalization*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 1999.

*mais leurs pouvoirs seraient sévèrement circonscrits par des autorités législatives, exécutives et judiciaires supranationales. »*¹⁷¹

Alors qu'au début du millénaire, Dani Rodrik privilégiait l'option du fédéralisme global, il en est petit à petit venu à redécouvrir les vertus du compromis de Bretton Woods après avoir perdu espoir dans la capacité de l'Union européenne à « *combiner l'hypermondialisation ("le marché unique") et la démocratie à travers la création d'un demos et d'un espace politique européens* »¹⁷². C'est pourquoi il en appelle aujourd'hui à abandonner l'hypermondialisation pour conserver l'État-nation car celui-ci « *demeure en effet le seul dépositaire des institutions qui, en les réglementant et en les légitimant, permettent aux marchés de prospérer. Il reste le principal lieu d'expression et de représentation politiques* »¹⁷³.

Ce discours est étrangement semblable à ceux de partis et mouvements populistes qui estiment que la démocratie ne peut être praticable qu'à l'échelle de l'État-nation. À gauche, l'argument est plutôt de nature politique et consiste à faire observer qu'il n'existe pas aujourd'hui au-dessus des États-nations d'instances politiques sur lesquelles les citoyens auraient un pouvoir de contrôle significatif. La droite ajoute à cela un argument de nature identitaire selon lequel seules les nations – plus rarement les régions – sont suffisamment homogènes pour former des communautés politiques et nourrir un sentiment de solidarité entre leurs membres.

La réhabilitation de l'État-nation en tant que territoire et communauté de citoyens à la fois sujet et objet de l'action politique se complète d'un besoin perçu de renforcer le pouvoir politique, et plus singulièrement l'État, que ce soit face à des acteurs privés comme les entreprises ou des organisations et institutions internationales telles que l'Union européenne.

Victime précoce en Europe de la crise de 2008, la Hongrie, jusqu'alors « bon élève » de l'ouverture économique, avait dû dès le mois d'octobre solliciter l'assistance du FMI – une première pour un État membre de l'UE – en échange de baisses des salaires et des pensions de retraite. Le populisme de la dépense publique des années 2000 – treizième mois pour les retraités, augmentation de 50 % des salaires des fonctionnaires, taxation des ménages aisés – a en conséquence été sanctionné lors des élections législatives de 2010, qui ont accordé la majorité constitutionnelle au Fidesz de Viktor Orbán.

Dans une curieuse synthèse¹⁷⁴, le nouveau gouvernement hongrois a combiné orthodoxie budgétaire, baisse des impôts pour les particuliers, taxation des secteurs dominés par les entreprises étrangères (banques, télécommunications, énergie, grande distribution) et nationalisation des fonds de pension, avec pour résultat de rembourser plus tôt que prévu

171 Dani Rodrik, *op. cit.*.

172 Dani Rodrik, « Brexit and the Globalization Trilemma », *Dani Rodrik's weblog*, 13 juin 2016, https://rodrik.typepad.com/dani_rodriks_weblog/2016/06/brexit-and-the-globalization-trilemma.html. Consulté le 8 mars 2020.

173 Dani Rodrik, « Les marchés mondiaux ont besoin des États-nations », *Le Monde*, 31 janvier 2020.

174 Andrzej Sadecki, *In a state of necessity. How has Orbán changed Hungary*, Centre for Eastern Studies, Varsovie, 2014.

le prêt du FMI et obtenir la fermeture de son bureau de représentation à Budapest, perçu comme un symbole de domination étrangère¹⁷⁵. Le retour d'une croissance relativement vigoureuse a laissé pantois les « experts » critiques de la politique d'« *Orbanomics* » qu'ils pensaient vouée à l'échec¹⁷⁶.

Sur le plan politique, les observateurs n'ont pas manqué de remarquer que les efforts de renationalisation et de réétatisation de l'économie se sont aussi accompagnés d'une réétatisation, en pratique au profit du parti majoritaire, de la justice, des médias, des collectivités locales et de l'administration publique en général, sans que cela ne suscite trop d'émotion de la part d'une Union européenne surtout occupée à l'époque par la crise des dettes souveraines. L'appartenance du Fidesz au Parti populaire européen, premier groupe du Parlement européen dont était issu Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, y était probablement aussi pour quelque chose.

S'il n'a pas remis en cause le contenu même d'un cadre de pensée économique classique toujours focalisé sur la croissance, Viktor Orbán a néanmoins restauré une certaine primauté du politique sur l'économie, notamment grâce à la participation d'oligarques qui doivent au régime leur position et leur fortune.

Un tel retournement avait été initié dix ans plus tôt en Russie avec l'élection à la présidence de la République de Vladimir Poutine. L'ouverture économique des années 1990 consécutive à la chute du système communiste avait été, il est vrai, chaotique, et avait contribué à une grave crise financière en 1998. Inconnu jusqu'au déclenchement de la deuxième guerre de Tchétchénie en octobre 1999, élu à l'issue d'un scrutin relativement démocratique, Vladimir Poutine semblait avoir été choisi par la « famille » d'oligarques proches de Boris Eltsine pour protéger ses intérêts.

Cependant, parvenu au sommet de l'État, Vladimir Poutine recentralise le pouvoir en réaffirmant son autorité sur les gouverneurs des régions, les chaînes de télévision et surtout, les oligarques. Il met en place une « *dictature de la loi* » et une « *verticale du pouvoir* » qui, d'un côté, rétablissent une certaine stabilité dans le pays et améliorent le fonctionnement de l'État dans ses tâches courantes (sécurité et maintien de l'ordre, paiement des pensions de retraite et des traitements des fonctionnaires...), mais éliminent en même temps tout contre-pouvoir au Kremlin. Les oligarques qui, comme Mikhaïl Khodorkovski, expriment des ambitions politiques, sont envoyés en prison et leurs entreprises sont nationalisées pour renforcer l'emprise de l'État sur l'économie. Les autres s'exilent ou bien acceptent de se soumettre au pouvoir politique en échange de la possibilité de conserver leur fortune et de continuer à faire des affaires.

En dehors de ces nationalisations, Vladimir Poutine poursuit, comme ultérieurement Viktor Orbán dans les années 2010, une politique économique libérale conçue avec l'aide de technocrates et alimentée par la rente des hydrocarbures. Elle consiste en une simplification du système fiscal, des baisses d'impôts, des dérèglementations et un

175 Euractiv, « Hungary repays IMF loan earlier than planned », 13 août 2013, <https://www.euractiv.com/section/central-europe/news/hungary-repays-imf-loan-earlier-than-planned/>. Consulté le 8 mars 2020.

176 Andrew Byrne, « 'Orbanomics' confounds critics as Hungary's economy recovers », *Financial Times*, 9 juin 2015.

assainissement des finances publiques qui aboutira en 2005 au règlement anticipé des comptes avec le FMI. La réduction de la vulnérabilité financière à l'égard de l'étranger expliquera pourquoi la Russie ne sera pas immédiatement frappée par la crise de 2008, même si elle sera ensuite rattrapée via le canal des cours et des exportations de matières premières. La « normalisation » de la politique économique de la Russie se reflètera par ailleurs dans son admission en 2012 à l'Organisation mondiale du commerce.

Qualifié de « *démocratie dirigée* » au début du mandat de Vladimir Poutine, le régime politique russe évolue progressivement vers une « *démocratie souveraine* »¹⁷⁷ qui souligne le rôle de l'économie comme composante de la puissance d'un État sur la scène internationale. Ce concept sous-tend une vision du monde dans laquelle la coopération internationale est possible, mais dont le modèle demeure avant tout celui d'un jeu concurrentiel à somme nulle. L'État doit donc suffisamment fort pour protéger son autonomie des influences étrangères, qu'elles émanent d'autres États, d'entreprises ou d'organisations non gouvernementales comme les fondations, souvent vues au prisme de leur nationalité.

« *Dans certains secteurs, la préservation de la souveraineté requiert l'influence prédominante du capital national. National ne veut pas nécessairement dire étatique, mais les secteurs de l'énergie, des télécommunications, de la finance et de la défense devraient être en majorité russes* », plaidait ainsi Vladislav Sourkov, l'un des idéologues du Kremlin, dans son discours sur la souveraineté¹⁷⁸. La nationalité du capital n'est pas seulement définie de façon juridique, elle doit aussi s'incarner dans une « *bourgeoisie nationale* » réputée plus sûre qu'une « *aristocratie offshore* ».

Cette vision n'est, bien sûr, pas neuve et a irrigué les nationalismes européens du XIX^e siècle comme les indépendantismes anti-coloniaux du XX^e siècle. Elle anime aussi la Chine depuis la fin des années 1970, au moment où le réformateur Deng Xiaoping accède au pouvoir. Pragmatique, il décide de changer de voie pour restaurer la puissance chinoise : ce ne sera plus la fidélité à l'orthodoxie marxiste-léniniste ou à l'héritage de Mao Zedong, mais une libéralisation économique progressive et contrôlée, sur le modèle des expériences réussies des « dragons » japonais, singapourien, sud-coréen et taïwanais, avec un État fort et plus ou moins autoritaire.

Paradoxalement, alors que le libéralisme politique et économique voit dans la concurrence entre partis, entreprises, voire individus un moteur de progrès, il perçoit la coopération internationale comme un jeu à somme positive dont tous les participants peuvent être gagnants. Cette différence avec les théories dites réalistes découle notamment d'une lecture du monde dans laquelle les intérêts des États et ceux de leurs citoyens ou entreprises ne coïncident pas toujours, en conséquence de quoi les acteurs infraétatiques peuvent chercher à poursuivre leurs intérêts dans le monde en court-circuitant leur propre État, voire en opposition à lui.

¹⁷⁷ Vladislav Sourkov, « La souveraineté est le synonyme politique de la compétitivité », *Kreml.org*, 28 février 2006, <http://www.kreml.org/media/111622794/>. Consulté le 8 mars 2020.

¹⁷⁸ *ibid.*

En matière de commerce international, la vision d'un jeu à somme positive trouve sa justification dans la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo, qui soutenait dès le début du XIX^e siècle que le libre-échange permettait la spécialisation et en conséquence, une production totale supérieure à la somme de productions nationales plus diversifiées mais moins efficaces. Cette théorie fait toujours partie des « *arguments en faveur d'un commerce ouvert* »¹⁷⁹ avancés par l'Organisation mondiale du commerce.

Le libéralisme établit également un lien entre le commerce et la paix, dans la droite lignée de philosophes comme Montesquieu et Kant qui, sans employer encore ce mot, pressentaient dès le XVIII^e siècle que l'interdépendance devrait conduire à rendre les conflits moins probables en raison de coûts prohibitifs pour leurs participants. C'était également la conviction de Norman Angell, journaliste britannique auteur d'un célèbre ouvrage, *La Grande Illusion*, dans lequel il affirmait que la profonde interdépendance commerciale et financière entre puissances européennes réduisait la probabilité d'une guerre de grande ampleur sur le continent. Le livre est paru en 1909, cinq ans avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

La pensée libérale associe par ailleurs libéralisme économique et politique en estimant que la liberté politique serait indispensable à l'innovation et au développement économiques, tandis que la liberté de commercer, de consommer et donc de choisir mènerait inmanquablement un jour ou l'autre à revendiquer des droits équivalents dans le domaine politique. Cette conviction a longtemps inspiré les dirigeants occidentaux dans leurs relations avec la Chine avec l'espoir que l'ouverture économique du pays déboucherait à terme sur une démocratisation du pays. Cela ne semble pas pour le moment se vérifier¹⁸⁰.

Enfin, dans la vision libérale et résolument optimiste du monde, les gains du jeu à somme positive, aussi bien dans le domaine commercial que par exemple en matière de sécurité, d'environnement et de toute autre question de portée transfrontalière, peuvent être confortés et distribués à l'avantage de tous grâce à la mise en place de règles et d'institutions limitant les comportements de passager clandestin¹⁸¹.

La boucle est bouclée par l'observation vérifiée empiriquement selon laquelle les démocraties seraient moins enclines à se faire la guerre entre elles. C'est ainsi que les chercheurs américains Bruce Russett et John Oneal pensent avoir réussi à « *triangler la paix* » entre démocratie, interdépendance économique et organisations internationales¹⁸².

Bien que formalisés au XX^e siècle, les débats entre tenants du réalisme et de l'internationalisme libéral dans les relations internationales ont en vérité une histoire plus ancienne qui suggère que la question n'a, au moins jusqu'ici, jamais été définitivement résolue. La domination de l'une ou de l'autre vision dans la sphère universitaire, voire dans

179 Organisation mondiale du commerce, « Les arguments en faveur d'un commerce ouvert », https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/fact3_f.htm. Consulté le 8 mars 2020.

180 Gideon Rachman, « Illiberal capitalism: Russia and China chart their own course », *Financial Times*, 9 janvier 2008.

181 Robert O. Keohane, « Organisations internationales : quels fondements théoriques ? », *Problèmes économiques*, n°2611-2612, 1999.

182 Bruce Russett et John Oneal, *Triangulating Peace: Democracy, Interdependence, and International Organizations*, W.W. Norton, New York, 2001.

l'espace politique et public, dépend de fait beaucoup de l'interprétation d'événements contemporains.

Dans cette optique, il semble que la crise de 2008 a eu pour résultat, après la courte période d'optimisme libéral consécutive à la fin de la guerre froide, de redonner un avantage à une grille de lecture « réaliste » du monde, des relations internationales, mais aussi plus largement de la société où, comme dans un jeu à somme nulle, les gains des uns se traduisent nécessairement par des pertes pour les autres¹⁸³.

La première manifestation de ce renversement a été l'échec relatif des grandes économies mondiales, réunies dans le nouveau format du G20, à coordonner de façon coopérative leurs actions en termes de politique budgétaire et de régulation du commerce des matières premières, en particulier de produits alimentaires. Certes, à la différence des années 1930, la guerre des monnaies a été évitée et les banques centrales, notamment la Réserve fédérale américaine, sont intervenues avec succès pour empêcher une apocalypse financière. Le G20 a également permis des avancées dans les questions de lutte contre les paradis fiscaux et de régulation bancaire et financière. En revanche, il n'a pas réussi à convaincre les Européens de poursuivre une autre voie que celle de l'austérité budgétaire, et les autres pays de renoncer au protectionnisme¹⁸⁴.

Le deuxième exemple concerne la politique climatique. À la discrète COP 14 organisée à Poznań en Pologne en décembre 2008 avait succédé un an plus tard la conférence beaucoup plus attendue de Copenhague au Danemark. L'UE avait au cours des mois précédents adopté un ambitieux « paquet énergie-climat » devant conduire, à l'horizon 2020, à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre, améliorer de 20 % l'efficacité énergétique et porter à 20 % la part de la consommation d'énergie couverte par des sources renouvelables.

Forte et fière de ce bon exemple, l'Union espérait entraîner avec elle le reste du monde pour adopter un accord universel et juridiquement contraignant destiné à prendre la suite du protocole de Kyoto, notamment en mettant sur pied un marché global des permis d'émission de gaz à effet de serre. En fin de compte, l'« accord de Copenhague » s'est limité à une déclaration politique dépourvue d'engagement clair de ses signataires sur leurs objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre. Les négociations ont aussi montré l'émergence de la Chine, passée du statut de chef de file des pays en développement à celui d'interlocuteur direct de poids égal aux États-Unis, dans une relation de compétition plus que de coopération – et cette confrontation ne fera que s'exacerber au cours de la décennie suivante.

Dans leur très riche analyse de la conférence, Stefan Aykut et Amy Dahan écrivent qu'« à Copenhague, le bloc des grands émergents est resté, en outre, très éloigné de tout le discours environnemental porté par les ONG sur la crise écologique planétaire ou sur la

183 Gideon Rachman, *Zero-Sum World: Politics, Power, and Prosperity After the Crash*, Atlantic, Londres, 2010 et du même auteur, *Zero-Sum Future: American Power in an Age of Anxiety*, Simon & Schuster, 2011.

184 G20 Insights, « Mend It, Don't End It: The case for upgrading the G20's pledge on protectionism », 14 mars 2019, https://www.g20-insights.org/policy_briefs/mend-it-dont-end-it-the-case-for-upgrading-the-g20s-pledge-on-protectionism/. Consulté le 9 mars 2020.

synergie des crises : biodiversité, climat, sécurité alimentaire, limitation des ressources. Le problème climatique est apparu, pour la première fois aussi crûment, non pas tant comme un problème environnemental que comme un problème de décarbonisation du capitalisme, mettant en jeu dans cette transformation des intérêts économiques concurrentiels énormes et des enjeux énergétiques vitaux. La Realpolitik a semblé s'imposer. Avec celle-ci, le mandat de Bali, qui mettait les questions d'adaptation, de développement et d'équité sur le même plan que celles de l'atténuation, a été bafoué, provoquant la colère des pays en développement (en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Amérique latine, les États insulaires de l'AOSIS, etc.) et l'énorme clash de la conférence.

L'échec n'a donc pas été contingent. Il a traduit les souhaits fondamentaux et concurrents des puissances aujourd'hui dominantes sur la scène géopolitique mondiale et les limites qu'elles ne voulaient pas dépasser. Les négociations ont principalement achoppé sur le problème de la souveraineté nationale : les États-Unis et la Chine voulaient rester totalement maîtres de leur calendrier de réductions, la Chine refusant de surcroît toute mesure de vérification extérieure. L'effacement de toute mention au protocole de Kyoto s'est inscrit dans ce nouvel ordre mondial, avec une Europe marginalisée et affaiblie. »¹⁸⁵

Puisque la crise de 2008 avait semblé non seulement ralentir la croissance économique mondiale, mais également interrompre, voire renverser pour certains pays le processus de rattrapage observé jusque là, il n'était pas illogique ou irrationnel de leur part d'éviter d'entraver davantage leur développement économique, même si cela devait se faire à l'aide d'énergies fossiles et au détriment du climat de l'ensemble de la planète, *a fortiori* si les plus grands pollueurs – les États-Unis et la Chine – refusaient, eux, de se lier les mains pour le bien commun.

La troisième illustration, peut-être la plus importante, a été la réaction de l'UE et de ses États membres à la crise bancaire et financière puis à la crise des dettes souveraines. La désillusion de Dani Rodrik était en effet à la hauteur des espoirs que suscitait cette forme originale de coopération internationale régie par le droit, avec des mécanismes institutionnels d'équilibrage entre grands et petits États et une large ouverture des processus de décision à la « société civile », lobbies inclus.

Or, comme nous l'avons vu dans la première partie, cet espace qui semblait si intégré politiquement et économiquement a fait étalage aux yeux du reste du monde de ses divisions, de ses égoïsmes nationaux, et de son incapacité à prendre les décisions indispensables à la préservation de l'édifice commun.

Cela a d'abord été le refus des pays d'origine des banques d'envergure globale, au premier rang l'Allemagne, de reconnaître que la crise bancaire appelait en Europe une réponse commune et coordonnée. À la place, ils conditionnaient leurs aides aux banques au maintien du crédit sur leur seul territoire national, laissant les États « filiales » à leurs difficultés et à l'assistance du FMI.

¹⁸⁵ Stefan C. Aykut et Amy Dahan, *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015, pp. 325-398.

Cela a ensuite été, à contre-courant du reste de la planète, la priorité donnée à l'austérité budgétaire, y compris dans des économies confrontées à de graves problèmes sociaux. Alors que la mutualisation, même partielle, des dettes publiques des pays de la zone euro aurait permis d'abaisser les taux d'emprunt pour une majorité de participants en créant un vaste marché profond et liquide de titres financiers européens, les États « germaniques » et nordiques ont préféré garder pour eux l'avantage de taux très faibles tout en imposant aux économies des « PIGS » des conditions punitives de remboursement, de façon à protéger le bilan de leurs propres banques et prévenir dans le futur le risque d'aléa moral. Du côté des pays « gagnants » comme du côté des « perdants », l'UE devenait ainsi un jeu à somme nulle¹⁸⁶, et personne n'accepte longtemps d'être dans le mauvais groupe.

Ces attitudes se sont retrouvées plus tard dans la mal nommée « crise des migrants », et aujourd'hui dans les négociations du prochain Cadre financier pluriannuel. Si les pays représentés autour de la table sont convaincus que le budget de l'UE n'a pas de valeur ajoutée et que l'objectif principal des discussions est, pour chacun, de contribuer le moins possible tout en maximisant la part qui lui revient, il est évident qu'une telle mutualisation n'a aucun intérêt et qu'il serait plus simple pour chaque État de financer lui-même les politiques importantes à ses yeux.

Au niveau mondial, sans doute l'Union européenne a-t-elle fait preuve de naïveté en pensant pouvoir, par la force de son propre exemple, persuader ses partenaires de se comporter de manière coopérative dans un jeu qui serait à somme positive et profitable pour tous. Cela a été le cas, nous l'avons dit, dans le dossier climatique, mais aussi en matière de commerce, d'investissements et de marchés publics où l'UE s'est longtemps flattée d'être l'espace le plus ouvert de la planète sans toujours exiger la réciprocité.

Des entreprises chinoises pouvaient remporter des contrats de construction d'autoroutes en Pologne, ou bien racheter des infrastructures et des sociétés d'intérêt stratégique en Allemagne et en Grèce alors que les mouvements inverses sont extrêmement contrôlés et limités par les autorités de Pékin.

Les États-Unis adoptaient quant à eux des mécanismes de sanctions extraterritoriales au service de leurs positions diplomatiques vis-à-vis de Cuba ou de l'Iran et utilisaient leur département de la Justice pour affaiblir les banques européennes par de gigantesques pénalités se comptant en milliards de dollars¹⁸⁷.

La Commission européenne n'a commencé à infliger des amendes de cet ordre de grandeur qu'à partir de la deuxième moitié des années 2010, en même temps qu'elle renforçait son

186 Markus K. Brunnermeier, Harold James et Jean-Pierre Landau, *The Euro and the Battle of Ideas*, Princeton University Press, Princeton, 2017.

187 Karine Berger, *Rapport d'information sur l'extraterritorialité de la législation américaine*, Assemblée nationale, Paris, 5 octobre 2016.

arsenal de « *défense commerciale* »¹⁸⁸ et mettait en place un « *cadre pour le filtrage des investissements directs étrangers* »¹⁸⁹.

En mars 2019, elle qualifiait pour la première fois la Chine de « *concurrent stratégique* »¹⁹⁰, admettant de fait l'existence d'une rivalité, même si cela n'exclut pas la coopération. Ni les États-Unis, la Russie n'ont jamais reçu une telle appellation en dépit d'une concurrence de plus en plus manifeste avec l'UE pour la domination technologique, les approvisionnements en énergie, les contrats d'armement, ou encore l'influence politique sur l'Europe centrale et orientale, l'Afrique et la Turquie.

En 2002, dans un essai intitulé *L'État post-moderne et l'ordre mondial*¹⁹¹, le diplomate britannique Robert Cooper estimait que « *1989 n'était pas seulement la fin de la guerre froide, mais aussi la fin du système d'équilibre des puissances en Europe.* » Alors que les empires étaient statiques, le système d'équilibre des puissances entre petits États aurait permis de maintenir une relative stabilité tout en les mettant en concurrence. C'est cela qui aurait été à l'origine du progrès social, politique et technologique en Europe et qui lui a conféré son ascendant sur le reste du monde.

« *Nous vivons aujourd'hui dans un monde divisé, poursuivait-il. Il y a d'abord un monde pré-moderne, celui du chaos post-impérial et pré-étatique. [...] La deuxième partie du monde est moderne, c'est là que le système étatique classique demeure intact. [...] La troisième partie du système international pourrait être qualifiée d'élément post-moderne.* » Plutôt que de reposer sur un équilibre, le monde post-moderne se caractériserait par « *l'abolition de la distinction entre affaires intérieures et étrangères* », une surveillance et des interférences mutuelles, « *le rejet de la force pour résoudre les différends* », « *la codification des règles de conduite* » et « *la perte d'importance des frontières* ». La sécurité y serait avant tout basée sur « *la transparence, l'ouverture mutuelle, l'interdépendance et la vulnérabilité mutuelle* ».

En outre, à la différence de l'État moderne dont l'objectif principal, aussi bien à l'intérieur qu'à l'international, serait la poursuite de la raison d'État, dans l'État post-moderne, « *l'individu l'a emporté et la politique étrangère devient le prolongement des intérêts domestiques au-delà des frontières nationales, et non le contraire. La consommation individuelle remplace la gloire collective comme thème dominant de la vie nationale. La guerre doit être évitée, l'empire est inutile.* »

188 Règlement (UE) 2018/825 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant le règlement (UE) 2016/1036 relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non membres de l'Union européenne et le règlement (UE) 2016/1037 relatif à la défense contre les importations qui font l'objet de subventions de la part de pays non membres de l'Union européenne, 7 juin 2018, [2018] JO L 143.

189 Règlement (UE) 2019/452 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2019 établissant un cadre pour le filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union, 21 mars 2019, [2019] JO L 79 I.

190 Commission européenne, *Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil sur les relations UE-Chine – Une vision stratégique*, Strasbourg, 12 mars 2019.

191 Robert Cooper, *The post-modern state and the world order*, Demos, Londres, 2000.

Considérant l'UE comme « *l'exemple le plus développé de système post-moderne* », Robert Cooper reconnaissait dans le même temps qu'en dehors du Canada et du Japon, le reste du monde vivait encore dans la pré-modernité ou la modernité, mais qu'il aspirait à rejoindre la post-modernité. Dans l'intervalle, l'UE devait demeurer capable, conseillait le diplomate, d'employer si nécessaire des méthodes « modernes » comme « *la force, les attaques préventives et la tromperie* », tout en s'efforçant de rendre le modèle post-moderne attractif aux yeux des autres pays.

Près de vingt ans après la parution de l'essai de Robert Cooper, le monde ne semble pas être devenu plus « post-moderne », en revanche l'Union européenne s'est rapprochée de la modernité, pas seulement dans ses relations extérieures – c'est une chose raisonnable – mais plus grave, en son propre sein entre États membres. Des dirigeants politiques comme le Premier ministre Viktor Orbán, le président Andrzej Duda et le désormais ex-vice Premier ministre Matteo Salvini n'éprouvent aucune gêne, sur le modèle de Donald Trump, à revendiquer respectivement la Hongrie, la Pologne et l'Italie d'abord, quitte à en faire payer le prix au reste de l'UE. Le Royaume-Uni a, elle, préféré larguer les amarres.

Certes, le risque d'un conflit militaire entre États membres de l'Union paraît toujours limité, mais l'approche transactionnelle, là encore comme les États-Unis sous la présidence de Donald Trump, d'un nombre croissant de capitales vis-à-vis de l'intégration européenne et des coopérations bilatérales avec les autres pays interroge sur leur solidité et leur pérennité. La perte de confiance dans l'UE comme instrument de prospérité partagée et de résolution politique des différends peut aussi avoir l'effet d'une prophétie autoréalisatrice et accélérer la dévitalisation, voire la décomposition de l'Union.

Peu sûre de l'avenir de l'UE et même de l'OTAN, la Pologne cherche ainsi à développer ses relations directes avec les États-Unis, même au prix d'une vassalisation, tout en se positionnant sur la nouvelle route de la soie d'initiative chinoise pour tenter de trouver une nouvelle source de financement pour des projets d'infrastructure au cas où les fonds européens viendraient à manquer. Au travers du format de coopération 17+1, Pékin attise par ailleurs habilement les rivalités et les ego des pays d'Europe centrale et orientale pour les diviser, les clientéliser et s'en servir de relais à l'intérieur de l'UE. La Russie agit de façon semblable avec ses partenaires plus ou moins traditionnels comme la Grèce et la Hongrie, déçues de l'attitude du reste de l'UE à leur égard pendant la crise économique et financière puis, dans le cas grec, pendant la crise des migrants.

Dans la section sur l'accélération de la polarisation et du déclin des classes moyennes, nous avons expliqué comment la crise de 2008 avait renforcé, dans les nations d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, la peur d'un déclasserment à la fois individuel et collectif, tandis qu'en Europe orientale, en Amérique latine et dans certains pays d'Afrique et d'Asie, elle avait pu faire craindre un blocage de l'ascenseur du rattrapage et du développement.

Puisque les mécanismes de coopération internationale n'ont pas semblé fonctionner et que les États les plus puissants, eux-mêmes d'ailleurs fragilisés, n'ont pas accepté de prendre des responsabilités politiques à la hauteur de leur influence globale, beaucoup de gouvernements et d'opinions publiques se sont résolus à un « réarmement politique », comme on pouvait parler aux XIX^e et XX^e siècles de réarmement douanier. Il consiste en

une défense plus affirmée de ses intérêts propres dans un contexte de raréfaction supposée, à tort ou à raison, des ressources et des perspectives de gains et de croissance.

Ce réarmement politique n'implique pas à lui seul un recul démocratique – l'affermissement de la politique américaine à l'égard de la Chine a commencé sous la présidence de Barack Obama – ou un repli sur l'État-nation – on a vu que l'UE s'y était mise il y a quelques années. Néanmoins, il favorise un certain autoritarisme qui n'est possible qu'à l'échelle nationale, car il n'existe pas aux niveaux supérieurs d'instance concentrant autant de pouvoir dans aussi peu de mains qu'un exécutif national.

À l'intérieur des États comme dans les relations internationales, l'ordre libéral autorise une relative autonomie des acteurs non étatiques vis-à-vis de leur gouvernement. Si des États comme la Chine ou la Russie forcent leurs propres acteurs non étatiques – entreprises, médias, fondations... – à s'inscrire dans la politique étrangère gouvernementale, cela exerce une pression sur les démocraties libérales pour en faire de même, sans quoi elles peuvent se retrouver désavantagées par rapport aux régimes autoritaires.

Bien sûr, il peut aussi exister dans les démocraties libérales des intérêts croisés entre gouvernements et entreprises, par exemple à travers la participation d'entreprises informatiques au programme américain de collecte de renseignements PRISM ou l'engagement de la diplomatie française dans l'exportation de la technologie nucléaire civile, mais ces coopérations ne sont pas systématiques et sont moins souvent contraintes. On observe ainsi des sociétés de la Silicon Valley comme Amazon ouvertement hostiles à Donald Trump sans pour autant risquer la nationalisation ou l'emprisonnement de leurs dirigeants.

La proximité de Gazprom, Huawei ou de compagnies aériennes nationales¹⁹² avec leurs gouvernements respectifs, elle, est d'une tout autre nature, et les traiter dans des économies libérales comme des entreprises ordinaires guidées d'abord par la maximisation de leur valeur actionnariale conduit à sous-estimer les effets politiques de leurs activités, par exemple la discrimination entre acheteurs de gaz, les risques d'espionnage de communications sensibles au profit des autorités chinoises, ou encore l'accompagnement de courants d'affaires et de flux touristiques.

Alors que l'ordre libéral envisageait plutôt un déclin de la notion de souveraineté, nationale ou non, entendue comme une forme de puissance sans borne dans sa profondeur, mais géographiquement délimitée, la quête de la souveraineté touche aujourd'hui les domaines les plus divers : souveraineté numérique, souveraineté médiatique, souveraineté spatiale...

La « *souveraineté européenne* » chère à Emmanuel Macron ne rompt pas avec la recherche d'autonomie vis-à-vis de l'étranger, mais change simplement l'emplacement de la frontière. Ainsi, cette quête de souveraineté n'est pas propre aux régimes autoritaires, même s'il est plus facile pour eux de la poursuivre – par exemple, la Chine, la Russie et l'Iran ont développé ou s'efforcent de concevoir un écosystème Internet plus ou moins autonome à l'échelle nationale. On serait tenté de dire qu'actuellement, tous les États du

192 Julien Lebel, *Développer une stratégie commune en matière d'aviation civile : une nécessité pour s'assurer du maintien des intérêts de l'Europe sur la scène internationale. Question d'Europe n°482*, Fondation Robert Schuman, Paris, 2018.

monde tendent vers la « démocratie souveraine », mais que certains sont plus avancés que d'autres sur cette voie.

« *Le monde doit être rendu sûr pour la démocratie* », déclarait le 2 avril 1917 le président américain Woodrow Wilson dans son allocution au Congrès pour solliciter l'autorisation d'engager le pays dans la Première Guerre mondiale contre l'Allemagne. Ce juriste de formation est toujours considéré comme l'un des inspireurs de l'internationalisme libéral et fait partie des rares dirigeants politiques démocratiques de ce niveau à avoir autant contribué par leur exercice du pouvoir à une école de pensée particulière, la norme étant plutôt un pragmatisme intellectuellement pauvre et peu cohérent.

L'intuition contenue dans sa citation, qui montrera d'ailleurs toute sa pertinence dans les années 1930, souligne précisément la difficulté pour des démocraties (libérales) de rester fidèles à elles-mêmes lorsqu'elles sont entourées de régimes autoritaires disposant de leviers d'action par principe restreints ou interdits à ces démocraties. La capacité des démocraties libérales à vaincre tour à tour la Triple Alliance, l'Axe puis le bloc de l'Est devait en effet davantage à leur supériorité économique et technologique qu'à leur mode d'organisation politique et sociale. C'est ce qu'admettait Robert Cooper en voyant dans la compétition entre petits États, et non dans leurs systèmes politiques internes, le moteur du progrès en Europe.

L'erreur des années 1990 et 2000 a peut-être été, pour beaucoup de pays occidentaux, d'avoir mal cerné les processus de mondialisation et de modernisation et de les avoir confondus avec un processus d'occidentalisation. Plus le monde s'intégrerait et se moderniserait en termes économiques, pensait-on, plus il deviendrait semblable à l'Occident, y compris sur le plan politique.

Or, si nous avons bien partout du Coca-Cola, des supermarchés et des smartphones, l'intégration et la modernisation du monde ont en réalité conduit à sa désoccidentalisation au sens où les pôles dominants jusque là – États-Unis, Europe de l'ouest et Japon sur une période plus courte – perdent en influence relativement à de multiples puissances grandes et moyennes comme la Chine, l'Inde, la Turquie, le Brésil... démocratiques ou non.

L'affaiblissement de la domination de l'Occident a, d'une part, inquiété ses propres opinions publiques – on est surpris de l'admiration dont y bénéficie Vladimir Poutine en dehors des cercles libéraux-démocrates – et a en même temps rendu son modèle moins désirable dans les pays périphériques, qui sont souvent dans une position d'imitateur et de client vis-à-vis des grandes puissances, y compris pour leur système politique.

L'attraction pour le modèle chinois éprouvée en Pologne, en Hongrie, en République tchèque, ou encore par un certain nombre de gouvernements africains, asiatiques et latino-américains ne s'explique pas seulement en effet par sa combinaison en apparence réussie et confortable pour les dirigeants entre stabilité politique et développement économique. Même chez de sincères démocrates, le modèle chinois, et plus largement la démocratie souveraine peuvent être perçus comme une nécessité afin de conserver, dans le monde de demain, une relative autonomie politique qui ne sera plus protégée par « *l'empire bienveillant* » et « *l'indispensable nation* » des États-Unis. Sans la tutelle et la protection

américaines, il n'est pas certain que le Japon, l'Allemagne, voire le reste de l'Europe occidentale seraient longtemps demeurés démocratiques après 1945.

En ce sens, le choix d'une forme de réarmement politique, d'étatisme, de nationalisme et d'autoritarisme plus ou moins lourds peut constituer de la part des citoyens comme du personnel politique une réponse rationnelle à la perte de confiance dans la solidité de l'ordre libéral international et à l'anticipation pessimiste d'un retour à un monde plus anarchique et plus dangereux, en particulier pour les petits pays périphériques. À l'ordre bipolaire de la guerre froide et à la courte période de domination unipolaire américaine aurait ainsi succédé un désordre multipolaire, ou plus exactement apolaire¹⁹³ et dépourvu de contraintes stabilisatrices.

Il est d'ailleurs curieux de constater à quel point l'évolution du monde d'aujourd'hui est poussée vers un modèle très ressemblant à celui d'hier, l'objet de référence variant selon les pays. Pour les États-Unis et l'Europe de l'ouest, c'est la période de l'après-guerre, des Trente Glorieuses et des miracles économiques. Donald Trump ne dit-il pas, comme Ronald Reagan trente-cinq ans plus tôt, « *make America great again* »¹⁹⁴ ? Dani Rodrik, que l'on aurait du mal à qualifier de populiste, n'appelle-t-il pas à une forme de retour au système de Bretton Woods ?

En Europe centrale, la référence ne peut évidemment pas être l'après-guerre et la domination soviétique et renvoie donc, dans le cas polonais, à un entre-deux-guerres mythifié, et en Hongrie, à l'époque précédant le traité honni de Trianon qui a placé en 1920 un tiers de la population hongroise en dehors des frontières nationales.

Pour sa part, la politique intérieure et étrangère turque a des airs de « néo-ottomanisme » quand Vladimir Poutine, lui, cherche à réconcilier l'héritage des tsars et de l'Union soviétique. La Chine décrit clairement sa quête de puissance comme un retour à sa position historique tandis qu'en Inde, le Premier ministre Narendra Modi réécrit l'histoire nationale selon les canons de l'hindutva pour en exclure les traces d'influence musulmane et moghole.

Si l'on s'en tient à cette grille de lecture, on voit se dessiner à grands traits deux forces en opposition, quoique de nature similaire : un courant libéral-démocrate dont l'objectif est essentiellement de sauvegarder ou de restaurer le *statu quo* des années 1990-2000, perçu à tort ou à raison comme l'âge d'or d'une mondialisation dominée par l'Occident, et en face de lui, des courants populistes qui rejettent ce *statu quo* pour revenir à un autre âge d'or, le plus souvent antérieur et exclusif – il peut être national ou impérial, mais sans prétention universelle.

Dans certains cas, le *statu quo* peut aussi être soutenu par des régimes autoritaires et très inégalitaires où les classes supérieures sont somme toute satisfaites de la situation actuelle. Celle-ci est alors contestée non pas en référence à un passé idéalisé, mais à une « normalité » imaginée comme correspondant plus ou moins au modèle occidental, c'est-à-

193 Richard N. Haass, « The Age of Nonpolarity. What Will Follow U.S. Dominance », *Foreign Affairs*, mai-juin 2008 et plus récemment Bertrand Badie, *L'Hégémonie contestée. Les nouvelles formes de domination internationale*, Odile Jacob, Paris, 2018.

194 C'est l'auteur qui souligne.

dire un État relativement fonctionnel sans corruption endémique. Ces revendications de « normalité » se sont retrouvées dans le mouvement de l'Euromaïdan en Ukraine en 2013-2014, et plus récemment en Irak, au Liban, en Slovaquie, en Roumanie, ou encore en Algérie. On ne peut qu'être frappé dans tous ces courants de l'absence de vision d'un avenir qui pourrait être différent de ce qui existe ailleurs ou a déjà existé, comme si nous avions effectivement atteint la « *fin de l'histoire* »¹⁹⁵.

Puisqu'en se contractant, les classes centrales retirent leur adhésion au *statu quo* et à leurs défenseurs, ces derniers tentent de sanctuariser la situation et leur propre position en externalisant le pouvoir politique au profit d'entités peu ou pas contrôlées par le vote démocratique comme les entreprises, les juridictions, les agences publiques indépendantes et les organisations internationales, Union européenne incluse. Une norme ainsi pétrifiée devient pratiquement intouchable, sauf à défier les principes d'État de droit et d'autonomie de la société civile.

À l'inverse, les réactionnaires qui prônent le retour au *statu quo ante* estiment avoir pour ce faire besoin de repolitiser, et surtout remonopoliser le pouvoir à une échelle où il est praticable. L'État-nation demeure l'instrument le plus adapté en raison du triple monopole que continuent à lui conférer le droit et la pensée politiques classiques (violence physique légitime, souveraineté sur son peuple et son territoire, représentation de ceux-ci à l'étranger).

Au-dessus et en dessous, l'exercice d'un tel pouvoir peut être facilement contrecarré par l'État supérieur – on constate en Espagne, en Belgique et au Royaume-Uni les difficultés des mouvements indépendantistes – ou par des États étrangers, comme l'illustre l'incapacité de la France et d'Emmanuel Macron à donner corps à l'idée de « *souveraineté européenne* ». Enfin, les exemples du printemps arabe et des nationalismes d'Europe centrale rappellent la réalité de la persistance du sentiment national dans beaucoup de sociétés.

En résumé de cette section et avant d'en venir à la conclusion générale de cet essai, on soutiendra qu'en ébranlant la domination de l'Occident et l'ordre libéral international qu'il avait bâti et dont il était le principal garant, la crise de 2008 a rendu le monde moins « *sûr pour la démocratie* ». Elle a ainsi poussé de nombreux États et autres entités politiques à se réarmer politiquement, et parfois militairement, en vue de préserver une relative autonomie politique indispensable à tout régime politique, démocratique ou non.

Ce réarmement a pour conséquence fréquente, quoique non automatique, de renforcer le pouvoir politique au détriment de l'autonomie de la société civile, dont les intérêts divers sont alors subordonnés à « l'intérêt national » et à la « raison d'État ». En cela, les tendances autoritaires et nationalistes se rejoignent, y compris dans des mouvements qui peuvent ne pas être populistes mais n'échappent pas pour autant au tourbillon du désordre apolaire international.

Comme dans toutes les courses aux armements, l'émulation entre participants peut de fait provoquer un cercle vicieux et un effet boule de neige qui se reflète notamment dans la référence qu'est devenue Donald Trump pour les populistes des quatre coins de la planète,

195 Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Flammarion, Paris, 1992.

de Jair Bolsonaro à Shinzo Abe en passant par Matteo Salvini et Viktor Orbán. Sans évidemment constituer la cause unique ni même première de l'affaiblissement de certaines démocraties dans le monde, la présidence de Donald Trump a non seulement altéré la crédibilité du « modèle » politique américain, mais peut-être et surtout celle de ses garanties de sécurité globale, encourageant ainsi les autres États à devoir se réarmer politiquement et parfois militairement en l'absence de « gendarme » alternatif aussi puissant et (relativement) bienveillant.

CONCLUSION

En nous demandant dans l'introduction si, tout d'abord, la démocratie était en crise, nous avons expliqué qu'il serait inexact de parler d'une crise généralisée de la démocratie. Le récit de la crise économique mondiale de 2008 et de ses conséquences politiques ne change pas nos observations : en tant qu'aspiration à « *l'égalité des conditions* », la démocratie continue de progresser, et dans sa définition juridique et politique la plus primaire d'égalité devant la loi et de participation selon le principe « une personne, une voix », elle n'est pas remise en cause.

Nous avons en revanche vu que la possibilité réelle pour les citoyens d'influer sur les orientations politiques de leur collectivité était plus problématique. Nous avons cité quelques exemples de démocraties dites illibérales en Turquie, en Hongrie et en Pologne où les mécanismes électoraux étaient maintenus mais plus ou moins biaisés en faveur du parti au pouvoir, notamment en raison du contrôle exercé par l'État-parti sur des pans de l'économie et du paysage médiatique.

Notre récit de la crise de 2008 a cependant attiré l'attention sur le fait que même dans des démocraties libérales, la portée de l'influence des citoyens sur les décisions politiques avait commencé à diminuer au moins depuis l'après-Deuxième Guerre mondiale à la suite de différents processus comme la mise en place de constitutions et de cours constitutionnelles, la délégation de pouvoir à des organisations internationales et des institutions supranationales, l'autonomisation de la société civile (entreprises, médias, associations...) vis-à-vis de l'État et du pouvoir politique, ou encore la création d'autorités publiques mais indépendantes et non politiques pour conduire la politique monétaire et réguler des domaines comme la concurrence, les industries de réseaux, la santé et l'environnement. Nous avons aussi montré que la crise a eu tendance, en particulier dans les États les plus fragilisés, à renforcer ce phénomène de dépolitisation, avec pour conséquence de soustraire des politiques publiques à la décision démocratique des citoyens.

De nouveau en introduction, nous nous étions ensuite interrogés sur les raisons qui pouvaient pousser des citoyens à soutenir, parfois de façon répétée, des partis critiqués pour leur non-respect de la démocratie, et pourquoi ces mêmes citoyens pouvaient se sentir plus satisfaits de l'état de leur démocratie aujourd'hui qu'à l'époque où elle était plus libérale. L'analyse de la crise de 2008 et de la période ultérieure apporte ici plusieurs éléments de réponse.

Premièrement, la crise économique mondiale et certaines décisions politiques prises en réaction ont accéléré la contraction de ce que nous avons appelé les classes centrales, autrement dit celles qui réunissent le plus grand nombre de membres d'une société. Dans les pays les plus développés, ce sont les classes moyennes au double sens économique et sociologique du terme tandis que dans les pays en phase de rattrapage, il s'agit des classes populaires, les classes moyennes des économies y constituant en réalité situées l'étage supérieur de la hiérarchie sociale.

Dès avant la crise, les évolutions technologiques, la mondialisation économique, ou encore la flexibilisation de l'emploi avaient commencé, dans les pays les plus développés, à

comprimer les classes moyennes, un peu en direction des classes supérieures, mais bien davantage vers la précarité, voire l'exclusion. La crise a amplifié cette tendance au déclassement en détruisant des emplois de qualité (en termes de salaire, de stabilité et de protection sociale) qui n'ont jamais été remplacés en totalité, même dans les économies revenues aujourd'hui au plein emploi. Ailleurs, elle a pu contraindre des gouvernements à poursuivre la déréglementation du marché du travail et à réduire les dépenses sociales. Enfin, elle a ruiné des millions de propriétaires immobiliers et restreint les possibilités d'accéder à la propriété immobilière pour ceux qui y aspiraient.

Dans les économies moins développées, les années 2000 avaient été synonyme de rattrapage et de convergence vers le haut avec les niveaux de vie et de revenus des États-Unis et d'Europe occidentale. La crise a interrompu ce processus dans de nombreuses régions de la planète, notamment en Europe centrale et orientale, en Afrique du nord et dans certains pays d'Amérique latine, brisant ainsi l'espoir des classes populaires de rejoindre les classes moyennes à l'occidentale.

Or, depuis l'Antiquité grecque, les classes centrales sont considérées comme la base indispensable à la démocratie par ses vertus de modération et son attachement à la stabilité. Bien que la définition de ces classes du milieu ait varié dans le temps, elle était associée depuis le milieu du XX^e siècle aux classes moyennes au sens sociologique, donc croyant dans l'épargne, la petite propriété et l'éducation comme vecteurs d'ascension sociale, quitte à ce qu'elle dure plusieurs générations.

La crise de 2008 a ébranlé le sentiment de sécurité des classes moyennes et assombri ses perspectives d'élévation sociale. Pire, elle a accru le risque de déclassement. Dans les pays en rattrapage, la crise a fait craindre aux classes centrales la fuite en avant des classes supérieures et l'impossibilité pour elles-mêmes de jamais pouvoir les rejoindre. Elle a donc affaibli les *bases sociologiques* de la démocratie libérale et accentué la polarisation des sociétés entre des classes supérieures qui, dans l'ensemble, ont bien résisté à la crise et en dessous, des classes populaires qui en ont beaucoup souffert et des classes moyennes terrifiées par la menace du déclassement.

Dans les démocraties libérales, la réaction politique d'une partie des classes moyennes et populaires a été de s'engager dans des mouvements de protestation qu'on pourrait qualifier de populistes, puis de porter au pouvoir de tels partis et personnalités qui revendiquent, non sans quelque raison, leur caractère populaire, bien qu'ils n'aient évidemment pas, en dépit de leurs affirmations, le monopole de la représentation du « peuple » ou de la « nation ».

À l'inverse, dans des régimes non démocratiques, la contestation, par exemple au travers des printemps arabes, a souvent été de nature pro-démocratique, et ce sont alors des groupes plus ou moins importants appartenant aux classes supérieures qui ont soutenu le maintien ou la restauration de systèmes autoritaires, de peur du désordre, de l'islamisation, de l'instabilité, ou plus simplement de la perte de leur position privilégiée. Quoi qu'il en soit, l'existence de tels mouvements de contestation démontre que l'attractivité de la démocratie demeure forte aux yeux de ceux qui n'en bénéficient pas.

Au délitement des bases sociologiques de la démocratie libérale s'ajoute des difficultés dans l'*exercice du pouvoir*. En tant que régime politique, la démocratie ne peut en effet se résumer à des principes et des droits et doit permettre un exercice efficace du pouvoir, d'une capacité à ployer la réalité dans la direction impulsée par la volonté politique.

De façon paradoxale, la démocratie libérale et sa rivale illibérale ont en commun d'être anti-politiques, la seconde par essence, et la première par dérive technocratique. Ceci est probablement dû, dans le cas de la démocratie libérale, à une défiance à l'égard du « peuple » que l'on croit toujours déraisonnable, voire irrationnel, et dont l'expression de la volonté doit par conséquent être en permanence encadrée, voire atténuée pour en limiter les excès, les folies et les passions.

L'encadrement du pouvoir politique par des règles et son dessaisissement au profit d'entités non politiques – ou en tout cas perçues comme telles – sont cependant allés si loin que ce pouvoir, qui constitue en même temps l'un des seuls champs de la vie sociale soumis aux principes démocratiques, a perdu une grande partie de sa capacité à avoir un impact sur la réalité. C'est ainsi que le citoyen a lui aussi été dessaisi d'un fragment de son pouvoir politique, alors que le sentiment de contrôle est un besoin important de l'être humain pour l'aider à maîtriser la peur et le stress provoqués par des événements extérieurs. Outre ce processus politique, ce sentiment de contrôle est en parallèle affaibli par le progrès technique qui augmente la portée dans le temps et l'espace des actions humaines, parfois très au-delà de notre volonté et de notre capacité de maîtrise – c'est le cas des changements climatiques.

La démocratie illibérale et derrière elle, le populisme, promettent précisément aux citoyens de leur redonner du contrôle, ou à tout le moins une impression de contrôle qui n'est pas négligeable d'un point de vue psychologique. « *Taking back control* » n'a pas seulement été le slogan du Brexit, c'est également la philosophie de dirigeants en tout genre qui prétendent pouvoir reprendre le contrôle des frontières, de la monnaie, de la finance, ou encore de l'économie des mains des lobbies, des juges, de « Bruxelles », de la BCE, des spéculateurs, des marchés et d'autres adversaires aussi redoutables qu'insaisissables.

Le contrôle offert au « peuple » par les populistes est cependant d'un type particulier car il est direct, sans médiation. Dans l'absolu, le gouvernement populiste parfait n'a pas besoin de personnel politique, il lui suffirait d'avoir un système de vote en temps réel et des techniciens pour mettre en œuvre les décisions prises par les citoyens, généralement réduites à l'expression de la majorité. Qu'importe que ces décisions soient inapplicables sur le plan technique – on ne rend pas tout le monde millionnaire par référendum –, qu'elles violent les droits fondamentaux des citoyens en minorité ou des futures générations, ou bien que la volonté populaire elle-même puisse changer d'un jour à l'autre, les populistes la déifient selon le vieil adage *vox populi, vox dei*.

Bien que peu respectée en pratique, cette posture est anti-politique au sens où, d'une part, elle n'admet pas la nécessité de rechercher des compromis entre des objectifs concurrents mais légitimes, et d'autre part, elle privilégie à la réalité de l'impact d'une décision l'illusion de la toute-puissance de la volonté populaire et politique, même quand celle-ci n'est que formelle.

C'est pourquoi il est fréquent que les gouvernements populistes s'adjoignent en coulisses les services de technocrates pour gérer de manière rationnelle les affaires publiques derrière le rideau de la rhétorique du pouvoir au peuple, mais dans ce cas comme dans celui de la démocratie libérale contemporaine, le résultat est une irresponsabilité politique croissante des gouvernants, inversement proportionnelle à leur responsabilité pénale qui a eu tendance à s'étendre depuis les années 1990.

Enfin, un troisième facteur d'affaiblissement de la démocratie libérale consécutif à la crise de 2008 est la *dégradation de l'ordre international*, qui favorise désormais les régimes nationalistes et autoritaires. Les querelles théoriques (et parfois théologiques) entre réalistes et libéraux – pour ne pas dire idéalistes – sur la nature de l'ordre international et sur la possibilité de coopérations dont le jeu serait à somme positive sont anciennes et demeurent à ce jour irrésolues. L'essentiel n'est pas de savoir laquelle de ces thèses est vraie, mais laquelle domine les esprits à une époque donnée.

De la fin de la guerre froide aux années 2000, il semble que c'était plutôt la vision optimiste qui l'emportait. La mondialisation était « *heureuse* »¹⁹⁶, la démocratie libérale avait triomphé des démocraties faussement qualifiées de « populaires », la puissance militaire des États-Unis se mettait au service d'opérations humanitaires, les Communautés européennes avançaient sur la voie d'une fédéralisation en se transformant en Union, en abolissant les frontières intérieures et en se dotant à la fois d'une monnaie et d'une politique étrangère communes tandis que le commerce international finirait par amener partout la démocratie, jusque dans une Chine toujours officiellement communiste, mais qui rejoignait en 2001 l'Organisation mondiale du commerce.

Dans cette question comme dans les précédentes concernant les bases sociologiques et l'exercice du pouvoir en démocratie libérale, l'année 2008 n'a pas été un déclencheur mais, sur le moment, un révélateur, puis dans la durée, l'accélérateur d'évolutions préexistantes. Contrairement aux prévisions optimistes qui imaginaient que le monde ressemblerait de plus en plus à l'Union européenne, c'est-à-dire un espace de prospérité partagée et de coopération où les rapports de force étaient apaisés par un droit rendant les États moins inégaux, l'UE affichait à la face du reste de la planète sa rechute dans la modernité d'un monde dur, égoïste, dans lequel les gains des uns ne peuvent être interprétés que comme les pertes des autres.

Qui plus est, dans ce système westphalien, ce ne sont plus les puissances « bienveillantes » occidentales qui sont seules à battre et distribuer les cartes. Elles doivent dorénavant compter avec de multiples puissances grandes et moyennes plus ou moins concurrentes et plus ou moins revanchardes – la Chine, bien sûr, mais aussi l'Inde, le Brésil, la Turquie, ou encore la Russie.

Non seulement elles n'ont pas adopté le « modèle » occidental, mais elles exportent même dans le monde entier leur produit concurrent (dans le cas de la Chine et de la Turquie) ou sabotent par des attaques informatiques, des *fake news* et des médias le bon fonctionnement et l'attractivité des démocraties occidentales aux yeux de leurs propres citoyens.

196 Alain Minc, *La mondialisation heureuse*, Plon, Paris, 1999.

La Russie a certes raté sa modernisation, mais à la différence de l'Union soviétique, elle n'a plus la prétention d'offrir un modèle alternatif séduisant, il lui suffit de pointer du doigt les incohérences et les faiblesses – souvent réelles – des donneurs de leçons occidentaux pour, d'une part, décourager la société russe de changer de régime et, d'autre part, faire perdre aux Européens et aux Américains confiance dans leur système. Pendant ce temps, les indécis d'Afrique, d'Europe de l'est et d'Amérique latine sont démarchés par la Chine qui propose commerce et financements sans conditionnalité politique autre que la vassalité à l'égard de l'Empire du milieu.

Puisque l'ordre international libéral a perdu à la fois son principal garant (les États-Unis), sa plus belle vitrine (l'UE) et une bonne partie de son prestige, évaporé avec les milliers de milliards de dollars engloutis dans la crise économique mondiale, tous les pays doivent se réarmer politiquement – et parfois militairement – afin de préserver une certaine autonomie dans un monde de plus en plus « apolaire » – pour ne pas dire anarchique – et potentiellement dangereux.

Ce réarmement politique peut en théorie prendre des formes diverses, par exemple la construction d'une « *souveraineté européenne* » peut-être même démocratique, mais le plus souvent, on revient à des modes connus des manuels d'histoire avec le repli à l'intérieur des frontières nationales et la soumission de la société civile à « l'intérêt national » et la « raison d'État ».

Des démocrates de bonne foi sont même tentés d'y voir l'unique moyen de restaurer une démocratie fonctionnelle, car sans un minimum d'autonomie politique vis-à-vis de l'extérieur, ni la démocratie, ni aucun autre type de régime politique ne peut prétendre être plus qu'un rideau voilant une domination extérieure, par définition non assujettie à la volonté des citoyens.

Alors, est-ce la fin de la démocratie libérale, voire de la démocratie tout court ? Gardons-nous de conclusions hâtives, car durant ses plus de deux mille années d'existence, la démocratie a vu circuler de nombreuses nécrologies sur son compte. Même la démocratie libérale, d'invention plus récente, avait fait en 1997 l'objet d'un avertissement prémonitoire du politologue américain Fareed Zakaria, inventeur du terme de « *démocratie illibérale* » dont il constatait déjà à l'époque l'essor :

« Nous vivons dans une ère démocratique. Pendant une bonne partie de l'histoire de l'humanité, la vie, la liberté et le bonheur de l'individu étaient menacés par l'absolutisme des monarchies, le dogme des Églises, la terreur des dictatures et la main de fer du totalitarisme. Il subsiste des dictateurs et quelques régimes totalitaires épars, mais ils deviennent des anachronismes dans un monde de marchés, d'information et de médias planétaires. Il n'y a plus d'alternatives respectables à la démocratie : celle-ci fait partie des parures à la mode de la modernité. Au XXI^e siècle, les problèmes de gouvernement seront plus probablement des problèmes au sein même de la démocratie. Cela les rend plus difficile à traiter car ils sont parés d'un manteau de légitimité. »

Les démocraties illibérales gagnent en légitimité, et donc en force, parce qu'elles sont raisonnablement démocratiques. Inversement, le plus grand danger que fasse courir la démocratie illibérale – outre celui auquel elle expose son peuple –, c'est celui de

discréditer la démocratie libérale elle-même en jetant une ombre sur la gouvernance démocratique. »¹⁹⁷

Tout en introduisant une distinction entre démocratie et libéralisme constitutionnel, Fareed Zakaria appelait l'Occident, et plus particulièrement les États-Unis, à privilégier le second dans ses actions de promotion de la démocratie à l'étranger. Avec le recul, il s'avère difficile de protéger le libéralisme constitutionnel quand la démocratie elle-même veut s'affranchir de son carcan, mais toutes les sociétés ne rejettent pas avec la même colère ce couple : non seulement il demeure relativement solide, bien que sous pression, dans l'Europe du nord, mais il est aussi envié par un certain nombre de populations qui n'y sont pas soumises.

Affirmer que la crise économique mondiale commencée en 2008 a accéléré et amplifié plus qu'elle n'a initié la crise de la démocratie (libérale) ne nous éclaire pas encore sur les causes profondes de cette crise de la démocratie et les scénarios de sortie alternatifs au retour du système westphalien, les dépendances et les vulnérabilités de la mondialisation en plus. De ce point de vue, nous percevons deux problèmes fondamentaux à résoudre pour que les régimes démocratiques puissent regagner la confiance des citoyens et être plus efficaces dans la satisfaction de leurs besoins, le premier point dépendant en partie du second.

Le premier problème est d'ordre économique. Nous avons expliqué au cours de cet essai comment le paradigme keynésien, c'est-à-dire l'essentiel de notre cadre de compréhension macroéconomique, en est d'abord venu après la Deuxième Guerre mondiale à dominer notre conception de l'économie, des politiques publiques et du rôle de l'État, avant de perdre en pertinence en raison notamment du progrès technique et de la poursuite de la mondialisation.

Avec lui, c'est aussi les indicateurs de PIB, de croissance, de chômage et d'inflation qui sont remis en cause comme instruments de mesure adéquats du développement et de la performance économiques. Or, s'ils semblent de plus en plus déconnectés de la réalité et du vécu des citoyens, ils continuent à représenter dans le discours politique, public et médiatique à la fois les objectifs et les critères d'évaluation du pouvoir politique. Il devient dès lors évident qu'indépendamment des résultats obtenus à cette aune, les citoyens peuvent légitimement avoir l'impression que leurs besoins demeurent mal pourvus.

Bien sûr, des nuances sont à apporter en fonction des régions du monde. Dans les économies en phase de rattrapage, la croissance du PIB est souvent, mais pas toujours, synonyme de développement, et il n'est pas anodin que c'est en Asie du Sud-Est, où les perspectives de croissance sont aujourd'hui les plus optimistes, que le niveau de satisfaction de l'état de la démocratie figure parmi les plus élevés au monde.

En Amérique du Nord et en Europe occidentale, la période réputée la plus faste des démocraties libérales dans leur forme contemporaine correspond à l'après-guerre, soit également l'époque de la reconstruction, des Trente Glorieuses et des miracles économiques. Lorsque l'ordre international libéral s'imposera à partir de la fin des années 1980, les démocraties libérales occidentales, elles, étaient déjà en crise interne malgré leurs

197 Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, vol. 76 n°6, 1997.

succès à l'international. Le lien entre « *crise de la démocratie* » et ralentissement ou panne de la croissance économique avait déjà été suggéré dans le rapport déjà cité du même nom et produit dans les années 1970.

De fait, la croissance économique n'est pas seulement le reflet d'une « bonne » performance économique qui contribue à la légitimité d'un régime par ses *outputs*. Elle renforce aussi la croyance dans le jeu à somme positive et rend moins problématique la question du partage dans la mesure où la redistribution est permise par l'augmentation de la taille du gâteau, sans nécessité de réduire les parts déjà préemptées. « *La croissance est un substitut pour l'égalité des revenus. Tant qu'il y a de la croissance, il y a de l'espoir, et cela rend tolérable de grands différentiels de revenu* », déclarait ainsi le gouverneur de la Réserve fédérale américaine, Henry Wallich, en 1972.

Cela ne signifie pas qu'il ne peut y avoir de démocratie sans croissance économique, mais quand celle-ci disparaît ou devient trop faible pour que chacun puisse à tout le moins conserver, et de préférence agrandir sa part sans diminuer celle d'un autre participant, comme dans un optimum de Pareto, alors il peut sembler nécessaire de réviser les règles de partage de l'existant pour que les parts de chacun, à défaut de continuer à croître, soient distribuées d'une façon jugée équitable par une large majorité de participants. La démocratie ne peut pas devenir confiscatoire sans violer les droits individuels, mais elle ne peut pas non plus admettre un mode de répartition considéré comme injuste par une majorité de citoyens sans cesser d'être une démocratie.

C'est de cette manière que l'absence de perspective de croissance alimente la perception d'un jeu à somme nulle, à la fois à l'intérieur d'une société et entre États au niveau international. Cela explique aussi pourquoi les hérauts du « réalisme » en politique étrangère – c'est-à-dire, en réalité, de l'égoïsme national – tendent à adhérer en politique intérieure à un capitalisme sauvage régi par la seule loi du plus fort.

L'absence de perspective de croissance rend par contraste plus attractifs les régimes non démocratiques mais qui paraissent plus capables d'offrir des chances de développement et de décollage économique, en premier lieu la Chine, quand la démocratie indienne, elle, malgré un potentiel considérable, ferait plutôt figure de contre-exemple.

Ici encore, on remarque cependant que les sociétés relativement plus égalitaires du nord de l'Europe sont, en dépit de taux de croissance pas toujours spectaculaires, plus satisfaites de l'état de leur démocratie et moins attirées par des modèles autoritaires car leur mode de partage est déjà adapté à un contexte de croissance basse.

Si, comme le soutient Robert Gordon, l'ère d'une croissance élevée a constitué une exception historique désormais derrière nous, il sera peut-être nécessaire, pour sauver la démocratie libérale, de porter moins d'attention au PIB et à la croissance et davantage à des indicateurs de qualité de vie, sur le modèle de la Nouvelle-Zélande et des travaux de l'OCDE concernant le vivre mieux.

En plus d'être plus en phase avec le vécu des citoyens et donc d'améliorer leur capacité à évaluer l'efficacité des politiques publiques, de tels indicateurs ont l'avantage de redéfinir les termes du partage de façon à moins se focaliser sur la question des revenus et des

patrimoine – même si elle ne peut être totalement éludée –, et davantage sur l'équité dans l'accès à l'éducation ou du point de vue de l'espérance de vie en bonne santé. Dans des domaines non monétaires comme la santé, l'éducation et l'environnement, il est en effet plus facile de promouvoir des solutions coopératives qui améliorent la situation des uns sans détériorer celle des autres, car un air sain ou une population moins vulnérable aux maladies infectieuses profite à tous, riches et pauvres.

Le second problème de la démocratie libérale a trait à la politique elle-même. Nous avons décrit dans la seconde partie l'expansion d'une forme d'anti-politique tout en reconnaissant qu'elle avait été justifiée par l'excès de politique des régimes totalitaires du XX^e siècle, qui avaient la prétention de soumettre l'ensemble de la vie sociale, et parfois également la vie privée, à un parti et une idéologie uniques. L'enjeu n'est donc peut-être pas tant de repolitiser des champs qui ont cessé de l'être, mais de démocratiser des domaines d'action aujourd'hui *a priori* non politiques, et donc non démocratiques.

Dans son essai sur la *Démocratie sans l'État*¹⁹⁸, le philosophe espagnol Daniel Innerarity soutient que « *l'État ne peut plus prendre de décisions souveraines car il dépend dans une trop grande mesure d'un savoir, de capacités de décision et de moyens financiers qui sont largement partagés au sein de la société* ». Au-delà de l'État lui-même, c'est bien la politique dans son ensemble qui perd en légitimité et en efficacité car « *dans les sociétés actuelles, la politique n'a plus le pouvoir d'obliger* », poursuit Daniel Innerarity.

Auteur de la *Société du risque*¹⁹⁹, le sociologue allemand Ulrich Beck ajoute pour sa part que « *la société moderne n'a pas de centre de régulation* », c'est pourquoi « *la politique doit tirer les conséquences de son autolimitation historique. La politique n'est plus le seul lieu, ni même le lieu central où l'on décide de la configuration de l'avenir social* ».

Cette situation n'est pas inédite dans l'histoire. Jusqu'à la naissance en Europe du système westphalien, des États-nations et du concept de souveraineté, le pouvoir politique ne représentait pas l'instance suprême de régulation de la vie collective et devait admettre l'existence d'autres pouvoirs aussi légitimes et plus ou moins concurrents, en particulier le pouvoir spirituel. Ce n'est qu'avec la nationalisation des Églises et la laïcisation que le pouvoir politique a inféodé le pouvoir spirituel ou l'a confiné à l'organisation des cultes et à la pratique religieuse privée. Ce faisant, le pouvoir politique et son incarnation suprême, l'État, ont véritablement accédé à la souveraineté.

Aujourd'hui encore, l'autonomie des sphères de la vie sociale autres que le champ politique n'est souvent que concédée. Elle est certes généralement protégée par la Constitution, mais le fonctionnement des démocraties souveraines et illibérales illustre que cet obstacle n'est pas insurmontable. Considérant que l'autonomie des entreprises, des médias, des juges, ou encore des associations les conduit parfois à agir au détriment de la communauté politique et de leurs propres intérêts, des citoyens peuvent être tentés de vouloir les repolitiser pour en reprendre le contrôle, malgré le risque d'une récupération par un groupe réduit de personnes – on se souvient du centralisme démocratique à la Lénine.

198 Daniel Innerarity, *La Démocratie sans l'État*, Climats, Paris, 2006.

199 Ulrich Beck, *La société du risque*, Aubier, Paris, 2001.

Il est possible de préserver la décentralisation du pouvoir sans renoncer à la démocratie en démocratisant les sphères qui ne le sont pas aujourd'hui. Cela concerne en premier lieu les entreprises, qui concentrent actuellement des quantités de ressources et un pouvoir énormes mais sont souvent légalement astreintes à un objectif unique de maximisation de la valeur actionnariale, quel que soit l'impact de leur activité sur le reste de la société.

La démocratisation des entreprises par l'entrée dans leurs organes de prise de décision de représentants de salariés, mais aussi de consommateurs, de sous-traitants, ou encore de riverains, permettrait de mobiliser cette puissance au service d'objectifs définis de manière démocratique tout en réduisant la démarcation de moins en moins tolérée entre un espace politique et social égalitaire et démocratique et la sphère du travail salarié encore souvent marquée par des rapports rigides de hiérarchie et d'autorité.

D'autres acteurs de la vie sociale peuvent être démocratisés, par exemple les médias au travers de la participation de lecteurs aux conseils de déontologie de la profession, ou encore les associations et autres organisations non gouvernementales qui revendiquent parfois la défense d'une cause d'intérêt général alors qu'elles ne représentent formellement que leurs propres membres. Des chèques associatifs financés par l'État à la place du mécanisme de déduction fiscale et remis à chaque citoyen pour qu'il puisse soutenir le ou les associations de son choix auraient pour effet d'élargir les bases de soutien du tissu associatif au-delà des personnes les mieux éduquées et souvent les plus aisées financièrement. Un tel système existe déjà dans certaines entreprises pour le financement des syndicats et l'économiste française Julie Cagé propose un dispositif similaire pour le financement des partis politiques²⁰⁰.

Un tel *aggiornamento* économique et politique est-il possible ? Rappelons que dans une perspective historique, les avancées démocratiques – abandon de l'absolutisme au profit du parlementarisme, suffrage universel masculin, droit de vote des femmes, Sécurité sociale... – et les systèmes d'organisation des relations internationales – traités de Westphalie, Congrès de Vienne, Société des Nations, ONU – ont le plus souvent été le produit de conflits extérieurs, de révolutions ou de guerres civiles.

Faudra-t-il en arriver là pour réviser un système politique, économique et social visiblement parvenu en bout de course ? On ne peut qu'être surpris et déçu, aujourd'hui, par le manque d'imagination et de perspective d'avenir qui caractérisent la plupart des forces politiques contemporaines, libérales-démocrates comme populistes.

Les premiers ne doivent leur appellation de progressiste qu'à la poursuite de l'approfondissement de droits individuels, notamment dans les questions sociétales, sans s'intéresser – ou trop peu – au pouvoir collectif, comme si celui-ci était par définition hostile aux droits individuels. En plus d'amputer le citoyen de sa fonction de co-décideur politique et de le réduire à un objet de droits attachés et protégés par des instances plus ou moins techniques comme les tribunaux, cette vision « post-politique » néglige le fait qu'une grande partie du monde continue de penser et d'agir de façon « moderne » et n'a pas du tout renoncé à la conquête de puissance collective. Face à de tels adversaires, il est impossible de se défendre efficacement sans pouvoir collectif.

200 Julie Cagé, *Le prix de la démocratie*, Fayard, Paris, 2018.

Les populistes, eux, tentent avec plus ou moins de réussite de bâtir ou rebâtir un tel pouvoir collectif, mais leur style autoritaire comparable aux pratiques du XIX^e siècle semble ignorer que la société et le monde ont entretemps beaucoup évolué. Il n'est plus possible aujourd'hui d'enrégimenter les citoyens par l'école publique et obligatoire, l'armée et la propagande : en plus de n'en être pas dupes, ils ont souvent la possibilité d'émigrer, et des États comme la Hongrie et la Russie s'en convainquent douloureusement. Devant un horizon des comparaisons devenu planétaire, les régimes qui, pour une raison ou pour une autre, ne donnent pas satisfaction sont condamnés soit au renversement, soit au gouvernement de populations vidées de leurs forces vives.

Ceux qui se maintiennent avant tout grâce à leurs bonnes performances économiques « brutes », cachant parfois de colossaux gaspillages, doivent aussi rester en alerte. D'une part, lorsque cette croissance rapide est d'abord tirée par un processus de rattrapage, elle ne peut que se rapprocher plus ou moins vite du mur devant lequel se trouvent désormais les économies les plus développées. Si la question du partage n'est pas sérieusement traitée, le ralentissement brutal de la croissance ne peut qu'attiser les convoitises, le chacun pour soi et le mécontentement. D'autre part, peu de pays à notre époque sont en capacité d'isoler leur situation intérieure d'une conjoncture internationale que personne ne peut contrôler – on le voit encore avec l'épidémie de coronavirus.

Le monde de la guerre froide ou des années 1990-2000 était peut-être plus stable, mais était-il plus juste et plus démocratique que celui d'aujourd'hui ? Malgré son influence parfois néfaste sur l'évolution de certains régimes politiques internes, la crise de 2008 a, en accélérant le grand basculement du monde et sa désoccidentalisation, fait entrer un plus grand nombre de pays, et donc de citoyens, dans le forum de ceux qui décident du sort de la planète. Cela complique certes le déroulement des discussions, mais d'un point de vue global, c'est un progrès démocratique.

Au sein des démocraties libérales, l'apparition ou le renforcement de mouvements populistes qui contestent l'ordre établi et le *statu quo* compliquent de la même façon la « gouvernabilité », mais en enrichissant le spectre des voix audibles et en demandant plus de comptes à une classe politique qui s'était professionnalisée et peut-être un peu trop habituée à une alternance plus ou moins prévisible, voire à une cogestion sans changement de cap possible, ils contribuent à élargir le champ des options et des participants à la politique. C'est aussi un progrès démocratique.

L'appétit des citoyens pour de nouveaux mécanismes de prise de décision collective – budgets participatifs, conventions citoyennes, référendums d'initiative citoyenne... – montre par ailleurs que loin de l'image d'individus isolés, désintéressés de la chose publique, repliés sur leur vie privée et « *jouant au bowling tout seuls* »²⁰¹, ils souhaitent en réalité plus que jamais prendre eux-mêmes les choses en main, bien que cela ne concerne encore qu'une minorité de personnes ayant le loisir de s'engager dans la vie publique.

De l'Antiquité grecque au milieu du XX^e siècle, on a souvent conditionné le droit de participer à la vie politique à une certaine indépendance matérielle et financière sans

201 Robert Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon & Schuster, New York, 2000.

laquelle il était difficile, d'une part, d'avoir le temps de suivre les affaires publiques, et d'autre part, de résister aux tentations de populistes ou de grandes fortunes qui joueraient sur les intérêts matériels particuliers des électeurs pour en influencer les vues à leur propre avantage.

Assez curieusement, dans la société du salariat et du suffrage universel consécutif à la Deuxième Guerre mondiale, on a cessé de s'intéresser aux besoins socio-économiques des citoyens pour leur permettre de prendre une part active à la vie politique. Il est vrai que les mécanismes des partis et des élections minimisaient la demande en temps et en attention, puisqu'il suffisait de lire et de comparer les programmes envoyés par la Poste dans les semaines précédant le scrutin pour se forger une opinion. On pourrait presque parler de taylorisme politique, de division optimale du travail entre des citoyens-électeurs périodiques et une classe politique professionnelle, spécialisée et se consacrant à plein temps et souvent pendant toute une carrière à l'activité politique.

Cependant, la politique est-elle une activité professionnelle comme une autre ? En la banalisant et en la rapprochant de la gestion d'entreprise, on a eu tendance à conforter cette idée, avant de s'étonner que les électeurs donnent leur voix à de « bons » managers promettant de gérer l'État comme une entreprise, c'est-à-dire de façon plus efficace que des politiciens et des bureaucrates réputés plus ou moins inamovibles.

Ce phénomène de banalisation s'est dans le même temps accompagné d'une exigence accrue de transparence, de justiciabilité, et de responsabilité-*accountability* exprimée par les citoyens vis-à-vis du personnel politique, qui devait ainsi être soumis à un régime moins dérogatoire, voire en réalité plus contraignant de celui des citoyens « ordinaires ». Les dirigeants politiques devaient être des *primus inter pares* plutôt que les membres d'une classe séparée, sans pour autant être délivrés des astreintes liées à l'exercice de fonctions publiques comme la disponibilité et la médiatisation permanentes.

Une nouvelle phase de la démocratisation de la politique consisterait peut-être à déconcentrer la responsabilité politique pour mieux la répartir entre citoyens. En plus de soulager le poids de la charge reposant actuellement sur les épaules des professionnels de la politique, cela aurait pour effet de mieux faire prendre conscience aux citoyens de la nécessité d'arbitrer entre des choix plus ou moins autant légitimes l'un que l'autre, mais mutuellement exclusifs. Ils sortiraient ainsi du rôle de consommateur passif des politiques publiques pour en devenir co-décisionnaires, avec la responsabilité que cela implique.

On le voit, la démocratie libérale telle que formulée dans les années 1990 n'est sans doute pas la version ultime de la démocratie, pas plus que ne l'ont été précédemment la démocratie athénienne, la démocratie nobiliaire polono-lituanienne ou les démocraties censitaires européennes du XIX^e siècle. La voie progressiste consisterait à en prendre acte et à ne pas opposer libéralisme et démocratie, au risque de perdre l'un et l'autre.

Les libéraux-démocrates peuvent-ils renouveler leur doctrine pour présenter au monde un horizon différent d'un retour aux années 1990 ? La capacité de l'être humain à changer non sous la contrainte immédiate et mortelle d'une guerre, d'une révolution ou d'une catastrophe, mais parce qu'il a conscience de l'utilité et de la nécessité du changement, serait un signe de progrès moral. Son existence reste encore à démontrer.

BIBLIOGRAPHIE

Livres

- Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen et Martial Foucault, *Les Origines du populisme. Enquête sur un schisme politique et social*, Seuil, Paris, 2019.
- Stefan C. Aykut et Amy Dahan, *Gouverner le climat ? Vingt ans de négociations internationales*, Presses de Sciences Po, Paris, 2015.
- Bertrand Badie, *L'Hégémonie contestée. Les nouvelles formes de domination internationale*, Odile Jacob, Paris, 2018.
- Ulrich Beck, *La société du risque*, Aubier, Paris, 2001.
- Markus K. Brunnermeier, Harold James et Jean-Pierre Landau, *The Euro and the Battle of Ideas*, Princeton University Press, Princeton, 2017.
- Julie Cagé, *Le prix de la démocratie*, Fayard, Paris, 2018.
- Robert Cooper, *The post-modern state and the world order*, Demos, Londres, 2000.
- Colin Crouch, *Post-Democracy*, Polity Press, 2004.
- Russell J. Dalton, *Democratic Challenges, Democratic Choices: The Erosion of Political Support in Advanced Industrial Democracies*, Oxford University Press, Oxford, 2004.
- Russell J. Dalton et Christian Welzel, *The Civic Culture Transformed. From Allegiant to Assertive Citizens*, Cambridge University Press, Cambridge, 2014.
- Laurent Davezies, *La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale*, Seuil, Paris, 2012.
- Larry Diamond, *Ill Winds: Saving Democracy from Russian Rage, Chinese Ambition, and American Complacency*, Penguin Press, 2019.
- Nicole Dubois, *La psychologie du contrôle : les croyances internes et externes*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 1987.
- Mark N. Franklin, *Voter Turnout and the Dynamics of Electoral Competition in Established Democracies since 1945*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004.
- Thomas Friedman, *The Lexus and the Olive Tree: Understanding Globalization*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 1999.
- Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*, Flammarion, Paris, 1992.
- Antoine Garapon, *Le Gardien des promesses : Justice et démocratie*, Odile Jacob, Paris, 1996.
- Maciej Gdula, *Dobra zmiana w Miastku. Neoautorytaryzm w polskiej polityce z perspektywy małego miasta*, Instytut Studiów Zaawansowanych, Varsovie, 2017.
- Anthony Giddens, *Beyond Left and Right. The Future of Radical Politics*, Stanford University Press, Stanford, 1994.

- Ran Hirschl, *Towards Juristocracy: The Origins and Consequences of the New Constitutionalism*, Harvard University Press, Cambridge, 2007.
- Daniel Innerarity, *La Démocratie sans l'État*, Climats, Paris, 2006.
- Jacques Julliard, *La Faute aux élites*, Gallimard, Paris, 1997.
- Ivan Krastev, *Le destin de l'Europe*, Premier Parallèle, Paris, 2017.
- Ashley Lavelle, *The Death of Social Democracy: Political Consequences in the 21st Century*, Routledge, 2008.
- Steven Levitsky et Daniel Ziblatt, *How Democracies Die*, Viking, New York, 2017.
- Peter Mair, *Ruling the Void. The Hollowing of Western Democracy*, Verso, 2013.
- Bernard Manin, *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.
- Pierre Martin, *Crise mondiale et systèmes partisans*, Presses de Sciences Po, Paris, 2018.
- Steffen Mau, *Inequality, Marketization and the Majority Class: Why Did the European Middle Classes Accept Neo-Liberalism?*, Palgrave Macmillan, Basingstoke, 2015.
- Wolfgang Merkel et Sascha Kneip (éd.), *Democracy and Crisis. Challenges in Turbulent Times*, Springer, Cham, 2018.
- Arthur Miller et Ola Listhaug, « Political Performance and Institutional Trust », dans : Pippa Norris, *Critical Citizens: Global Support for Democratic Government*, Oxford University Press, Oxford, 1999.
- Alain Minc, *La mondialisation heureuse*, Plon, Paris, 1999.
- Cas Mudde et Cristóbal Rovira Kaltwasser, *Populism: A Very Short Introduction*, Oxford University Press, Oxford, 2017.
- Jan-Werner Müller, *Qu'est-ce que le populisme ? Définir enfin la menace*, Premier Parallèle, Paris, 2016.
- Richard Musgrave, *The Theory of Public Finance. A Study in Public Economy*, McGraw-Hill, New York, 1959.
- Pierre Musso, *Le Temps de l'État-entreprise. Berlusconi, Trump, Macron*, Fayard, Paris, 2019.
- C. Neal Tate et Torbjorn Vallinder (éd.), *The Global Expansion of Judicial Power*, New York University Press, New York, 1995.
- Donatella della Porta, Joseba Fernández, Hara Kouki et Lorenzo Mosca, *Movement Parties Against Austerity*, Polity Press, 2017.
- Robert Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, Simon & Schuster, New York, 2000.
- Gideon Rachman, *Zero-Sum World: Politics, Power, and Prosperity After the Crash*, Atlantic, Londres, 2010.

Gideon Rachman, *Zero-Sum Future: American Power in an Age of Anxiety*, Simon & Schuster, 2011.

Dominique Reynié, *Populismes : la pente fatale*, Plon, Paris, 2011.

Bruce Russett et John Oneal, *Triangulating Peace: Democracy, Interdependence, and International Organizations*, W.W. Norton, New York, 2001.

Fritz Scharpf, *Governing in Europe: Effective and Democratic?*, Oxford University Press, Oxford, 1999.

William Scheuerman, *Liberal Democracy and the Social Acceleration of Time*, Johns Hopkins University Press, Baltimore, 2004.

Matthias Schmelzer, *The Hegemony of Growth. The OECD and the Making of the Economic Growth Paradigm*, Cambridge University Press, Cambridge, 2016.

Daniel-Louis Seiler et Jean-Michel De Waele (éd.), *Les partis agrariens et paysans en Europe*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009.

Jean-Michel Severino et Olivier Ray, *Le Grand Basculément. La question sociale à l'échelle mondiale*, Odile Jacob, Paris, 2011.

Alan Siaroff, « The Decline of Political Participation: An Empirical Overview of Voter Turnout and Party Membership », dans : Joan DeBardeleben et Jon H. Pammett (éd.), *Activating the Citizen. Dilemmas of Participation in Europe and Canada*, Palgrave Macmillan, Londres, 2009.

David Van Reybrouck, *Contre les élections*, Actes Sud, Arles, 2014.

Leila Simona Talani, *The Arab Spring in the Global Political Economy*, Palgrave Macmillan, Londres, 2014.

Nassim Nicholas Taleb, *Le Cygne noir. La puissance de l'imprévisible*, Les Belles Lettres, Paris, 2012.

Adam Tooze, *Crashed: How a Decade of Financial Crisis Changed the World*, Viking, New York, 2018.

Rapports, articles scientifiques et instruments juridiques

Michel Aglietta, Gilles Dufrénot et Anne Faivre, « Inflation et macroéconomie dans la globalisation », dans : *L'économie mondiale 2019*, La Découverte, Paris, 2018.

John Baffes et Tassos Haniotis, *Placing the 2006/08 Commodity Price Boom into Perspective. Policy Research Working Paper 5371*, Banque mondiale, Washington DC, 2010.

Richard Baldwin (éd.), *The Great Trade Collapse: Causes, Consequences and Prospects*, Centre for Economic Policy Research, Londres, 2011.

David N.F. Bell et David G. Blanchflower, *Underemployment in the US and Europe. NBER Working Paper No. 24927*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, 2018.

Antonin Bergeaud, Gilbert Cette et Rémy Lecat, « Croissance de long terme et tendances de la productivité. Stagnation séculaire ou simple trou d'air ? », *Revue de l'OFCE*, vol. 153 n°4, 2017.

Karine Berger, *Rapport d'information sur l'extraterritorialité de la législation américaine*, Assemblée nationale, Paris, 5 octobre 2016.

Emiliana De Blasio et Michele Sorice, « Populism between direct democracy and the technological myth », *Palgrave Communications*, vol. 4 n°15, 2018.

Umut Bozkurt, « Neoliberalism with a Human Face: Making Sense of the Justice and Development Party's Neoliberal Populism in Turkey », *Science & Society*, vol. 77 n°3.

Tim Callen (dir.), *The Future of Oil and Fiscal Sustainability in the GCC Region*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2020.

Centre de développement de l'OCDE, *Latin America Economic Outlook 2019*, 2019.

Centre for the Future of Democracy, *The Global Satisfaction with Democracy Report 2020*, Cambridge, 2020.

Wenjie Chen, Mico Mrkaic et Malhar Nabar, *The Global Economic Recovery 10 Years After the 2008 Financial Crisis. IMF Working Paper WP/19/83*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2019.

Jacques Chevallier, « La gouvernance, un nouveau paradigme étatique ? », *Revue française d'administration publique*, vol. 105-106 n°1, 2003.

Commission européenne, *Communication conjointe au Parlement européen, au Conseil européen et au Conseil sur les relations UE-Chine – Une vision stratégique*, Strasbourg, 12 mars 2019.

Congressional Research Service, *Real Wage Trends, 1979 to 2018*, Washington DC, 2019.

Zsolt Darvas, *The EU's role in supporting crisis-hit countries in Central and Eastern Europe*, Bruegel, Bruxelles, 2009.

Martin Eiermann, *The Geography of German Populism: Reflections on the 2017 Bundestag Election*, Tony Blair Institute for Global Change, Londres, 2017.

Christine Emeran, « Occupy, un mouvement social au XXI^e siècle », *Cités*, vol. 54 n°2, 2013.

Eurofound, *Recent developments in the state of the middle classes*, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 2019.

FAO, *The State of Food Insecurity in the World. Economic crises – impacts and lessons learned*, Rome, 2009.

FAO, *Food and agriculture policy decisions. Trends, emerging issues and policy alignments since the 2007/08 food security crisis*, Rome, 2014.

The Financial Crisis Inquiry Commission, *The Financial Crisis Inquiry Report*, Washington DC, 2011.

Benjamin M. Friedman, *Has the Financial Crisis Permanently Changed the Practice of Monetary Policy? Has It Changed the Theory of Monetary Policy? NBER Working Paper No. 20128*, National Bureau of Economic Research, Cambridge, 2014.

Fonds monétaire international, *Global Financial Stability Report. Sovereigns, Funding and Systemic Liquidity*, Washington DC, 2010.

Katrin Forster, Melina Vasardani et Michele Ca' Zorz, *Euro area cross-border financial flows and the global financial crisis. European Central Bank Occasional Paper Series n°126*, Francfort, 2011.

Freedom House, *Freedom in the World*, 2019.

Béla Galgóczi, *Why central and eastern Europe needs a pay rise*, Institut syndical européen, Bruxelles, 2017.

Gallup, *Wellcome Global Monitor – First Wave Findings*, 2019.

Sándor Gardó et Reiner Martin, *The impact of the global economic and financial crisis on Central, Eastern and South-Eastern Europe. A stock-taking exercise. European Central Bank Occasional Paper Series n°114*, Francfort, 2010.

Philippe Garraud, « Les nouveaux juges du politique en France », *Critique internationale*, vol. 3, 1999.

Ana Carolina Garriga, « Central Bank Independence in the World. A New Dataset », *International Interactions*, vol. 42 n°5, 2016.

Gordon Gauchat, « Politicization of Science in the Public Sphere: A Study of Public Trust in the United States, 1974 to 2010 », *American Sociological Review*, vol. 77 n°2, 2012.

William Gbohoui, W. Raphael Lam et Victor Lledo, *The Great Divide: Regional Inequality and Fiscal Policy. IMF Working Paper WP/19/88*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2019.

Paolo Gerbaudo, « Are digital parties more democratic than traditional parties? Evaluating Podemos and Movimento 5 Stelle's online decision-making platforms », *Party Politics*, 2019.

Sonja Gibbs (réd.), « Global Debt Monitor: Sustainability Matters », Institut de la finance internationale, 13 janvier 2020.

Edward L. Glaeser et Bryce Millett Steinberg, « Transforming Cities: Does Urbanization Promote Democratic Change? », *Regional Studies*, vol. 51, 2017.

Ralph De Haas, Yevgeniya Korniyenko, Elena Loukoianova et Alexander Pivovarsky, *Foreign Banks and the Vienna Initiative: Turning Sinners into Saints? IMF Working Paper WP/12/117*, Washington DC, 2012.

Richard N. Haass, « The Age of Nonpolarity. What Will Follow U.S. Dominance », *Foreign Affairs*, mai-juin 2008.

Thomas Helbling, Valérie Mercer-Blackman et Kevin Cheng, « Vague porteuse », *Finances & Développement*, vol. 45 n°1, 2008.

Clara Hendrickson, Mark Muro et William A. Galston, *Countering the geography of discontent. Strategies for left-behind places*, The Brookings Institution, Washington DC, 2018.

Alexandr Hobza et Stefan Zeugner, *The 'imbalanced balance' and its unravelling: current accounts and bilateral financial flows in the euro area. Economic Papers 520*, Commission européenne, Bruxelles, 2014.

Robert A. Huber, « The role of populist attitudes in explaining climate change skepticism and support for environmental protection », *Environmental Politics*, 2020.

Samuel Huntington, « Democracy's Third Wave », *Journal of Democracy*, vol. 2 n°2, 1991.

Simona Iammarino, Andrés Rodriguez-Pose et Michael Storper, « Regional inequality in Europe: evidence, theory and policy implications », *Journal of Economic Geography*, vol. 19 n°2, 2019.

Robert O. Keohane, « Organisations internationales : quels fondements théoriques ? », *Problèmes économiques*, n°2611-2612, 1999.

Ashraf Khan, *Central Bank Legal Frameworks in the Aftermath of the Global Financial Crisis. IMF Working Paper WP/17/101*, Fonds monétaire international, Washington DC, 2017.

Homi Kharas, *The unprecedented expansion of the global middle class. An update. Brookings Global Economy & Development Working Paper 100*, The Brookings Institution, Washington DC, 2017.

Gary King, Ori Rosen, Martin Tanner et Alexander F. Wagner, « Ordinary Economic Voting Behavior in the Extraordinary Election of Adolf Hitler », *The Journal of Economic History*, vol. 68 n°4, 2008.

Zdenek Kudrna et Daniela Gabor, « The Return of Political Risk: Foreign-Owned Banks in Emerging Europe », *Europe-Asia Studies*, vol. 65 n°3, 2013.

Finn E. Kydland et Edward C. Prescott, « Rules Rather than Discretion: The Inconsistency of Optimal Plans », *The Journal of Political Economy*, vol. 85 n°3, 1977.

Lauren A. Leotti, Sheena S. Iyengar et Kevin N. Ochsner, « Born to choose: the origins and value of the need for control », *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 14 n°10, 2010.

Julien Lebel, *Développer une stratégie commune en matière d'aviation civile : une nécessité pour s'assurer du maintien des intérêts de l'Europe sur la scène internationale. Question d'Europe n°482*, Fondation Robert Schuman, Paris, 2018.

Seymour Martin Lipset, « Some Social Requisites of Democracy, Economic Development and Political Legitimacy », *American Political Science Review*, vol. 53 n°1, 1959.

Duncan MacDonald, *Under-employment: A crisis hangover, or something more? OECD Social, Employment and Migration Working Papers No. 234*, OCDE, Paris, 2019.

- Marco Maraffi, « The social stratification of the 2018 vote in Italy: between continuity and change », *Contemporary Italian Politics*, vol. 10 n°3, 2018.
- McKinsey Global Institute, *Latin America's missing middle: Rebooting inclusive growth*, 2019.
- McKinsey Global Institute, *Lions on the move II: Realizing the potential of Africa's economy*, 2016.
- Branko Milanovic et John Roemer, « Interaction of Global and National Income Inequalities », *Journal of Globalization and Development*, vol. 7 n°1, 2016.
- Gian-Maria Milesi-Ferretti et Cédric Tille, « The great retrenchment: international capital flows during the global financial crisis », *Economic Policy*, vol. 26 n°66, 2011.
- Jørgen Møller, Alexander Schmotz et Svend-Erik Skaaning, « Economic Crisis and Democratic Breakdown in the Interwar Years: A Reassessment », *Historical Social Research*, vol. 40, n°2, 2015.
- Wayne M. Morrison, *China and the Global Financial Crisis: Implications for the United States*, Congressional Research Service, Washington DC, 2009.
- Yascha Mounk, « The Undemocratic Dilemma », *Journal of Democracy*, vol. 29 n°2, 2018.
- Kerstin Nolte, Wytse Chamberlain et Markus Giger, *Transactions foncières internationales dans le domaine de l'agriculture. Nouvelles perspectives offertes par Land Matrix : Rapport analytique II*, CDE/CIRAD/GIGA/Université de Pretoria, 2018.
- OCDE, « Decoupling of wages from productivity: what implications for public policies? », *OECD Economic Outlook*, vol. 2018 n°2, 2018.
- OCDE, *Perspectives du développement mondial 2019 : Repenser les stratégies de développement*, Paris 2019.
- OCDE, *Under Pressure: The Squeezed Middle Class*, OCDE, Paris, 2019.
- Organisation internationale du travail, *World Employment and Social Outlook: Trends 2019*, Genève, 2019.
- Organisation internationale pour les migrations, *World Migration Report 2020*, Genève, 2019.
- Organisation mondiale du commerce, *Trade Policy Review of Turkey*, Genève, 2016.
- Organisation des Nations unies, *World Economic Situation and Prospects*, 2020.
- Isabel Ortiz, Sara Burke, Mohamed Berrada, Hernán Cortés, *World Protests 2006-2013*, Initiative for Policy Dialogue, 2013.
- Jonathan D. Ostry, Prakash Loungani et Davide Furceri, « Neoliberalism: Oversold? », *Finance & Development*, vol. 53 n°2, 2016.
- Paolo Pasimeni, *The Relation between Productivity and Compensation in Europe. European Economy Discussion Paper 079*, Commission européenne, Luxembourg, 2018.

- Markus Patberg, « Can Disintegration Be Democratic? The European Union Between Legitimate Change and Regression », *Political Studies*, 2019.
- Emily Pechar, Thomas Bernauer et Frederick Mayer, « Beyond Political Ideology: The Impact of Attitudes Towards Government and Corporations on Trust in Science », *Science Communication*, vol. 40 n°3, 2018.
- Pew Research Center, « Middle Class Fortunes in Western Europe », avril 2017.
- Pew Research Center, « What Unites and Divides Urban, Suburban and Rural Communities », mai 2018.
- Nicol C. Rae, « Le renouveau du conservatisme populiste : la montée de la Tea Party et son impact », *Politique américaine*, vol. 19 n°1, 2012.
- Règlement (UE) 2018/825 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 modifiant le règlement (UE) 2016/1036 relatif à la défense contre les importations qui font l'objet d'un dumping de la part de pays non membres de l'Union européenne et le règlement (UE) 2016/1037 relatif à la défense contre les importations qui font l'objet de subventions de la part de pays non membres de l'Union européenne, 7 juin 2018, [2018] JO L 143.
- Règlement (UE) 2019/452 du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2019 établissant un cadre pour le filtrage des investissements directs étrangers dans l'Union, 21 mars 2019, [2019] JO L 79 I.
- Dani Rodrik, « How Far Will International Economic Integration Go? », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 14 n°1, 2000.
- Scott Roger, « Ciblage de l'inflation : 20 ans déjà », *Finances & Développement*, vol. 47 n°1, 2010.
- Andrzej Sadecki, *In a state of necessity. How has Orban changed Hungary*, Centre for Eastern Studies, Varsovie, 2014.
- Éric Sales, « La transformation de l'écriture de la Constitution, l'exemple islandais », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, vol. 57 n°4, 2017.
- Stéphanie Marie Stolz et Michael Wedow, *Extraordinary measures in extraordinary times –public measures in support of the financial sector in the EU and the United States*, Deutsche Bundesbank, Francfort, 2010.
- Sarah A. Tobin, « Jordan's Arab Spring: The Middle Class and Anti-Revolution », *Middle East Policy*, vol. 19 n°1, 2012.
- Alen Toplišek, « The Political Economy of Populist Rule in Post-Crisis Europe: Hungary and Poland », *New Political Economy*, 2019.
- Marie Urban, « L'État de la protection sociale en Chine », *Revue française d'administration publique*, vol. 150 n°2, 2014.
- Daniel Vaughan-Whitehead (éd.), *Europe's Disappearing Middle Class? Evidence from the World of Work*, Bureau international du travail, Genève, 2016.

David Vittori, « Membership and members' participation in new digital parties: Bring back the people? », *Comparative European Politics*, 2019.

Dariusz Wójcik, Eric Knight, Phillip O'Neill et Vladimír Pažitka, « Economic Geography of Investment Banking Since 2008: The Geography of Shrinkage and Shift », *Economic Geography*, vol. 94 n°4, 2018.

Naoyuki Yoshino et Hiroaki Miyamoto, *Declined Effectiveness of Fiscal and Monetary Policies Faced with Aging Population in Japan. ADBI Working Paper 691*, Asian Development Bank Institute, Tokyo, 2017.

Fareed Zakaria, « The Rise of Illiberal Democracy », *Foreign Affairs*, vol. 76 n°6, 1997.

Sites internet et articles de presse

Banque centrale européenne, « Long-term interest rate statistics for EU Member States », Francfort, 14 janvier 2020, https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/long_term_interest_rates/html/index.en.html. Consulté le 26 janvier 2020.

Vincent Beaufls, « Les Français plébiscitent le référendum d'initiative citoyenne demandé par les gilets jaunes », *Challenges*, 7 février 2019.

Aluf Benn, « Tell Me How Rich You Are, I'll Tell You if You'll Vote Netanyahu », *Haaretz*, 19 janvier 2020.

Andrew Byrne, « 'Orbanomics' confounds critics as Hungary's economy recovers », *Financial Times*, 9 juin 2015.

Nicholas Carnes et Noam Lupu, « It's time to bust the myth: Most Trump voters were not working class », *The Washington Post*, 5 juin 2017.

David Carr, « How Obama Tapped Into Social Networks' Power », *The New York Times*, 9 novembre 2008.

Le Cercle des économistes, « « Le Consensus de Dakar » – Conférence Internationale – « Afrique Développement durable & dette soutenable » », 2 décembre 2019, <https://lecercledeconomistes.fr/evenements/afrique-developpement-durable-dette-soutenable/>. Consulté le 19 février 2020.

Michelle Conlin, Robin Respaat, « Millions of Americans still trapped in debt-logged homes ten years after crisis », *Reuters*, 14 septembre 2018.

Diego Cupolo, « Turks Have Voted Away Their Democracy », *The Atlantic*, 25 juin 2018.

Henry Curr, « Inflation is losing its meaning as an economic indicator », *The Economist*, 10 octobre 2019.

Julien Damon, « La dynamique des classes moyennes. Déclin au Nord, essor au Sud », *Futuribles*, vol. 432 n°5, 2019.

Emmanuel Derville, « Modi multiplie les mesures pour relancer la croissance de l'Inde », *Le Figaro*, 1^{er} novembre 2019.

« Jair Bolsonaro's contentious first year in office », *The Economist*, 4 janvier 2020.

Jon Emont, « The Growing Urban-Rural Divide Around the World », *The Atlantic*, 4 janvier 2017.

Euractiv, « Hungary repays IMF loan earlier than planned », 13 août 2013, <https://www.euractiv.com/section/central-europe/news/hungary-repays-imf-loan-earlier-than-planned/>. Consulté le 8 mars 2020.

Eurostat, « Déficit public de la zone euro et de l'UE27 respectivement de 2,0% et 2,3% du PIB. Communiqué de presse 149/2009 », Bruxelles, 22 octobre 2009.

Ambrose Evans-Pritchard, « Failure to save East Europe will lead to worldwide meltdown », *The Telegraph*, 14 février 2009.

Freedom House, « Methodology 2019 », <https://freedomhouse.org/report/methodology-freedom-world-2019>. Consulté le 29 février 2020.

Greenpeace France, « Demande préalable indemnitaire », 17 décembre 2018, <https://cdn.greenpeace.fr/site/uploads/2018/12/2018-12-17-Demande-pr%C3%A9alable.pdf>. Consulté le 6 mars 2020.

G20 Insights, « Mend It, Don't End It: The case for upgrading the G20's pledge on protectionism », 14 mars 2019, https://www.g20-insights.org/policy_briefs/mend-it-dont-end-it-the-case-for-upgrading-the-g20s-pledge-on-protectionism/. Consulté le 9 mars 2020.

Christian Hoarau, « Espagne : radiographie des électeurs du parti d'extrême droite Vox », *The Conversation*, 23 janvier 2019, <http://theconversation.com/espagne-radiographie-des-electeurs-du-parti-dextreme-droite-vox-110299>. Consulté le 1^{er} mars 2020.

International Journal of Urban and Regional Research, « Political Geographies of Right Wing Populism », 2019, <https://www.ijurr.org/spotlight-on/political-geographies-of-right-wing-populism/introduction-populism/>. Consulté le 28 février 2020.

Chengcheng Jiang, « WATCH: China's Viral Video on How to Be a Leader », *TIME*, 17 octobre 2013.

Simon Kennedy, « America's Role as Consumer of Last Resort Goes Missing », *Bloomberg*, 3 décembre 2013.

Simon Kuper, « The revenge of the middle-class anti-elitist », *Financial Times*, 12 février 2020.

Joshua Kurlantzick, « People abroad are asking their militaries to save their democracies. It won't work. », *The Washington Post*, 13 avril 2018.

George Magnus, « Boris Johnson's "boosterism" strategy could pay off politically », *Prospect*, 5 août 2019.

David Motadel, « The Myth of Middle-Class Liberalism », *The New York Times*, 22 janvier 2020.

Koichi Nakano, « The Leader Who Was ‘Trump Before Trump’ », *The New York Times*, 29 mai 2019.

Vann R. Newkirk II, « Voter Suppression Is Warping Democracy », *The Atlantic*, 17 juillet 2018.

Erik Nisbet, « The tragedy of Turkish democracy in five acts », *The Conversation*, 26 juillet 2016, <https://theconversation.com/the-tragedy-of-turkish-democracy-in-five-acts-62678>. Consulté le 26 février 2020.

L’Obs, « Angela Merkel à Colombey : "Il n’est pas question d’un fonds européen" », 11 octobre 2008.

OCDE, « Taux de syndicalisation », <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=TUD>. Consulté le 2 mars 2020.

Organisation mondiale du commerce, « Les arguments en faveur d’un commerce ouvert », https://www.wto.org/french/thewto_f/whatis_f/tif_f/fact3_f.htm. Consulté le 8 mars 2020.

Michael Ovaska, « Central bank balance sheets », *Reuters Graphics*, <http://fingfx.thomsonreuters.com/gfx/rngs/GLOBAL-CENTRALBANKS/010041ZQ4B7/index.html>. Consulté le 15 février 2020.

Pew Research Center, « European Public Opinion Three Decades After the Fall of Communism », octobre 2019.

Jean Pisani-Ferry, « L’économie selon Trump : le triomphe de l’aventurisme », *Project Syndicate*, 28 janvier 2020.

Laura Pitel, « Turkish Airlines: flying the flag for Erdogan », *Financial Times*, 8 novembre 2018.

Gideon Rachman, « Illiberal capitalism: Russia and China chart their own course », *Financial Times*, 9 janvier 2008.

Gideon Rachman, « Urban-rural splits divide the world », *Financial Times*, 31 juillet 2018.

Dani Rodrik, « Brexit and the Globalization Trilemma », *Dani Rodrik’s weblog*, 13 juin 2016, https://rodrik.typepad.com/dani_rodriks_weblog/2016/06/brexit-and-the-globalization-trilemma.html. Consulté le 8 mars 2020.

Dani Rodrik, « Les marchés mondiaux ont besoin des États-nations », *Le Monde*, 31 janvier 2020.

Kenneth Rogoff, « Globalization and Global Disinflation », Fonds monétaire international, 29 août 2003, <https://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp082903>. Consulté le 21 février 2020.

Andrzej Sadecki, « Election in Hungary: Viktor Orbán’s dominance confirmed », Centre for Eastern Studies, Varsovie, 11 avril 2018, <https://www.osw.waw.pl/en/publikacje/analyses/2018-04-11/election-hungary-viktor-orbans-dominance-confirmed>. Consulté le 1^{er} mars 2020.

Kori Schulman, « In Review: President Obama's Top Moments In the Digital Era », *Medium*, 23 décembre 2016.

Yasmeen Serhan, « The Common Element Uniting Worldwide Protests », *The Atlantic*, 19 novembre 2019.

Alastair Sharp, « A Canada apart: why rural Canadians rejected the things urban Canadians voted for (mostly) », *National Observer*, 12 novembre 2019.

Vladislav Sourkov, « La souveraineté est le synonyme politique de la compétitivité », *Kreml.org*, 28 février 2006, <http://www.kreml.org/media/111622794/>. Consulté le 8 mars 2020.

Ishaan Tharoor, « The growing urban-rural divide in global politics », *The Washington Post*, 9 août 2019.

University College London, « ESPS0031 - The Crisis of Democracy », <https://www.ucl.ac.uk/european-international-social-political-studies/study/courses-2019-20/esps0031-crisis-democracy>. Consulté le 11 mars 2020.

Richard Wike, Laura Silver et Alexandra Castillo, « Dissatisfaction with performance of democracy is common in many nations », Pew Research Center, 29 avril 2019, <https://www.pewresearch.org/global/2019/04/29/dissatisfaction-with-performance-of-democracy-is-common-in-many-nations/>. Consulté le 27 février 2020.